

MC/2294

**Original : anglais
8 juin 2010**

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIEME SESSION

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES TRAVAUX DE
L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 2009**

Ce document est soumis au Comité exécutif pour sa cent septième session en juin 2010.

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES	4
I. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL	7
A. Questions de genre	7
B. Technologie de l'information et communications	8
C. Bureau de l'Inspecteur général	9
D. Médias et Communication	10
E. Sécurité du personnel	11
II. GESTION DES MIGRATIONS	13
A. Coopération technique en matière de migration	13
B. Gestion des retours et lutte contre la traite	15
C. Migration de main-d'œuvre et migration assistée	20
III. APPUI AUX OPERATIONS	23
A. Gestion des mouvements	23
B. Tableaux statistiques pour 2009	26
C. Situations d'urgence et d'après-crise	33
D. Soutien en matière électorale	37
IV. MIGRATION ET SANTE	38
A. Evaluation sanitaire dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage.....	38
B. Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants.....	38
C. Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise	39
V. POLITIQUES MIGRATOIRES ET RECHERCHE	41
A. Dialogue international sur la migration	41
B. Migration et environnement	42
C. Politique stratégique et planification	42
D. Recherche et publications	43
VI. DROIT INTERNATIONAL DE LA MIGRATION ET AFFAIRES JURIDIQUES	46
A. Affaires juridiques	46
B. Droit international de la migration	47

VII. PROGRAMMES DE REPARATION	49
VIII. RELATIONS EXTERIEURES	51
A. Relations avec les donateurs	55
B. Secrétariat des réunions	57
C. Service de traduction	57
IX. GESTION DES RESSOURCES	57
A. Principales données financières	60
B. Gestion des ressources humaines	61
X. CENTRES ADMINISTRATIFS	73
A. Centre administratif de Manille	73
B. Centre administratif de Panama	74
XI. SOUTIEN AUX ETATS MEMBRES EN DEVELOPPEMENT ET A CEUX DONT L'ECONOMIE EST EN TRANSITION – FONDS 1035	75

ANNEXES

- Annexe I – Statistiques sur les activités de l'OIM pour l'année 2009 (anglais seulement)**
Annexe II – Activités du document de stratégie de l'OIM

ABREVIATIONS

ACBC	Centre africain de renforcement des capacités
ACO	Division de la comptabilité
AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
BUD	Division du budget
CCCM	Coordination et gestion des camps
COS	Division des services communs
DFID	Département du développement international du Royaume-Uni
DRD	Division des relations avec les donateurs
DRM	Département de la gestion des ressources
ECHO	Service d'aide humanitaire de la Commission européenne
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EPC	Division des situations d'urgence et d'après-crise
ERD	Département des relations extérieures
ESU	Unité de soutien en matière électorale
EU	Union européenne
FMMD	Forum mondial sur la migration et le développement
FRONTEX	Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne
GAF	Fonds d'assistance global
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HRM	Division de la gestion des ressources humaines
IASC	Comité permanent interorganisations
IDM	Dialogue international sur la migration
iGATOR	Système global intégré d'enregistrement des commandes de billets d'avion
IML	Droit international de la migration
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
IRRiCO	Information sur le retour et la réintégration dans les pays d'origine
IT	Technologie de l'information
ITC	Département de la technologie de l'information et des communications
LEG	Département des affaires juridiques
LFM	Migration de main d'œuvre et migration assistée
MCU	Unité médias et communication
MGS	Secrétariat des réunions
MHD	Département de la migration et de la santé
MIDA	Migrations pour le développement en Afrique
MiMOSA	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants
MMD	La gestion des mouvements
MMS	Département des services de gestion des migrations
MPR	Département des politiques migratoires et de la recherche
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OHU	Unité de médecine du travail
OIG	Bureau de l'Inspecteur général
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida

ABREVIATIONS (suite)

OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OSD	Département de l'appui aux opérations
PCR	Processus consultatif régional
PIU	Unité d'information sur les projets
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRISM	Système de gestion intégré des processus et des ressources
PUB	Unité des publications
RES	Unité de recherche
RMCT	Division Gestion des retours et Lutte contre la traite
SAFARI	Tarifs aériens types et réservations pour les membres du personnel de l'OIM
SDL	Unité de perfectionnement et de formation du personnel
SPP	Unité de Stratégie et planification
SSU	Unité de la sécurité du personnel
TCM	Division de la coopération technique en matière de migration
TSY	Division de la trésorerie
UNAOC	Alliance des Civilisations des Nations Unies
UN-CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UN.GIFT	Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise

INTRODUCTION

1. Le présent rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2009 reprend la présentation adoptée pour le rapport précédent, rendant brièvement compte des activités de programme, qu'il complète par une annexe statistique illustrant l'évolution de l'Organisation (annexe I). Par ailleurs, une annexe reproduisant les douze activités énoncées dans la Stratégie de l'OIM a également été incorporée (annexe II).

2. L'année 2009 a apporté son lot de difficultés inattendues sur la scène migratoire internationale, qu'il s'agisse des catastrophes naturelles dévastatrices qui ont frappé une douzaine de pays au moins, ou des incidences de la crise financière et économique. L'OIM s'est employée à répondre à toutes ces situations d'urgence et phénomènes, ainsi qu'aux demandes croissantes de ses Etats Membres. Par ailleurs, trois réformes majeures ont été lancées au sein de l'Organisation en 2009, à savoir la rotation du personnel, la révision structurelle et la réforme budgétaire. Ces mesures ont été engagées dans le but de renforcer les capacités administratives permettant à l'OIM de consolider sa croissance et son développement des dix dernières années, ainsi que sa position pour les décennies à venir.

3. En 2009, l'Organisation a accordé le statut de Membre à la Namibie et à la Trinité-et-Tobago, ce qui a porté le nombre total d'Etats Membres à 127. Le Forum européen de la Jeunesse a été admis en qualité d'observateur. Comme par le passé, les autres activités et décisions significatives des organes directeurs de l'OIM sont résumées dans le présent rapport, afin de donner un aperçu complet de la situation.

4. Les sections qui suivent donnent une présentation succincte de la nature et du volume des activités menées en 2009, ainsi que des points saillants ou faits nouveaux.

5. En 2009, **les dépenses totales** (pour le programme administratif et les programmes d'opérations) ont atteint 1,027 million de dollars E.-U., contre 1,013 million de dollars E.-U. en 2008. Les dépenses au titre de la partie administrative du budget se sont élevées à 38 788 421 francs suisses en 2009. Les dépenses relevant de la partie opérationnelle du budget ont atteint 991,3 millions de dollars E.-U., contre 978,2 millions de dollars E.-U. en 2008 (section 1 de l'annexe I).

6. Plus de 2 300 **projets ont été exécutés**, dont plus de 700 ont été lancés en 2009 (contre 600 en 2008) (section 2 de l'annexe I).

7. Le tableau ci-après présente une ventilation des **projets opérationnels** par continent/région en 2009 (section 3 de l'annexe I).

	Nombre de projets	Pourcentage
Afrique	502	22
Asie et Océanie	494	21
Europe	694	30
Activités d'envergure mondiale	209	9
Amérique latine et Caraïbes	335	14
Amérique du Nord	10	0.4
Moyen-Orient	88	4
Total	2 332	

8. Les **projets opérationnels actifs par catégorie** en 2009 sont résumés comme suit (section 4 de l'annexe I) :

	Nombre de projets	Pourcentage
Migration assistée	231	10
Appui aux programmes de caractère général	224	10
Migration et développement	103	4
Migration et santé	185	8
Politiques migratoires et recherche	60	3
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	633	27
Migration régulée	878	37
Programmes de réparation	18	1
Total	2 332	

9. En ce qui concerne les **projets par région et dépenses opérationnelles**, en 2009, la région Amérique latine et Caraïbes avait concentré les dépenses les plus élevées ; elle était suivie par l'Asie et l'Océanie, puis par l'Europe, comme en 2008.

	2009 Dépenses opérationnelles dollars E.-U.	2008 Dépenses opérationnelles dollars E.-U.
Afrique	170 954 640 (4)	139 156 879 (4)
Asie et Océanie	245 357 439 (2)	215 901 480 (2)
Europe	178 803 059 (3)	194 469 198 (3)
Activités d'envergure mondiale	35 593 984 (6)	23 762 434 (7)
Amérique latine et Caraïbes	266 015 933 (1)	324 636 351 (1)
Moyen-Orient	60 525 697 (5)	55 777 431 (5)
Amérique du Nord	34 042 243 (7)	24 490 597 (6)

10. En ce qui concerne les **projets par catégorie et dépenses opérationnelles**, les activités liées à la gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise ont représenté le plus grand poste de dépenses en 2009, comme en 2008. L'ordre des dépenses dans les autres domaines d'activité est resté inchangé, même si les dépenses au titre de la migration régulée et de la thématique migration et développement ont nettement augmenté, comme le fait apparaître le tableau suivant.

	2009 Dépenses opérationnelles dollars E.-U.	2008 Dépenses opérationnelles dollars E.-U.
Migration assistée	40 231 375	41 674 607
Appui aux programmes de caractère général	15 172 593	11 279 472
Migration et développement	102 975 404	93 049 925
Migration et santé	56 078 970	51 306 420
Politiques migratoires et recherche	3 595 971	2 359 213
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	527 812 641	538 884 467
Migration régulée	239 817 498	224 016 832
Programmes de réparation	5 608 544	15 623 434

11. A la fin de 2009, l'Organisation employait un **effectif total** de quelque 7 258 personnes, dont 6 150 étaient des employés et 1 108 des fonctionnaires¹. L'effectif des bureaux extérieurs représentait 97 % des membres du personnel.
12. On comptait 450 structures hors Siège en 2009, contre 430 en 2008.

¹ A l'exclusion du Directeur général, du Directeur général adjoint, des stagiaires, des consultants, du personnel en congé spécial sans traitement et des fonctionnaires détachés/prêtés.

LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES

13. L'Organisation a continué à informer les Etats Membres de ses activités et à les consulter sur les questions ayant des incidences budgétaires ou financières, ainsi que sur celles concernant les politiques et les programmes.

Quatrième session du Comité des programmes et des finances (11 et 12 mai 2009)

14. Présidée par M. S. Kitajima (Japon), cette session a été principalement consacrée à l'examen des points suivants : contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget ; Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2008 ; Révision du Programme et Budget pour 2009 ; Déclaration d'un représentant de l'Association du personnel ; Barème des quotes-parts pour 2010 ; Soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035 ; et Echange de vues sur les thèmes proposés par les Membres sur des questions d'ordre politique, programmatique et financier. Au titre du point Autres questions, il a été débattu de la proposition de la France visant à créer une réserve de revenus discrétionnaires. Le rapport intégral sur la quatrième session du Comité permanent des programmes et des finances est reproduit dans le document MC/EX/697.

Cent sixième session du Comité exécutif (26 juin 2009)

15. Le Comité exécutif a élu M. A.M. Do Nascimento (Angola) Président, et a réélu M. Montalvo (Equateur) Vice-Président. Le Comité exécutif a examiné le Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2008 ; le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2008 ; la révision du Programme et Budget pour 2009 ; le barème des quotes-parts pour 2010 ; et d'autres points soulevés dans le Rapport du Comité permanent des programmes et des finances, ainsi que le mécanisme de projection et de réserve de revenus discrétionnaires. Le rapport intégral sur la cent sixième session du Comité exécutif est reproduit dans le document MC/2279.

Quatre-vingt-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil (29 juin 2009)

16. Le Conseil a tenu une session (extraordinaire) pour élire un nouveau directeur général adjoint. Il était présidé par M. G. Mundaraín (République bolivarienne du Venezuela). Les autres points inscrits à l'ordre du jour qu'il a examinés concernaient des demandes d'admission en qualité de Membre et le départ du Directeur général adjoint sortant.

17. Le Conseil a approuvé les demandes d'admission en qualité de Membre de la Trinité-et-Tobago et de la Namibie. De nombreuses délégations ont rendu hommage au Directeur général adjoint sortant, Mme Ndioro Ndiaye, que le Directeur général a remerciée pour ses dix années d'éminents services à l'Organisation. Au troisième tour de scrutin, la majorité des deux tiers requise ayant été obtenue, le Conseil a élu Mme Laura Thompson au poste de Directeur général adjoint de l'Organisation. Le rapport intégral de la quatre-vingt-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil est reproduit dans le document MC/2274/Rev.1.

**Cinquième session du Comité permanent des programmes et des finances
(27 et 28 octobre 2009)**

18. Cette session a été présidée par M. G. Mundaraín (République bolivarienne du Venezuela), puis par M. Weidinger (Autriche).

19. Les points inscrits à l'ordre du jour de cette session du Comité permanent étaient notamment les suivants : le rapport de situation sur les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget ; la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2009 ; la nomination des vérificateurs externes des comptes pour la période 2010-2012 ; le Programme et Budget pour 2010 ; la proposition de révision structurelle ; un échange de vues sur les thèmes proposés par les Membres ; le soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035 ; une déclaration d'un représentant de l'Association du personnel ; et un rapport sur les ressources humaines. Le rapport intégral de la cinquième session du Comité permanent des programmes et des finances est reproduit dans le document MC/2283.

Quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil (du 22 au 26 novembre 2009)

20. Les membres du nouveau Bureau ont été élus comme suit : Président : M. S. Kitajima (Japon) ; premier Vice-Président : M. I. Jazaïry (Algérie) ; second Vice-Président : M. C. Strohal (Autriche) ; et Rapporteur : Mme A. Mendoza (Colombie).

21. Le Conseil a admis le Forum européen de la Jeunesse en qualité d'observateur. Les points ci-après étaient également inscrits à l'ordre du jour de cette session : le Rapport du Directeur général au Conseil ; des déclarations des Membres et des observateurs dans le cadre du débat général ; une allocution vidéo sur la migration, les droits de l'homme et la crise économique, prononcée par la Présidente du Libéria ; une table ronde spéciale du Groupe mondial sur la migration ; des exposés et des débats dans le cadre du Dialogue international sur la migration sur les deux thèmes suivants : a) Droits de l'homme et migration : œuvrer de concert à des migrations sûres, dignes et sans risque ; et b) Faits saillants des dialogues sur la migration engagés à l'échelle mondiale et régionale. Les points concernant la gouvernance de l'OIM étaient notamment les suivants : la révision structurelle de l'OIM ; les migrations irrégulières et les flux composites : l'approche de l'OIM ; le Programme et Budget pour 2010 ; la nomination d'un vérificateur externe des comptes, qui a débouché sur la nomination, par le Conseil, du Contrôleur et vérificateur général de l'Inde pour la période 2010-2012 ; les projets de rapports sur la quatre-vingt-seizième session et la quatre-vingt-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil ; le rapport sur la cent sixième session du Comité exécutif ; la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2009 ; le Rapport de situation sur les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget ; d'autres points soulevés dans le rapport du Comité permanent des programmes et des finances, ainsi que l'élection du Comité exécutif.

22. Le Conseil a, en outre, été informé des dates provisoires auxquelles se réuniraient les organes directeurs en 2010, à savoir : les 10 et 11 mai 2010 pour la sixième session du Comité permanent des programmes et des finances ; le 28 juin 2010 pour la cent septième session du Comité exécutif ; les 2 et 3 novembre 2010 pour la septième session du Comité permanent des programmes et des finances ; et du 29 novembre au 2 décembre 2010 pour la session ordinaire suivante du Conseil. Le rapport intégral de la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil est reproduit dans le document MC/2290.

Réunions informelles d'information et consultations tenues avec les Etats Membres

23. Dans le cadre du processus continu de consultations avec les Etats Membres, l'Administration a invité durant l'année les représentants des Etats Membres à assister à neuf consultations informelles sur des questions financières, administratives, de gestion et de gouvernance inscrites à l'ordre du jour des sessions des organes directeurs de l'OIM tenues en 2009. Des observateurs ont été invités à participer à trois consultations sur des thèmes choisis pour le Dialogue international sur la migration.

I. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL

A. Questions de genre

24. En 2009, IOM s'est employée à consolider les aspects essentiels de son mandat relatif aux questions de genre, en déployant des activités visant à renforcer la place des questions de sexospécificité et de migration parmi les préoccupations internationales.

25. L'OIM a co-organisé une consultation mondiale sur le thème *Migration, rapatriements de fonds et développement : faire face à la crise économique mondiale selon des critères sexospécifiques*, qui s'est tenue en Suisse du 29 juin au 1^{er} juillet 2009. Les participants ont adopté un communiqué formulant des recommandations pour l'élaboration de politiques futures, qui a été diffusé lors du troisième Forum mondial sur la migration et le développement, à Athènes.

26. Lors du Colloque international sur l'autonomisation des femmes, le développement du leadership, la paix et la sécurité internationales, qui s'était tenu au Libéria les 7 et 8 mars 2009, l'OIM a conduit les débats sur la migration, qui ont abouti à des recommandations fondamentales visant à intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques relatives à la sécurité des communautés, à la réintégration des réfugiés et à la participation de la diaspora.

27. L'OIM a co-organisé un atelier de renforcement des capacités à l'intention des femmes responsables d'associations de la diaspora, qui s'est tenu en Israël du 16 au 26 novembre 2009. Cette manifestation avait pour but de renforcer les capacités des femmes migrantes, essentiellement en Europe et en Amérique du Nord, pour qu'elles puissent diriger des organisations de la diaspora et mobiliser le capital humain et financier des diasporas aux fins du développement des communautés d'origine.

28. L'OIM a publié une brochure consacrée au genre et à la migration de main-d'œuvre en Asie intitulée *Gender and Labour Migration in Asia*, dont chacun des six chapitres est consacré à un pays particulier. Cette publication entend sensibiliser les décideurs politiques et les praticiens aux questions de genre, à la migration de main-d'œuvre et au développement en Asie.

29. L'OIM a publié un livre intitulé *Working to Prevent and Address Violence against Women Migrant Workers*, qui présente l'approche défendue par l'Organisation en matière de protection et d'autonomisation des travailleurs migrants de sexe féminin, et qui vise à informer les responsables politiques, les praticiens et le public des bonnes pratiques en matière de protection des droits de l'homme d'un bout à l'autre du cycle de la migration de main-d'œuvre.

30. L'OIM a également pris les initiatives suivantes : publication d'une fiche d'information sur les mutilations génitales féminines, dans laquelle elle souligne les défis liés à cette question et présente la stratégie globale en quatre points élaborée par l'Organisation pour favoriser la suppression des mutilations génitales féminines au sein des communautés de migrants² ; co-organisation, à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, le 6 février 2009, d'une réunion-débat sur le

² Pour de plus amples informations, prière de consulter le site Internet à l'adresse : <http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-iom/organizational-structure/iom-gender/activities-best-practices/fgm>.

thème : “La volonté politique au centre de la tolérance zéro pour les MFG”; contribution au rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l’abandon général des mutilations génitales féminines ; maintien de son appui aux communautés de la diaspora et aux autorités gouvernementales de plusieurs pays européens.

31. L’OIM a contribué, en outre, au rapport du Secrétaire général sur les femmes, la paix et la sécurité, et a approuvé la Déclaration d’engagement sur l’élimination de l’exploitation et des abus sexuels par le personnel des Nations Unies ou de toute autre organisation, réaffirmant la détermination collective de l’Organisation à prévenir tout acte d’exploitation et d’abus sexuels par des membres du personnel de l’OIM.

32. Tout au long de 2009, l’OIM a régulièrement suivi les données relatives à l’équilibre de la représentation des hommes et des femmes au sein de l’Organisation. En juin 2009, 43 % des fonctionnaires de l’OIM étaient des femmes³. L’Unité de coordination des questions de sexospécificité a publié un document intitulé *Recommendations for a gender-sensitive implementation of the rotation policy in IOM*, dans lequel elle formule des recommandations visant à s’assurer que l’exercice de rotation et la politique du genre se renforcent mutuellement.

(Liens avec la Stratégie de l’OIM : activités 2, 6, 7, 8, 9 et 12)

B. Technologie de l’information et communications

33. En 2009, le Département de la technologie de l’information et des communications (ITC) a continué de répondre aux besoins croissants de l’OIM en matière de traitement des données et de communications dans les trois principaux domaines suivants :

- **Systemes d’information**

34. L’année 2009 a marqué une étape importante dans la mise en place du système intégré de planification des ressources d’entreprise PRISM (Système de gestion intégré des processus et des ressources), grâce auquel l’Organisation est équipée d’une panoplie intégrée d’outils permettant d’exécuter des fonctions budgétaires et comptables, et dans les domaines de la trésorerie, des achats et des ressources humaines. Comme prévu, le déploiement de PRISM Financials s’est achevé en 2009. Plus de 550 membres du personnel ont bénéficié d’une formation au Siège, dans les centres administratifs et les bureaux extérieurs de l’OIM. Cette mise en place facilite l’adoption progressive, par l’OIM, des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), et jette de solides bases en vue du renforcement des contrôles internes. Des améliorations techniques ont également été apportées à PRISM Ressources humaines, qui sert au traitement des bulletins de paie de l’ensemble des fonctionnaires dans le monde et du personnel recruté au plan local de quinze bureaux de l’OIM.

35. Plusieurs améliorations ont également été apportées à l’application, conçue sur mesure, **MiMOSA** (Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants). Ainsi, l’interface avec le système WRAPS (Système mondial de traitement de demandes d’admission de réfugiés) du Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d’Etat des Etats-Unis a été renforcée de manière à pouvoir assurer la transmission automatique des données relatives aux dossiers traités au titre du Programme de

³ Rapport sur la gestion des ressources humaines (MC/INF/295), page 3, figure 4 de l’annexe.

réinstallation des réfugiés du Gouvernement des Etats-Unis, soit plus de 4 020 mouvements et 82 126 migrants en 2009. L'interface avec les Centres de lutte contre les maladies a également été améliorée, permettant le traitement de 54 923 formulaires médicaux en 2009.

36. La mise en place du système **iGATOR** (Système global intégré d'enregistrement des commandes de billets d'avion) a été achevée en 2009. Quelque 380 personnes utilisent ce système, qui assure l'interface avec MiMOSA et PRISM Financials en temps réel, ce qui permet d'améliorer le suivi des commandes de billets et du règlement des factures correspondantes.

- **Infrastructure de communication et de réseau**

37. Le réseau étendu de l'OIM, qui permet aux bureaux extérieurs de l'Organisation de se connecter en toute sécurité aux applications de l'OIM, a été développé, ce qui porte à 176 le nombre de sites connectés au réseau privé virtuel (VPN), auxquels s'ajoutent 41 sites clients VPN. Des améliorations ont été apportées au réseau étendu de l'OIM en vue de hiérarchiser le trafic et de renforcer les performances du réseau.

38. Des outils tels que Outlook Anywhere et une nouvelle version d'Aventail ont également été installés pour améliorer les communications des utilisateurs de téléphone mobile. Un examen de l'infrastructure de courrier électronique et de réseau a été lancé en vue d'améliorer la sécurité.

- **Fourniture de services d'ITC**

39. Le service d'assistance ITC de Manille a continué d'apporter un soutien technique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En 2009, il a traité 14 000 questions et a pris plusieurs initiatives en matière de gestion de projets et de projets logiciels pour appuyer directement des bureaux extérieurs de l'OIM.

C. Bureau de l'Inspecteur général

40. Le Bureau de l'Inspecteur général (OIG) contribue activement à la supervision de l'Organisation par ses fonctions de vérification interne, d'évaluation, d'appréciation rapide et d'enquête. En 2009, les travaux d'OIG ont été adaptés au nouveau système de gestion PRISM, qui est désormais utilisé dans la plupart des bureaux de l'OIM. L'avis des vérificateurs internes des comptes sur le fonctionnement de PRISM a permis d'ajuster au mieux le système.

41. En 2009, OIG a effectué 42 vérifications (13 en Afrique et au Moyen-Orient, 9 en Asie, 13 en Europe, 6 dans les Amériques et 1 au Siège), concernant sept missions à fonctions régionales, une mission spéciale de liaison et un centre administratif. L'équipe de vérificateurs internes a également réalisé deux enquêtes à la demande du Bureau du Directeur général.

42. Le fonctionnaire de l'OIG chargé de la supervision a effectué dix appréciations rapides de projets en cours, examinant leur utilité, leur réalisation et leurs résultats conformément aux critères et normes d'évaluation, et proposant, le cas échéant, des mesures correctives en matière de gestion et de mise en œuvre. Des séances d'information ont été organisées au Siège à l'intention des experts associés et des nouveaux membres du personnel

pour présenter la fonction d'appréciation rapide. Le fonctionnaire chargé de la supervision a mené trois enquêtes sur des cas d'escroquerie et d'accusations de malversation en 2009, tandis que l'Inspecteur général a conduit ou participé à 16 enquêtes.

43. La culture de l'évaluation à l'OIM a continué à se renforcer grâce à la fonction d'évaluation de l'OIG, qui a ainsi fourni une assistance technique pour des évaluations effectuées dans les bureaux extérieurs de l'OIM, assuré des formations, organisé des réunions d'information et d'experts au Siège et divulgué à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation des évaluations qu'elle a effectuées (15 évaluations sont affichées sur la page consacrée aux évaluations du site Internet de l'OIM pour 2009). Le fonctionnaire chargé de l'évaluation a également aidé des bureaux extérieurs à mettre en place des mécanismes de surveillance et d'évaluation, et était l'interlocuteur désigné des Etats Membres, des donateurs et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation pour toutes questions relatives à l'évaluation.

D. Médias et Communication

44. L'Unité Médias et Communication (MCU) comprend les trois entités de communication ci-après, toutes placées sous l'autorité du chef de l'Unité, qui est le porte-parole principal de l'Organisation.

45. L'entité Médias et information (MPI) est le principal interlocuteur des médias. Les responsables de la communication avec les médias et le public à Bangkok, Genève et Washington DC suscitent l'intérêt des médias pour les questions migratoires, interviennent en qualité de porte-parole, conçoivent et mettent en œuvre des stratégies de communication à l'intention de leur région et sur des questions particulières, et produisent du matériel pour l'ensemble des produits et outils de communication externe de l'OIM. En 2009, MPI a mené les activités suivantes :

- Rédaction de près de 500 notes de presse et d'articles, et production de vidéos d'information diffusées par courrier électronique et par le biais du site Internet de l'OIM.
- Réalisation de plus de 2 500 entretiens individuels et réunions d'information avec les médias depuis Bangkok, Genève et Washington DC, qui ont débouché sur 10 754 articles de presse dans les trois langues officielles⁴.
- Production de l'édition printemps (28 pages) et de l'édition automne (40 pages) du magazine *Migration* de l'OIM.

46. **L'entité Communication de masse et identité visuelle (MCCI)** conçoit, produit et diffuse des messages et des outils uniformes, cohérents et efficaces de communication institutionnelle interne et externe. En 2009, MCCI a apporté son concours à plus de 30 campagnes d'information lancées par l'OIM dans le monde dans des domaines concernant la prévention de la migration irrégulière, la promotion de la migration de main-d'œuvre régulière, et la lutte contre la traite. En outre, MCCI a fourni un appui technique aux missions du monde entier et aux départements du Siège en matière de gestion des médias, de formation à l'utilisation des médias et de communication interne.

⁴ Source : Service d'observation des médias du monde entier de Melwater News.

47. L'entité chargée de la **Gestion des sites Internet et intranet et des contenus multimédias (WIDAM)**, qui est basée à Manille, s'occupe des sites Internet de l'OIM (site mondial et sites propres aux différents pays), de l'intranet et de l'iconothèque. En 2009, le nombre de visites sur le site Internet de l'OIM est passé à 1,37 million, soit une progression de 30 % par rapport à 2008. En juin 2009, en coopération avec le Département des politiques migratoires et de la recherche, WIDAM a lancé la librairie en ligne pour permettre l'achat des publications en ligne au moyen d'une carte de crédit. L'intranet de l'OIM s'est, lui aussi, développé en 2009, et a été visité environ 1 million de fois par les membres du personnel de l'OIM de plus de 152 pays et territoires. A la fin de l'année, l'intranet comprenait plus de 200 rubriques et sous-rubriques contenant des informations essentielles sur l'Organisation. Durant l'année, l'iconothèque électronique de l'OIM s'est enrichie de plus de 900 images, ce qui porte la collection totale à quelque 10 300 photographies.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12)

E. Sécurité du personnel

48. L'Unité de sécurité du personnel (SSU) s'emploie à garantir la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel de l'OIM, ainsi que la protection des possessions de l'Organisation dans ses 445 structures extérieures, en portant une attention particulière aux bureaux extérieurs opérant dans les 60 pays où le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) a imposé l'application de diverses phases de sécurité.

49. SSU continue de coopérer de manière proactive avec l'UNDSS, avec lequel elle a tissé un partenariat professionnel et solide dans le domaine de la sécurité. Quelque 6 800 membres du personnel de l'OIM ont été intégrés dans le Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies en 2009.

50. Tout au long de 2009, SSU a fourni des conseils techniques, évalué la sécurité de bureaux extérieurs, dispensé une formation et fourni une aide au financement à 48 bureaux extérieurs de l'OIM afin de les aider à se mettre en conformité avec diverses normes de sécurité.

51. Le Centre d'opérations a émis 46 rapports d'information sur la sécurité, 33 bulletins d'information générale sur la sécurité, 34 informations actualisées sur la sûreté et la sécurité des bureaux extérieurs, 27 alertes de temps violent et 376 rapports d'assistance en matière de sûreté/sécurité comprenant des rapports quotidiens sur la situation de la sécurité dans le monde et des notes d'information quotidiennes à l'intention des agents de sécurité/coordonnateurs des mesures de sécurité et des hauts fonctionnaires de l'OIM.

52. Durant l'année, 216 incidents de sûreté/sécurité ont été portés à la connaissance de SSU ou ont été constatés par l'Unité, tels que vols, incendies criminels, enlèvements, vols de voiture avec violence, cambriolages, agressions sexuelles, voies de fait légères, arrestations, menaces/menaces de mort, bombardements, manifestations, troubles civils, catastrophes naturelles, interventions militaires, accidents de la route (19), dommages matériels, incendies, escroqueries, ou tirs/attaques à la roquette directs ou indirects. Les incidents de sûreté/sécurité touchant directement des membres du personnel et des biens de l'OIM ont légèrement reculé, passant de 79 incidents signalés en 2008 à 62 en 2009.

53. SSU a réalisé une évaluation complète des conditions de sécurité au Pakistan (Islamabad, Peshawar), aux Philippines (Cotabato City, Kidapawan City), en Egypte (Le Caire), au Guatemala (Guatemala), à Panama (Panama) et au Siège de l'OIM, à Genève.

54. L'Unité a, par ailleurs, apporté un appui d'urgence direct aux membres du personnel touchés par une série de typhons aux Philippines à la fin de 2009.

55. En coopération avec les représentants régionaux et les chefs de mission, SSU a fourni un soutien technique au personnel déployé dans les bureaux régionaux d'Afghanistan, du Tchad, de Jordanie (pour la mission Iraq/Jordanie), du Népal, du Pakistan, du Soudan et du Timor-Leste pour assurer la sécurité dans les bureaux extérieurs de l'OIM et dans les régions. D'autres bureaux extérieurs, notamment en Colombie, en Equateur et à Sri Lanka, disposent de coordonnateurs des mesures de sécurité à plein temps, chargés de veiller aux besoins spécifiques de ces bureaux en matière de sûreté et de sécurité.

56. En 2009, SSU a fourni aux bureaux de l'OIM soumis à des contraintes budgétaires un soutien au financement à hauteur de 1 604 727 dollars E.-U. pour qu'ils puissent faire face à des dépenses de sécurité, telles que celles requises pour la mise en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) et les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile (MORSS), aux dépenses de sécurité communes ainsi qu'à celles engendrées par le déploiement de responsables de la sécurité des bureaux extérieurs et les évacuations.

57. SSU a animé son atelier annuel sur la sécurité dans le monde du 21 au 25 septembre 2009 à Manille. Cet atelier a réuni les responsables régionaux de la sécurité des bureaux extérieurs de l'OIM, les coordonnateurs nationaux des mesures de sécurité, et des agents de sécurité.

58. En 2009, SSU a organisé 35 cours de formation spécialisée à l'intention des membres du personnel de l'OIM dont, entre autres, une formation aux premiers secours et une formation spécialisée sur les questions de sécurité. Du personnel de base de SSU a pris part à des formations spécialisées, notamment aux formations suivantes : conduite sécurité ; cours de l'UNDSS sur le processus et la pratique de l'analyse de la sécurité ; formation de l'UNDSS à l'évaluation des menaces et des risques ; Programme CERT (Equipe d'intervention en cas d'urgence communautaire) du Département de la sécurité du territoire des Etats-Unis ; formation dispensée par les services secrets des Etats-Unis sur les crimes financiers et la détection des documents frauduleux ; et formation sur la sécurité et la sûreté en mission (SSAFE). Six membres de l'équipe de base de l'Unité sont des instructeurs SSAFE agréés.

59. Le programme de l'OIM de formation initiale sur la sensibilisation aux questions de sécurité (SAIT) a formé à la sécurité/sûreté professionnelle quelque 2 000 agents internationaux et nationaux de diverses organisations humanitaires. L'administrateur du programme SAIT, en coordination avec l'OIM Pakistan et SSU, a lancé cette formation spécialisée au Pakistan et se prépare à former environ 2 700 membres du personnel des Nations Unies.

60. L'OIM est membre du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité (IASMN) de l'UNDSS. A ce titre, elle a participé aux réunions du Réseau qui se sont tenues, en 2009, à Paris et à Londres. Cette instance de définition des politiques, présidée par le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité des Nations Unies, joue un important

rôle d'élaboration et d'application de diverses politiques et procédures au sein du Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies.

61. A la demande du Directeur général, le chef de l'Unité de sécurité du personnel a été réaffecté au début de 2009 au Siège de l'OIM, assurant ainsi une présence permanente de SSU sous l'autorité du Bureau du Directeur général. SSU fournit sans délai un appui et des conseils sur toutes questions urgentes relatives à la sécurité et à la sûreté au Directeur général et à l'équipe de direction. A la faveur de la restructuration, SSU a pu créer un bureau au sein du Centre administratif de Panama pour desservir les Amériques et les Caraïbes et faciliter la liaison avec l'OIM New York, l'OIM Washington et l'UNDSS à New York.

II. GESTION DES MIGRATIONS

62. Le Département des services de gestion des migrations (MMS), au Siège de l'OIM, promeut une gestion efficace des migrations fondée sur des compétences techniques, l'élaboration de normes, des orientations politiques et l'innovation. Il apporte non seulement un soutien aux bureaux extérieurs de l'Organisation en matière de conception et de mise en œuvre de projets, mais aussi une aide directe à la gestion des migrations aux gouvernements et autres partenaires de la communauté internationale.

A. Coopération technique en matière de migration

63. Les deux fonctionnaires dont est composée la Division de la coopération technique en matière de migration (TCM), au Siège, contribuent à définir des orientations stratégiques pour l'Organisation en matière de coopération technique, conçoivent et contrôlent les normes internes applicables à la conception et à la réalisation de projets de TCM, aident les bureaux extérieurs de l'Organisation à évaluer les besoins techniques et à établir les stratégies et les priorités pour les programmes, et facilitent la mise en œuvre des projets. A l'appui de la Stratégie de l'OIM, les activités de TCM ont pour but d'aider les gouvernements à se doter des politiques, des législations, des structures administratives, des systèmes opérationnels et de la base de ressources humaines nécessaires pour affronter avec efficacité les problèmes divers qui se posent sur la scène migratoire et établir une gouvernance appropriée en matière de migration.

64. En 2009, 87 millions de dollars E.-U. environ ont été affectés à des initiatives de coopération technique. Parmi les bailleurs de fonds internationaux, la Commission européenne a été la source de financement la plus importante pour les nouvelles initiatives de TCM en 2009, mais l'Australie, le Canada, l'Italie, le Pérou et le Royaume-Uni ont également contribué au financement de nouvelles initiatives. L'apport cumulé des pays de l'Union européenne et de la Commission européenne a représenté près de la moitié du soutien financier accordé aux programmes de TCM en 2009, ce qui témoigne de l'existence de liens solides entre les programmes de TCM et les priorités de l'Union européenne. Les programmes et les projets de TCM sont mis en œuvre dans toutes les régions du monde. Le financement des projets lancés en 2009 est ventilé comme suit : Amérique latine et Caraïbes (32 %), Asie (28 %), Afrique (16 %), Europe (16 %) et Moyen-Orient (8 %).

65. **Centre africain de renforcement des capacités :** En février 2009, l'OIM a créé en République-Unie de Tanzanie le Centre africain de renforcement des capacités, chargé d'offrir une aide stratégique aux Etats Membres africains pour qu'ils puissent renforcer leur

gestion des migrations. Durant 2009, le Centre a formé quelque 500 fonctionnaires dans le cadre de 21 activités de formation portant, entre autres, sur : le couple migration et développement ; la gestion des migrations à l'échelle régionale ; la gestion des frontières ; les entretiens ; l'assistance socio-psychologique ; l'élaboration de programmes d'études ; et la fraude de documents de voyage. Parallèlement, une formation a été assurée sur les questions suivantes : renforcement de l'infrastructure du Centre ; aide à l'élaboration de projets pour les bureaux extérieurs de l'OIM en Afrique; et élaboration de nouveaux matériels de formation institutionnelle (par exemple, sur les notions essentielles de la pratique migratoire).

66. **Gestion des frontières :** TCM contribue au renforcement des capacités de base dans le domaine de la gestion des frontières en améliorant les principaux systèmes et processus opérationnels. Une importance de plus en plus grande est accordée à la gestion coordonnée ou intégrée des frontières, y compris les systèmes d'information dédiés à la gestion des frontières, les systèmes de gestion de l'identité et autres systèmes techniques opérationnels. L'aide de l'OIM destinée à améliorer les systèmes opérationnels consiste généralement à réaliser des évaluations de la gestion des migrations et des frontières. En 2009, l'OIM a lancé des initiatives de gestion des frontières, notamment au Bangladesh, en Bosnie-Herzégovine, dans la République démocratique du Congo, en Haïti et au Monténégro. L'Organisation continue de collaborer dans ce domaine avec divers partenaires, comme INTERPOL et FRONTEX, et participe aux évaluations de pays réalisées sous la conduite de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies.

67. **Gestion de l'identité :** TCM aide les gouvernements à évaluer, planifier et mettre en œuvre des améliorations aux documents de voyage internationaux et à leur système de délivrance. En 2009, l'OIM a démarré des projets relatifs à la gestion de l'identité notamment au Costa Rica, en Haïti, en Iraq et à Sri Lanka. Elle a effectué des évaluations des besoins conjointement avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans le cadre de l'appui apporté au Gouvernement arménien en vue de l'introduction de documents d'identité et de voyage biométriques, ainsi qu'avec Passeport Canada en Haïti. L'OIM poursuit sa collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale en participant à des groupes de travail techniques.

68. **Renforcement des capacités en matière de gestion des migrations (CBMM) :** TCM aide aussi les gouvernements dans le cadre de programmes de renforcement des capacités en matière de gestion des migrations, qui sont plus particulièrement axés sur : la gestion des migrations ; l'amélioration des cadres administratifs, politiques et juridiques applicables à la gestion des migrations ; l'alignement des politiques et pratiques nationales sur les accords régionaux de gestion des migrations ; ainsi que la formation et la valorisation des ressources humaines. En 2009, des projets de CBMM ont été élaborés et mis en œuvre en Chine, au Kenya et en Somalie grâce à l'expertise technique mise à disposition par les Gouvernements des Pays-Bas, du Portugal et du Royaume-Uni, ainsi que par des organismes régionaux tels que la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique de l'Est, le Comité interaméricain contre le terrorisme, et par le secteur privé.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 2, 3 et 4)

B. Gestion des retours et lutte contre la traite

69. La Division Gestion des retours et Lutte contre la traite (RMCT) a poursuivi ses efforts en 2009 pour répondre avec cohérence aux besoins de migration des Etats, des migrants et de la société civile. Elle a ciblé ses activités sur les domaines suivants :

- **Assistance directe⁵ aux migrants dans le besoin**, notamment les demandeurs d'asile déboutés et les migrants en détresse, ainsi que les migrants victimes de la traite, de l'exploitation ou d'autres mauvais traitements, ou encore ceux qui sont considérés comme étant extrêmement exposés au risque d'abus, tels que les mineurs non accompagnés.
- **Prévention des abus et de l'exploitation à l'égard des migrants** par le biais de programmes d'information et d'éducation.
- **Renforcement des capacités** (essentiellement par la recherche et la formation) des organismes publics et de la société civile afin qu'ils puissent gérer la migration conformément aux meilleures pratiques internationales existantes.

Programmes de retour volontaire assisté et de réintégration (AVRR)

70. En 2009, l'OIM a fourni à quelque 30 000 migrants une aide au retour volontaire et à la réintégration. Le nombre de migrants auxquels elle a fourni des informations et des conseils est bien plus élevé encore. L'évolution des programmes AVRR en 2009 est, dans l'ensemble, conforme aux années précédentes. Le Brésil, l'Iraq et la Fédération de Russie sont restés les principaux pays d'origine, alors que le nombre de migrants irréguliers à avoir bénéficié d'une assistance a augmenté de manière significative. Parmi les bénéficiaires des programmes AVRR, on a constaté une part plus importante de personnes vulnérables ayant des besoins particuliers, notamment des mineurs non accompagnés et des migrants souffrant de problèmes de santé.

71. Les pays membres de l'Union européenne ont manifesté un intérêt accru pour des programmes AVRR plus étendus, comprenant un éventail plus large d'activités précédant le départ et suivant l'arrivée, des dispositifs spécialement adaptés aux besoins des pays, la fourniture de conseils et d'informations plus étoffés sur le retour, ainsi qu'une aide à la réintégration adaptée aux besoins des intéressés.

72. Au cours de l'année considérée, RMCT a entrepris d'améliorer les services de retour volontaire assisté et de réintégration fournis par l'OIM dans deux domaines majeurs : le projet IRRiCO (Informations sur le retour et la réintégration dans les pays d'origine) ; et un appui global à la réintégration des migrants retournant dans leur pays d'origine. En octobre 2009, des représentants de l'OIM et de gouvernements de vingt Etats membres de l'Union européenne, auxquels s'ajoutent la Norvège et la Suisse, ont assisté à Bruxelles au séminaire consacré au projet IRRiCO II, qui était axé sur le lien entre les informations sur le retour et l'amélioration des conseils avant le départ et de l'appui à la réintégration.

⁵ L'assistance directe englobe les mesures suivantes : logement sûr ; conseils avant le départ ; aide au transport et à l'accueil ; repérage des familles ; aide juridique ; soutien médical et psychosocial ; éducation et formation professionnelle ; microfinance ; autres mesures d'appui à la réinsertion/réintégration durable ; et suivi et évaluation après l'arrivée.

73. Le retour durable est resté au cœur des préoccupations de l'OIM et de ses parties prenantes en 2009. RMCT a appuyé l'élaboration de nouvelles formules de réintégration globales, en particulier pour les migrants retournant en Afghanistan et en Iraq. Grâce à un projet-pilote spécial de six mois, l'OIM a pu offrir une aide humanitaire additionnelle à des migrants quittant le Royaume-Uni pour retourner au Zimbabwe. Dans l'ensemble, l'aide à la réintégration a continué d'être fournie soit en nature, par exemple en vue de monter une petite affaire, soit sous la forme d'une modeste allocation en espèces. En 2009, l'Afghanistan, le Brésil, la Géorgie, l'Iraq et le Kosovo placé sous administration de l'ONU en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité⁶ ont été les principaux pays dans lesquels les migrants de retour ont bénéficié d'une telle assistance.

74. Parmi les autres innovations en 2009, il convient de citer : a) le Programme d'évaluation des modes migratoires brésiliens et retours volontaires assistés au départ de certains pays membres de l'Union européenne à destination du Brésil, qui a produit d'abondantes informations sur la manière de nouer des liens avec les migrants brésiliens et d'adapter les programmes AVRR à leurs besoins ; et b) un projet géré par l'OIM La Haye qui vise à élaborer de bonnes pratiques concernant le retour et l'appui psycho-social aux mineurs non accompagnés en coopération avec les bureaux extérieurs de l'OIM des pays d'origine, notamment l'Angola, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone.

Appui aux migrants vulnérables et exploités

75. En 2009, RMCT a soutenu diverses parties prenantes qui viennent en aide aux victimes de la traite et, de plus en plus, aux migrants jugés vulnérables, tels que les mineurs non accompagnés et ceux souffrant de problèmes de santé, ainsi que les migrants victimes d'exploitation et d'abus. Par exemple, RMCT a appuyé l'élaboration d'un projet novateur de repérage des familles financé par le Gouvernement de l'Italie. Géré par la Mission à fonctions régionales de Rome, ce projet doit fournir au Gouvernement italien des compléments d'information pour lui permettre de déterminer l'intérêt supérieur des nombreux migrants mineurs non accompagnés qui résident actuellement en Italie, en effectuant des évaluations individualisées des familles et des communautés dont ils sont issus. Un programme AVRR peut être indiqué aux fins de réunification familiale lorsque les mineurs non accompagnés sont d'accord et que la justice considère qu'il est conforme à l'intérêt supérieur des intéressés ; cependant, une activité de repérage des familles ne débouche pas nécessairement sur un tel programme.

76. En outre, RMCT a supervisé la conception et la mise en œuvre d'importants projets, non seulement en Ouganda, où plusieurs milliers de femmes extrêmement vulnérables originaires de la République démocratique du Congo étaient en détresse avec leurs enfants, mais aussi en Mongolie. La Division a continué, par ailleurs, à améliorer sa coopération opérationnelle avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en finalisant un document cadre relatif à l'élaboration de directives générales visant à faciliter la protection des victimes de la traite. Une formation commune a été organisée en mai 2009 pour des responsables de l'OIM et du HCR affectés dans un certain nombre de pays de la Corne de l'Afrique et du Moyen-Orient. A la fin de 2009, les bureaux extérieurs de l'OIM au

⁶ Ci-après désigné "le Kosovo sous administration des Nations Unies".

Kenya et en Egypte ont indiqué qu'ils avaient avancé dans leurs travaux d'élaboration de directives générales nationales avec le HCR, qui permettraient de combler certaines des lacunes existantes en matière de protection des victimes de la traite dans ces pays. D'autres ateliers de formation sur ce document cadre sont prévus en 2010 en Amérique latine, en Afrique du Nord et de l'Ouest, ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Est.

77. RMCT a également été associée à des activités de soutien aux migrants vulnérables et exploités dans le contexte des flux migratoires mixtes. Plutôt que de fournir une aide une fois qu'il a été constaté qu'un migrant relève d'une catégorie juridique ou administrative particulière, par exemple les victimes de la traite, RMCT a préconisé une approche plus souple consistant à donner la priorité à une aide axée sur les besoins. Outre le modèle bien connu mis en œuvre à Lampedusa, un autre projet, intitulé Mixed Migration Task Force Somalia (Groupe de travail sur les flux migratoires mixtes en Somalie) est exécuté avec succès. Ce Groupe de travail est une initiative commune associant l'OIM et le HCR (qui en assurent la présidence), ainsi que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Conseil danois pour les réfugiés et le Conseil norvégien pour les réfugiés. Créé en avril 2007, il a pour but de répondre aux flux migratoires mixtes d'Éthiopiens et de Somaliens traversant le golfe d'Aden. En 2009, le projet suivant a poursuivi les activités d'aide, de sensibilisation et de mobilisation le long du couloir migratoire dans le Somaliland et le Puntland, et doit développer ces activités dans d'autres endroits stratégiques de ce couloir en 2010. Un projet semblable est en cours au Yémen.

78. Le Fonds d'assistance global (GAF) de l'OIM a continué de permettre, en 2009, d'apporter une aide humanitaire d'urgence aux victimes de la traite. Financé par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'Etat des Etats-Unis, et géré par RMCT depuis 2002, le Fonds d'assistance global a permis de venir en aide à 750 personnes environ dans le monde entier depuis cette époque. En 2009, la majorité des bénéficiaires étaient des femmes, le nombre d'hommes victimes de la traite aux fins de travaux forcés ne cessant de reculer. Il convient de relever qu'en 2009, un accord passé avec le donateur permet à RMCT d'utiliser le Fonds pour aider un éventail plus vaste de migrants victimes d'exploitation et d'abus ou jugés extrêmement vulnérables, et non plus simplement les victimes de la traite. RMCT continue de rechercher d'autres donateurs pour compléter le financement du Bureau.

79. En 2009 s'est achevé le Projet de lutte contre la traite des êtres humains en Europe du Sud-Est et dans la région des Balkans, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, que l'OIM avait mis en œuvre pendant cinq ans. Ce projet avait pour but de renforcer les capacités de dix pays d'Europe du Sud-Est pour qu'ils puissent mieux gérer l'aide directe aux victimes de la traite. D'importants progrès ont été réalisés durant la dernière phase du projet (2007-2009) et, dans la plupart des pays, l'OIM a pu assurer avec succès le transfert de compétences et de bonnes pratiques à ses interlocuteurs nationaux.

80. Pour faire mieux connaître les meilleures pratiques de l'OIM en matière d'aide aux victimes de la traite, RMCT a publié en arabe, en mongol, en macédonien, en russe et en turc le manuel intitulé *IOM Handbook on Direct Assistance for Victims of Trafficking*. On espère que ces versions seront diffusées auprès de nombreux professionnels de la lutte contre la traite.

Prévention des abus et de l'exploitation à l'égard des migrants

81. Depuis l'adoption du Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, il y a dix ans, les efforts déployés par l'OIM pour prévenir la traite et réduire les cas d'exploitation et d'abus à l'égard des migrants ont essentiellement consisté à sensibiliser les candidats à la migration des pays d'origine aux risques de la migration irrégulière et de la traite des personnes. Pendant cette période, relativement peu de mesures ont été prises pour s'attaquer à la question, tout aussi importante, de la demande, dans les pays développés, de biens et de services résultant de la traite, de l'exploitation et des abus. Pour remédier à ce déséquilibre, RMCT a lancé en 2009 un projet-pilote visant à inciter les consommateurs européens à acheter de façon responsable. En collaboration avec l'agence de publicité Saatchi & Saatchi Suisse, la campagne "Buy responsibly" avait été lancée le 19 octobre 2009 à Bruxelles en même temps que les célébrations de la Journée de lutte contre la traite des êtres humains de l'Union européenne. A cette occasion, un site Internet interactif a été présenté⁷, une annonce d'intérêt général a été diffusée viralemment, et un caddie renversé de 5 mètres sur 3 contenant plusieurs acteurs a été installé pour illustrer le lien entre les habitudes de consommation et l'exploitation des migrants. Outre cette dimension de sensibilisation, cette campagne a incité les consommateurs européens à poser la question : "Qu'est-ce qui se cache derrière ce que nous achetons ?". En l'espace d'une semaine, le site Internet a reçu plus de 5 000 visites, plus de 400 personnes ont rejoint le groupe "Responsible Buyers" sur Facebook, quelque 3 000 personnes ont regardé l'annonce d'intérêt général sur YouTube, et plus de 400 articles sont parus dans la presse. Pour poursuivre sur cette lancée, un second coup d'envoi avait été donné à Genève le 18 décembre 2009, à l'occasion de la Journée internationale des migrants. RMCT envisage de mettre en œuvre ce projet-pilote dans diverses capitales européennes tout au long de 2010.

82. RMCT a également soutenu, en 2009, des partenariats avec d'autres organisations pour prévenir la traite des personnes, s'associant notamment à la campagne "Blue Blindfold" montée au Royaume-Uni pour encourager les personnes à signaler les cas de traite d'êtres humains, ainsi qu'à la campagne "Ruban bleu" organisée par les Nations Unies en solidarité avec les victimes de la traite.

Renforcement des capacités institutionnelles

83. RMCT a continué d'appuyer les bureaux extérieurs de l'OIM dans leurs efforts pour renforcer les capacités permettant aux institutions gouvernementales ou privées de faire face aux questions de gestion des migrations, essentiellement par des formations et la recherche.

Formation

84. RMCT a continué de faire porter ses efforts de renforcement des capacités sur la formation des autorités de police et d'immigration, des procureurs et des juges, des parlementaires et des rédacteurs de projets de loi, ainsi que des travailleurs sociaux gouvernementaux, des organisations de la société civile et des membres de groupes religieux. Tout en dispensant une formation dans la plupart des régions, en 2009, RMCT a plus particulièrement axé son action au Moyen-Orient, notamment en Egypte, dans la République arabe syrienne et dans les Emirats arabes unis. Comme par le passé, la formation a porté sur un large éventail de thèmes, tels que la gestion des abris, l'AVRR et l'élaboration de plans

⁷ Affiché à l'adresse : www.buyresponsibly.org.

d'action et de mécanismes d'orientation régionaux et nationaux. Des demandes de formation précises ont été faites dans les domaines suivants : droit international, autorité de l'Etat et obligations en matière de droits de l'homme à l'égard des migrants, identification et protection des victimes de la traite, et collecte de données relatives à la migration irrégulière.

85. RMCT prévoit de poursuivre ces activités tout au long de 2010.

Visites d'études intergouvernementales

86. Les visites d'études ont continué de rencontrer un grand succès en 2009, notamment au sujet des programmes AVRR, qui ont motivé la visite aux Pays-Bas de délégations jordanienne et polonaise, et une visite en Norvège et aux Pays-Bas de fonctionnaires lettons. L'Irlande et les Pays-Bas, qui comptent un pourcentage non négligeable de migrants retournant en Géorgie, ont envoyé des délégations en visite en Géorgie. Ces visites intergouvernementales offrent aux fonctionnaires gouvernementaux l'occasion précieuse de nouer des relations avec leurs homologues et de mieux connaître les réalités de la migration de sortie et de retour.

Collecte de données et recherche

87. La collecte de données et les activités de recherche sont restées une fonction essentielle de RMCT en 2009, dont la pièce maîtresse est la base de données mondiale sur la lutte contre la traite⁸. A la fin de décembre 2009, elle contenait des données essentielles sur près de 14 000 bénéficiaires enregistrés de l'OIM dans environ 85 pays source et 100 pays de destination. Un certain nombre de bureaux extérieurs de l'OIM recueillent également des données analogues mais sans les introduire dans la base de données. Il s'agit là d'un domaine prioritaire dans lequel des améliorations devront être apportées.

88. Comme ces dernières années, RMCT a utilisé cette base de données pour établir un certain nombre de rapports analytiques. En 2009, elle a rédigé sept rapports internes et externes au niveau des pays, et quatre rapports thématiques (auxquels s'ajouteront cinq autres rapports thématiques en 2010). Des rapports complémentaires ont été élaborés en 2009, qui s'inspiraient directement de la méthode de collecte de données sur la traite des êtres humains de l'OIM, parmi lesquels : *Caring for Trafficked Persons: Guidance for Health Providers*, et *Guidelines for the Collection of Data on Trafficking in Human Beings, including Comparable Indicators*. RMCT a, par ailleurs, répondu à une centaine de demandes externes visant à obtenir des informations de la base de données et/ou relatives à la méthode suivie par l'OIM pour recueillir des données sur la traite des êtres humains.

89. En outre, conjointement avec le Département du droit international de la migration et des affaires juridiques, RMCT s'est engagée en 2009 dans un projet de recherche visant à dégager des mesures de politique pour le compte du Gouvernement suisse. Intitulée *The right to residency for victims of trafficking*, cette étude a reçu un bon accueil. Elle examine les modalités de délivrance de permis de séjour aux victimes pour leur permettre de résider temporairement ou définitivement dans le pays de destination. Cette étude pourrait jeter les fondements des mesures de politique que prendra la Suisse à l'avenir.

⁸ Pour des raisons pratiques, cette base de données est appelée à l'intérieur de l'OIM "Module de lutte contre la traite de l'OIM".

90. Afin d'améliorer la base de connaissances sur des aspects plus méconnus de la traite des êtres humains, les activités de recherche en 2010 porteront en priorité sur les questions méthodologiques que posent les recherches et la collecte de données sur la traite des êtres humains, ainsi que sur des aspects thématiques peu examinés de ce fléau et des phénomènes connexes, tels que les problèmes que rencontrent les migrants vulnérables en général.

91. En 2009, RMCT a été consultée en tant que partenaire expert dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives de collecte de données nationales, régionales et internationales. Par exemple, RMCT est membre du Comité directeur du Projet d'indexage de la traite des êtres humains intitulé *Indexing Trafficking in Human Beings: Gauging its Trends, Causes and Consequences in the European Dimension*, mis en œuvre par l'Université de Göttingen, l'Université de Tilburg et la London School of Economics and Political Science.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 2, 3, 5, 6, 7, 10 et 11)

C. Migration de main-d'œuvre et migration assistée

92. La Division Migration de main-d'œuvre et Migration assistée (LFM) est chargée de l'élaboration de programmes dans les domaines suivants : migration de main-d'œuvre, assistance pré-consulaire, formation des migrants, aide aux déplacements profitant aux individus comme aux gouvernements, intégration des migrants, migration et développement économique/communautaire, retour et réintégration de nationaux qualifiés, et rapatriements de fonds. En 2009, 335 projets relevant de la responsabilité de LFM étaient en cours d'exécution, pour un financement confirmé de 374 millions de dollars E.-U.. Ces projets peuvent être ventilés par région comme suit : Afrique et Moyen-Orient (14 %) ; Asie et Océanie (19 %) ; Europe/pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) (42 %) ; Amérique latine et Caraïbes (20 %) ; et appuis à l'échelle mondiale (5 %).

93. LFM joue le rôle de point focal institutionnel en matière d'élaboration de programmes et de soutien technique à la migration de main-d'œuvre. Elle est chargée de coordonner et d'élaborer des initiatives d'aide aux migrants et aux gouvernements visant à renforcer ou à mettre à profit les effets positifs de la migration sur le développement économique et social des pays d'origine et de destination.

94. **Migration de main-d'œuvre :** Malgré la crise économique mondiale, les pays d'origine et de destination sont restés demandeurs de migrants de travail. En 2009, l'OIM a aidé des Etats Membres à définir et à élaborer des projets, programmes et mécanismes de migration de main-d'œuvre axés sur le renforcement des capacités dans les domaines suivants : gestion de la migration de main-d'œuvre, protection des travailleurs migrants conformément aux normes internationales, promotion et conceptualisation de la migration circulaire, recrutement de travailleurs étrangers temporaires, fourniture et diffusion d'informations sur les voies de migration de main-d'œuvre légales, dialogue entre les Etats, et coopération régionale.

95. Les activités de renforcement des capacités en matière de formulation des politiques de migration de main-d'œuvre et de gestion ont occupé une place importante en 2009. Dans le cadre du projet commun OIM-OIT de renforcement des capacités, d'information et de sensibilisation en vue de favoriser la migration ordonnée dans les Balkans occidentaux, qui est financé par l'Union européenne et géré par la Mission à fonctions régionales de Budapest,

sept ateliers nationaux de formation à la migration de main-d'œuvre d'une semaine réunissant 140 participants représentant des gouvernements, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations partenaires (syndicats, associations d'employeurs et agences de recrutement privées) ont été organisés en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Kosovo sous administration des Nations Unies, au Monténégro, en Serbie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

96. Une autre activité majeure de renforcement des capacités a consisté à élaborer, à expérimenter et à mettre en place un module de formation générale en gestion de la migration de main-d'œuvre. Le projet d'élaboration d'un programme pour des modules de formation sur la gestion de la migration de main-d'œuvre, cofinancé par l'OSCE et l'OIM (Fonds 1035), est destiné aux pays de l'OSCE, de la CEI et de la Méditerranée occidentale. Son but est d'améliorer les capacités des gouvernements, des ONG et des partenaires sociaux d'un certain nombre de pays d'origine, de transit et de destination pour qu'ils puissent mieux gérer la migration de main-d'œuvre. Le matériel de formation sera disponible en arabe, en anglais et en russe. Trois cours de "formation de formateurs" organisés à Bichkek, à Tunis et à Tirana ont réuni quelque 45 participants de 25 pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de l'Afrique subsaharienne et des Balkans occidentaux. S'appuyant sur cette expérience, l'OIM a, à la demande de plusieurs Etats Membres d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, lancé la deuxième phase du projet en août 2009. Financé par le Fonds 1035, le module de formation est adapté au contexte régional de la migration de main-d'œuvre en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et sera mis à disposition en français et en espagnol.

97. La promotion du dialogue entre les Etats et de la coopération régionale sur les questions relatives à la migration de main-d'œuvre a été un autre aspect fondamental de l'activité de LFM durant la période considérée. La Division a facilité l'organisation de séminaires et d'ateliers sur la migration de main-d'œuvre à Hanoï, à Panama, à Koweït, à Kazan (Fédération de Russie), à Beijing et à San Salvador.

98. **Assistance pré-consulaire :** L'OIM continue d'offrir une assistance pré-consulaire aux migrants qui consiste, entre autres, à fournir des informations sur le pays d'origine, à vérifier les documents, à prélever des échantillons d'ADN et/ou à analyser l'ADN, à prendre les empreintes digitales, à traiter les passeports, les visas et les documents, à faire fonctionner des centres de demandes de visas et à prêter une assistance logistique. En 2009, l'OIM a facilité le traitement des dossiers de 133 532 personnes. Celles-ci étaient avant tout des migrants à destination de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis. Parmi les autres pays qui ont eu recours à l'assistance pré-consulaire de l'OIM, on compte la France, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni.

99. **Formation des migrants :** Au cours de l'année considérée, des activités de formation des migrants ont été menées dans 41 pays sur quatre continents. Au total, 56 637 personnes (réfugiés, réfugiés humanitaires, travailleurs migrants, immigrants et autres) ont participé à des cours de formation (contre 50 678 en 2008). La grande majorité d'entre eux (78 %) demandaient à être réinstallés. Parmi les bénéficiaires de la formation se trouvaient également des travailleurs étrangers se rendant temporairement au Canada et dans les Etats du Golfe, ainsi que des détenteurs de visas d'immigrant se rendant aux Etats-Unis. Les femmes représentaient 45 % de l'ensemble des participants.

100. L'OIM a donné des orientations avant le départ en Asie du Sud-Est à 49 136 réfugiés entre mai 2004 et septembre 2009. Au Moyen-Orient, elle a élaboré des outils pédagogiques en ligne à l'intention de réfugiés irakiens devant se rendre aux Etats-Unis, qui visent à compléter l'enseignement en salle de classe tout en développant des compétences d'apprentissage autonome. L'Australie dispose d'une ressource semblable intitulée "Welcome to Australia" (Bienvenue en Australie), qui est un outil Internet disponible en quinze langues.

101. **Aide aux déplacements profitant aux individus comme aux gouvernements :** En 2009, l'OIM a fourni une aide aux déplacements à 20 074 migrants qui, pour la plupart, se rendaient en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Suède ou aux Etats-Unis. Les services fournis par l'OIM consistent notamment à offrir des tarifs aériens spéciaux moins chers pour l'itinéraire direct le plus économique, ainsi qu'une franchise de bagages plus généreuse, à donner des informations sur le voyage par avion et le pays de destination, à délivrer les billets, à informer les répondants à l'avance, à aider à remplir les formulaires à l'arrivée et au départ, à assurer une escorte – médicale ou non – durant le vol, et à fournir une aide au départ, au transit et à l'arrivée dans certains pays. Généralement, cette assistance est apportée aux migrants qui prennent pour la première fois l'avion, n'ont qu'une connaissance limitée de l'anglais, voyagent seuls et sont originaires de régions rurales de pays en développement.

102. **Intégration des migrants :** Les gouvernements s'efforcent de concevoir et de mettre en œuvre des politiques visant à améliorer la coexistence harmonieuse entre les communautés de migrants et leur société d'accueil. L'OIM collabore étroitement avec les pouvoirs publics et la société civile à la recherche de solutions, en adoptant des mesures de sensibilisation, en offrant des conseils et un soutien technique à ceux qui travaillent directement avec les migrants, et en effectuant des recherches et des études qui donnent un aperçu et une analyse des expériences internationales. Durant la période considérée, un accord de coopération a été signé entre l'OIM et l'Alliance des civilisations des Nations Unies à l'effet de collaborer sur des projets qui favorisent l'adoption de bonnes pratiques d'intégration des migrants et une bonne gouvernance en matière de diversité culturelle et de dialogue interculturel. L'OIM et l'Alliance des civilisations collaborent à l'élaboration d'un centre d'information Internet sur les meilleures pratiques suivies dans le cadre de programmes gouvernementaux, d'activités de la société civile et d'initiatives universitaires en vue de faciliter l'intégration et l'autonomisation des migrants. Les projets d'intégration des migrants de l'OIM, qui se sont élevés à plus de 40 en 2009, ont été réalisés principalement dans l'Union européenne. Parmi les projets non européens, il convient de citer le projet triennal d'éducation et d'intégration des enfants migrants mis en œuvre au Japon, dont le budget s'élève à 3 725 754 000 yen (soit environ 38 millions de dollars E.-U.). A mesure que s'accroît la diversité ethnique et culturelle dans les pays d'immigration, traditionnels comme récents, l'assistance aux gouvernements aux fins de faciliter l'intégration des migrants restera une activité prioritaire de l'OIM.

103. **Migration et développement économique/communautaire :** L'OIM a réalisé plusieurs publications sur la thématique migration et développement, dont *L'Expérience du Mida et au-delà*, *Migration for Development in the Horn of Africa*, ou encore le manuel consacré à l'intégration de la migration dans les stratégies de réduction de la pauvreté, à paraître. Dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement tenu à Athènes en novembre 2009, l'OIM a été chargée par le Gouvernement des Emirats arabes unis de mener une étude sur le rôle des centres de documentation et d'information pour les migrants dans le monde. Cette étude est une évaluation rapide des activités déployées par ces centres

pour doter les migrants des moyens de contribuer au développement et de mieux se protéger tout au long du processus migratoire.

104. En ce qui concerne les programmes de l'OIM, le programme Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) continue de se développer. Des programmes MIDA de grande envergure sont en cours d'élaboration pour la Somalie, notamment le programme QUESTS-MIDA, le projet MIDA Somalie Santé et le projet MIDA Femmes Somalie. Pour la première fois depuis la conceptualisation du MIDA, la valeur globale des programmes MIDA a dépassé celle des programmes de retour de nationaux qualifiés de l'OIM.

105. **Retour et réintégration de nationaux qualifiés** : L'OIM a aidé les pays à valoriser leur capital humain en facilitant le retour (temporaire, permanent ou virtuel) de nationaux hautement qualifiés ainsi que leur placement dans des secteurs clés de l'économie. Des programmes de retour de nationaux qualifiés se sont poursuivis, en 2009, en Afghanistan et en Géorgie, tandis que des initiatives ont été lancées, entre autres, en Angola, au Rwanda et en Zambie, pour affecter des membres qualifiés des diasporas à des postes, généralement à court terme, dans des entreprises privées ou dans le secteur public de leur pays d'origine.

106. **Rapatriements de fonds** : Un certain nombre d'études remarquables ont été effectuées en 2009 sur les rapatriements de fonds, notamment sur les flux de fonds rapatriés en Angola par la diaspora au Portugal et en Afrique du Sud, et sur les incidences sur le développement des fonds rapatriés par les travailleurs migrants pakistanais d'Arabie saoudite à destination de foyers de migrants au Pakistan. Ces deux études seront publiées par l'OIM en 2010. En partenariat avec l'Union postale universelle, les bureaux extérieurs de l'OIM à Dar es-Salaam et à Kampala ont lancé un projet-pilote sur les transferts de fonds électroniques entre la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda. Ce projet a pour but de réduire les frais de transfert des rapatriements de fonds.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 1, 3, 4, 8 et 12)

III. APPUI AUX OPERATIONS

107. Le Département de l'appui aux opérations (OSD) est chargé de superviser et de coordonner les activités des trois divisions mentionnées ci-après, et assiste le Directeur général dans ses décisions concernant les opérations à l'échelle mondiale. OSD veille à que les migrants comme les gouvernements bénéficient de services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût.

A. Gestion des mouvements

108. En 2009, l'OIM a apporté une aide aux mouvements à 334 708 personnes, soit 76 % de plus qu'en 2008 (190 647 personnes). Les mouvements effectués dans le cadre de la réinstallation ou du rapatriement de réfugiés ont concerné 137 752 personnes, soit 41 % de l'aide totale apportée par l'OIM aux personnes ayant besoin d'un appui international. L'aide aux mouvements fournie au titre d'autres activités se décompose comme suit :

- 144 727 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de l'aide aux déplacés internes et à la réinstallation ;
- 31 905 personnes ont bénéficié d'une aide au titre de la migration régulée ;

- 19 586 personnes ont bénéficié d'une aide au titre de la migration assistée ;
- 395 personnes ont bénéficié d'une aide au titre de l'appui aux programmes de caractère général ;
- 343 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le cadre d'activités relevant de la thématique migration et développement.

Programme d'assistance humanitaire aux migrants en détresse

109. Le programme d'assistance humanitaire aux migrants en détresse permet de venir en aide aux migrants en détresse, quel que soit leur statut, à condition qu'il existe un besoin humanitaire établi ou un souhait avéré de se déplacer, et que les intéressés ne puissent bénéficier d'aucun autre programme de l'OIM ou d'une autre institution. En 2009, l'OIM a aidé 394 personnes (381 en 2008) à regagner leur pays d'origine (141 de sexe féminin et 253 de sexe masculin), dont 86 % étaient âgées de plus de 12 ans (93 % en 2008). Les demandes d'assistance sont venues des quatre continents, l'Asie et l'Afrique représentant 52 % du total. Les destinations finales concernaient tous les continents, mais plus particulièrement l'Afrique (40 % des retours, contre 60 % en 2008).

Rapatriement

110. Au total, 18 035 personnes ont reçu une aide de l'OIM au titre des activités de rapatriement, soit nettement plus qu'en 2008 (14 862). En 2009, les activités ponctuelles de rapatriement visaient principalement à faciliter le retour de particuliers ou de petits groupes de réfugiés dans leur pays d'origine, comme la République démocratique du Congo (17 025 personnes), l'Iraq (353 personnes), le Soudan (287 personnes) et le Libéria (100 personnes). Des activités de réparation ont été menées sous l'égide du Mémorandum d'accord conclu entre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'OIM.

Aide à la réinstallation

111. L'aide aux mouvements apportée au titre de la réinstallation a augmenté en 2009. Au total, 119 717 personnes ont bénéficié d'une aide à la réinstallation, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2008 (95 590). Cet accroissement est dû au volume de réinstallations au Moyen-Orient (28 573 personnes contre 20 004 en 2008) et en Asie du Sud (18 753 personnes contre 9 590 en 2008).

112. Au total, 82 473 personnes sont parties aux Etats-Unis, soit une augmentation nette de plus de 26 % par rapport à 2008, essentiellement en raison d'un accroissement du nombre de migrants provenant du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud.

113. Une aide à la réinstallation au Canada a été apportée à 12 177 personnes, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2008 (10 483). Une aide à la réinstallation en Australie a été offerte à 8 651 personnes, soit une progression de 26 % par rapport à 2008 (6 839).

114. Une aide à la réinstallation dans des pays nordiques a été offerte à 8 603 personnes (soit une augmentation de 15 %), tandis que 5 569 personnes ont été réinstallées en Europe occidentale, essentiellement dans des pays de réinstallation émergents de l'Union européenne.

Révision administrative

115. S'appuyant sur un rapport des vérificateurs externes aux comptes intitulé *The roadmap to a better movement cost processing*, la Division de la gestion des mouvements (MMD) a entrepris de mettre en œuvre les recommandations relatives aux données et aux mesures financières et opérationnelles permettant de renforcer le contrôle de la qualité des données. Compte tenu des changements prévus, MMD a publié l'Instruction relative aux lignes directrices applicables à l'établissement de rapports sur les mouvements.

Formation et applications

116. A la fin de 2009, la quasi-totalité des bureaux extérieurs de l'OIM avaient reçu une formation de base à l'aide du module de formation intégré SAFARI (tarifs aériens types et réservations pour les membres du personnel de l'OIM). Ce module permet de se familiariser avec les procédures de l'OIM relatives à la gestion des programmes de mouvements de l'Organisation utilisant des applications particulières, telles que le système de réservation électronique AMADEUS ou iGATOR.

117. A la suite d'une enquête publiée en juillet 2009, MMD a amélioré ses programmes de formation et lancé des cours de perfectionnement à Nairobi pour la région Afrique. Un deuxième volet consiste en une formation en cours d'emploi prévoyant des échanges de personnel pouvant durer jusqu'à trois mois dans un bureau extérieur traitant un volume important de réinstallations. Les bureaux extérieurs de l'OIM à Addis Abeba, Amman, Bangkok, Katmandou et Nairobi ont accueilli des collègues d'Afghanistan, du Costa Rica, de l'Equateur, de la Fédération de Russie, du Sénégal, de la République arabe syrienne et du Royaume-Uni. Le dernier volet consiste en un séjour d'un mois à Genève pour travailler au sein de la Division. A ce jour, trois candidats ont achevé toute la formation.

118. L'accès au système de réservation électronique AMADEUS a été considérablement amélioré en 2009, 75 bureaux extérieurs de l'OIM étant désormais équipés de 195 licences. A titre de comparaison, 47 bureaux extérieurs de l'OIM étaient équipés de 106 licences en 2005.

Accords

119. En 2009, l'OIM a conclu des accords avec trois nouvelles compagnies aériennes : Emirates, Egyptair et KLM. Vingt-neuf charters ont été affrétés en 2009 pour un montant total de 1 331 384 dollars E.-U.. Au total, les dépenses engagées par l'OIM pour les transports aériens en 2009 se sont élevées à plus de 138 139 000 dollars E.-U., concernant 225 109 passagers (soit une augmentation de 22 % par rapport à 2008).

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10 et 11)

B. Tableaux statistiques pour 2009

- **Tableau 1 : Mouvements par région et par secteur de services**

Ce tableau résume les activités de transport de l'OIM par région (selon le découpage budgétaire) et par secteur régional de services (selon le Programme et Budget pour 2009, document MC/2258).

- **Tableau 2 : Mouvements par région de départ et de destination**

Ce tableau résume l'activité de transport de l'OIM par région géographique et par lieu de départ et de destination.

- **Tableau 3 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays ou région de destination**

Ce tableau résume l'activité de transport de l'OIM par secteur de services, programme/projet et région géographique de départ, ainsi que par principaux pays ou régions de destination. Tous les autres pays ou régions de destination sont regroupés au sein de leur région géographique respective.

- **Tableau 4 : Statistiques par sexe et par tranche d'âge**

Ce tableau donne une ventilation des migrants assistés par l'OIM en fonction du sexe et de la tranche d'âge. Il montre que le nombre de migrants hommes dépasse celui des femmes de 7 %.

Tableau 1 : Mouvements par région et par secteur de services

Région	Secteur de services	Nombre total de migrants
Afrique	Aide au rapatriement	17 518
	Aide à la réinstallation	10 898
	Aide aux opérations d'urgence	9 284
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	2 351
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	1 981
	Retour et réintégration de nationaux qualifiés	340
	Lutte contre la traite	278
	Migration de main d'œuvre	156
Afrique - Total		42 806
Asie et Océanie	Aide aux opérations d'urgence	135 442
	Aide à la réinstallation	58 243
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	7 588
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	852
	Lutte contre la traite	55
	Retour et réintégration de nationaux qualifiés	3
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	2
Services couverts par les revenus discrétionnaires	1	
Asie et Océanie - Total		202 186
Europe	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	25 885
	Aide à la réinstallation	17 168
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	2 398
	Lutte contre la traite	386
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	207
	Aide au rapatriement	17
Europe - Total		46 061
Amérique latine et Caraïbes	Migration de main d'œuvre	4 184
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	2 292
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	1 135
	Lutte contre la traite	130
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	124
	Aide au rapatriement	107
Amérique latine et Caraïbes - Total		7 972
Moyen-Orient	Aide à la réinstallation	18 239
	Aide au rapatriement	351
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	53
	Lutte contre la traite	2
Moyen-Orient - Total		18 645
Amérique du Nord	Aide à la réinstallation	4 887
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	987
Amérique du Nord - Total		5 874
Appuis et services à l'échelle mondiale	Aide à la réinstallation	10 282
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	423
	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	394
	Aide au rapatriement	42
	Lutte contre la traite	22
Aide aux opérations d'urgence	1	
Appuis et services à l'échelle mondiale - Total		11 164
Total général		334 708

Tableau 2 : Mouvements par région de départ et de destination

		Région / Zone de destination															
Région de départ	Zone de départ	Afrique et Moyen-Orient							Afrique et Moyen-Orient Total	Amériques						Amériques Total	
		Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest		Pays andins	Caraïbes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Amérique du Sud, et autres	Cône Sud		
Afrique et Moyen-Orient	Afrique centrale	41				1		4	46					498		6	504
	Afrique de l'Est	83	232	815				23	1 153					7 441			7 441
	Corne de l'Afrique			9 373					9 373					3 245			3 245
	Moyen-Orient		15	61	328				404					21 171	5		21 176
	Afrique du Nord	216		282	16	1	1	1 654	2 170	8				1 547		4	1 559
	Afrique australe	17 086	6	1				177	17 270		1			968			969
	Afrique de l'Ouest	8		3				1	202	2				1 684		4	1 690
Afrique et Moyen-Orient - Total		17 434	253	10 535	344	3	1 178	1 871	30 618	10	1		36 554		19	36 584	
Amériques	Pays andins									24	4	135	1 867		259	2 289	
	Caraïbes									2	158	9	4 839		5	5 013	
	Amérique centrale et Mexique							2	2	438	106	473	4 242	1	221	5 481	
	Amérique du Nord						6	6	6	4		4	6		23	37	
	Amérique du Sud, autres																
Cône Sud				2				2	2	124	14	12	261		49	460	
Amériques - Total					2		6	2	10	592	282	633	11 215	1	557	13 280	
Asie et Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande		5		10	10	23		48	9			19		1	29	
	Asie centrale				5			1	6				518			518	
	Extrême-Orient									3			72	1		76	
	Mélanésie							1	1								
	Micronésie																
	Asie du Sud		2						2				16 594			16 594	
	Asie du Sud-Est			1					1	1			25 574			25 575	
Asie du Sud-Ouest				28				28				2 145		3	2 148		
Asie et Océanie - Total			7	1	43	10	23	2	86	13			44 922		5	44 940	
Europe	Etats baltes				7			2	9				4			4	
	Caucase												71			71	
	Europe centrale	6	7	6	90	29	5	106	249	10	6	16	4 856		15	4 903	
	Europe orientale	2	1	5	7	8	3	83	109				2 362		2	2 364	
	Pays nordiques	17	5	18	669	1	4	40	754		2	1	16		10	29	
	Europe du Sud-Est			4	15	4		2	25	1			5 626			5 627	
	Europe méridionale	1	1	18	31	95	38	83	267	536	9	71	280		956	1 852	
Europe occidentale	50	147	106	2 423	313	667	856	4 562	422	119	47	816	36	2 152	3 592		
Europe - Total		76	161	157	3 242	450	717	1 172	5 975	969	136	135	14 031	36	3 135	18 442	
Total général		17 510	421	10 693	3 631	463	924	3 047	36 689	1 584	419	768	106 722	37	3 716	113 246	

Tableau 2 : Mouvements par région de départ et de destination (suite)

Région / Zone de destination																Asie et Océanie Total	Europe Total	Total général			
Asie et Océanie								Europe													
Australie et Nouvelle-Zélande	Asie centrale	Extrême-Orient	Mélanésie	Micronésie	Polynésie	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest	Etats baltes	Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale	Europe occidentale					
81											7		291		1	388	687	1 318			
1 764						5					2		678		391	578	1 649	12 012			
495											48		2 756		1	669	3 474	16 587			
1 257	1					6	4				375	21	2 120		127	3 708	6 351	29 199			
353						6	1						160		6	26	192	4 281			
1 545							3						85			62	147	19 934			
873						2	1				9		60			458	527	3 295			
6 368	1					19	9				441	21	6 150		526	5 889	13 027	86 626			
637		3									3		27		263	324	617	3 546			
													11		8	134	153	5 166			
7		3					3				4				8	3	15	5 511			
37						1	1						3			1	4	86			
							8						1				1	9			
189		23					3				5	3	13		328	242	591	1 268			
870		29				1	15				12	3	55		607	704	1 381	15 586			
1	1	31	16		5	76	96	12			15	1	3	8	4	78	109	424			
22	1							14				1	252			9	262	823			
18	4	3					29						2	2		11	15	145			
						1		1				1					1	4			
			6															6			
1 122						135 441					11		722			365	1 098	154 257			
3 550	2	1		1		29	10	378			57		899		2	50	1 008	30 555			
898								1			16		775			60	851	3 926			
5 611	8	35	22	1	5	135 547	135	406			99	3	2 653	10	6	573	3 344	190 140			
	1					3					5		6				12	29			
1	4					1		7				1	2			62	79	163			
31	2 024	149				192	411	91		6	505	142	2 311	9	1 824	57	86	4 940			
6	73	13				27	16	81		1	62	11	87	52		26	241	2 930			
16	24	36				61	16	91		2	14	27	90	11	358	1	504	1 531			
411	129	3				34	14	23			6	4	28	134	91	54	368	6 634			
4	2	2				18	10	12			3	39	42	1	35	2	215	2 382			
233	372	843			2	644	420	1 281		5	686	318	1 243	1	1 345	140	3 748	15 697			
702	2 629	1 046			2	980	887	1 586			7 832	14	1 281	542	3 809	222	3 656	254	329	10 107	42 356
13 551	2 638	1 110	22	1	7	136 547	1 046	1 992	156 914	14	1 281	1 094	3 836	9 080	3 666	1 393	7 495	27 859	334 708		

Tableau 3 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination

Services	Programme / Projet	Région de départ	Nombre total de migrants	Pays / régions de destination									
				Afghanistan	Australie	Bolivie (Etat plurinational de)	Brésil	Canada	Chine	République démocratique du Congo	Danemark	Ethiopie	Finlande
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique et Moyen-Orient	50 922		4 194		10	7 571				176	796
		Amériques	6 259		5	30	965						3
		Asie et Océanie	48 479		4 035			2 810				398	339
		Europe	14 057	6	417	18	18	831	1	3	5	2	69
	Total partiel^a			119 717	6	8 651	18	58	12 177	1	3	579	2 1 207
	Aide au rapatriement	Afrique et Moyen-Orient	17 839							17 025			6
		Amériques	102		1								
		Asie et Océanie	3										
		Europe	91	1									1
	Total partiel			18 035	1		1			17 025			7
Aide aux opérations d'urgence	Afrique et Moyen-Orient	9 284									6		
	Amériques	1											
	Asie et Océanie	135 441											
	Europe	1											
Total partiel			144 727							6			
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise - Total^a			282 479	7	8 651	19	58	12 177	1	17 034	579	9 1 207	
Migration assistée	Traitement des dossiers et intégration des migrants	Afrique et Moyen-Orient	4 951		1 914			221				2	66
		Amériques	3 532		794	6	14	782	18		3		
		Asie et Océanie	5 239		1 100			2 364					5
		Europe	1 524		138			678	1	1			1
	Total partiel			15 246		3 946	6	14	4 045	19	1	5	72
Migration de main-d'œuvre	Afrique et Moyen-Orient	150					141						
	Amériques	4 187					4 136						
	Europe	3											
Total partiel			4 340				4 277						
Migration assistée - Total			19 586		3 946	6	14	8 322	19	1	5	72	
Migration régulée	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	Afrique et Moyen-Orient	2 696			5					92	804	
		Amériques	1 136			3	124						
		Asie et Océanie	835	352		1	4	22			1		
		Europe	26 032	623	140	480	2 494	755	996	26		69	
	Total partiel^{a,b}			30 699	975	140	488	2 619	759	1 018	118	1 873	
	Lutte contre la traite	Afrique et Moyen-Orient	314								81		
		Amériques	74										
		Asie et Océanie	93	1					1				
Europe		392				3						1	
Total partiel^b			873	1			3		1	81	1		
Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	Amériques	124			50								
	Asie et Océanie	2	1										
	Europe	207	25			2				1		2	
	Total partiel			333	26		50	2			1	2	
Migration régulée - Total^{a,b}			31 905	1 002	140	538	2 624	759	1 019	200	1 876		
Appui aux programmes de caractère général	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique et Moyen-Orient	141				4				9	19	
		Amériques	171			4							
		Asie et Océanie	45	14									
	Europe	37	7										
Total partiel			394	21		4	4			9	19		
Services couverts par les revenus discrétionnaires	Afrique et Moyen-Orient	1											
	Total partiel			1									
Appui aux programmes de caractère général - Total			395	21		4	4			9	19		
Migration et développement	Retour et réintégration de nationaux qualifiés	Afrique et Moyen-Orient	328										
		Asie et Océanie	3										
		Europe	12										
Total partiel			343										
Migration et développement - Total			343										
Total général			334 708	1 030	12 737	567	2 700	21 258	1 039	17 244	585	904 1 279	

^a Certains mouvements de migrants réinstallés dans un pays tiers apparaissent aussi en regard de la catégorie des retours volontaires assistés. De même, certains mouvements effectués dans le cadre des retours volontaires assistés relèvent de projets qui ressortent de la catégorie des mouvements.

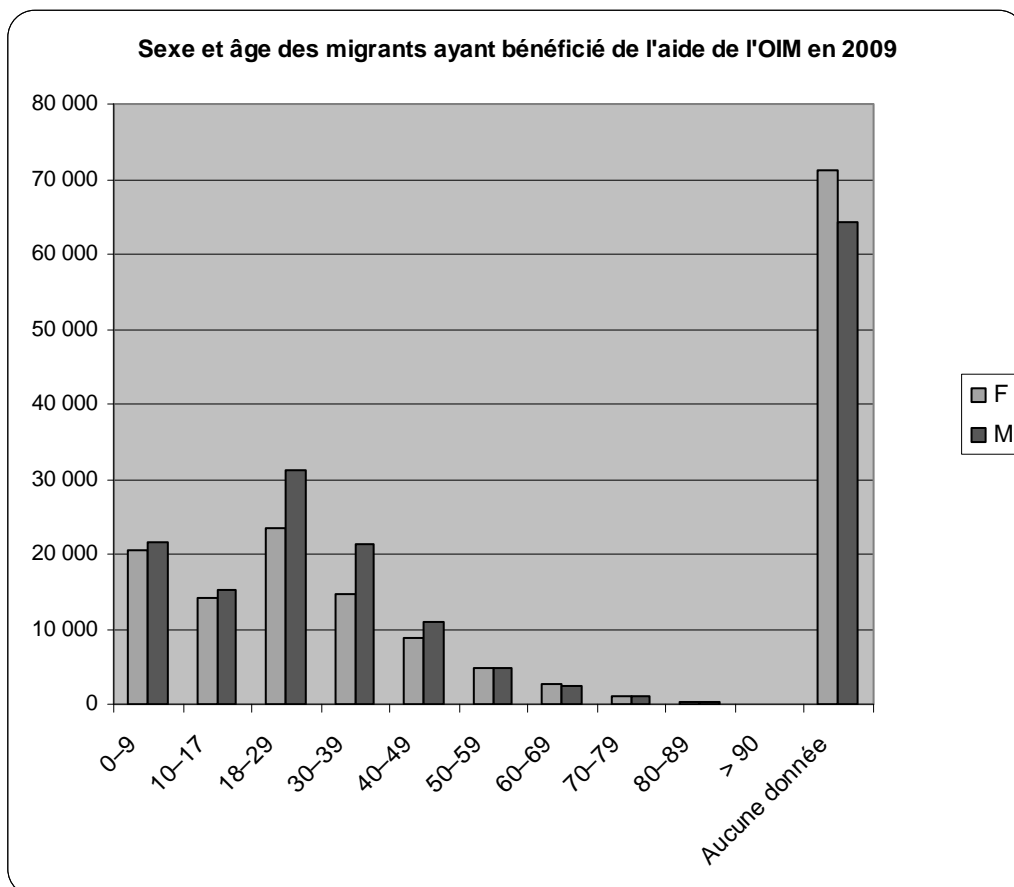
^b Certaines des victimes de la traite auxquelles l'OIM est venue en aide ont été transportées au titre de projets relevant du service des retours volontaires assistés

Tableau 3 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination (suite)

Pays / régions de destination																	Autres pays dans la région de destination						
France	Géorgie	Allemagne	Iraq	Italie	Mongolie	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Nigéria	Norvège	Fédération de Russie	Serbie	Kosovo sous admin des Nations Unies (rés.1244 du Conseil de sécurité)	Sri Lanka	Soudan	Suède	Ukraine	Royaume-Uni	Etats-Unis d'Amérique	Viet Nam	Afrique et Moyen-Orient	Amériques	Asie et Océanie	Europe
842		2 069	4	124		221	216		1 182					3	3 562		1 148	27 880		81	5		838
140						6	66								37			4 891			113		3
47						127	470		910						991		123	38 062			3		162
184	60		163		20	17	2	133	10	13	5	40	7		125	6	89	11 640		81	23	11	58
1 213	60	2 069	167	124	20	371	754	133	2 102	13	5	40	7	3	4 715	6	1 360	82 473		162	144	13	1 061
			324											278						202	1		3
4																		34			56		7
			29					1	1	4										1	34	18	1
4			353					1	1	4				278				34		203	91	19	13
														9 039						239			1
													135 441							1			
																				1			
														135 441	9 039					240			1
1 217	60	2 069	520	124	20	371	754	134	2 103	17	5	40	135 448	9 320	4 715	6	1 360	82 507		605	235	33	1 074
26		20		393		626	44		316				1		49		19	729		5		1	519
245		81		98		16	5			1					12		173	362		2	424	8	488
3						48	5		3						6		6	1 616		6	1	3	73
2	14	2	1	10	2	6		10	1	11	84	102			1	20	1	82		12	49	16	279
276	14	103	1	501	2	696	54	10	320	12	84	102	1		68	20	199	2 789		25	474	28	1 359
			1	1				9										3		6	1		39
																				6	3		
		1		1				9										3		6	4		39
276	14	104	1	502	2	696	54	19	320	12	84	102	1		68	20	202	2 789		31	478	28	1 398
		2	15				194						1	8						1 563	2	4	8
		17	3				2													993	4	3	
2						1						1	36			1	39	12	10	44	9	223	37
	663		2 547	1	1 912		5 433	8	2 443	574	1 686	199	61		1 730	3	44	588	2 262	1 266	2 442	2 581	
2 663	19	2 585	4	1 912		6 629	8	2 443	574	1 687	236	69	1 731	42	56 600	3 869	2 270	2 673	2 629				
							1	1	4							2		11		198	18	3	13
																	44						
					5												53						1
	1		1	17			28		62				3		13		1		24	21	131	86	
1			1	22		29	1	66					3		15		109		222	39	178	100	
																		1			65		8
	7						15		5				2	1						1			
																				53		74	17
	7						15		5				2	1				1	3	54	65	74	25
2 671	19	2 585	5	1 934		6 673	9	2 514	574	1 687	241	70	1 746	42	166 603	4 145	2 374	2 925	2 754				
									1				4	19		1				66	4	13	2
			5		1		1								2					163			
				8					1					1		1			6	4	11	2	
			5		9		1		2				4	20		4			2	72	171	41	6
														1									
														1									
			5		9		1		2				5	20		4			2	72	171	41	6
														328									
													2						1				
													2	340					1				
													2	340					1				
1 495	745	2 192	3 111	631	1 965	1 067	814	827	2 432	2 545	663	1 829	135 697	9 750	4 784	776	1 604	85 463	605	4 853	3 258	3 027	5 232

Tableau 4 : Statistiques par sexe et par groupe d'âge

Groupe d'âge	Sexe		Total
	F	M	
0-9	20 629	21 556	42 185
10-17	14 027	15 129	29 156
18-29	23 476	31 204	54 680
30-39	14 667	21 416	36 083
40-49	8 871	10 805	19 676
50-59	4 881	4 846	9 727
60-69	2 590	2 520	5 110
70-79	1 068	1 047	2 115
80-89	257	221	478
> 90	31	26	57
Aucune donnée	71 077	64 364	135 441
Total	161 574	173 134	334 708



C. Situations d'urgence et d'après-crise

120. Au sein du Département de l'appui aux opérations (OSD), la Division des situations d'urgence et d'après-crise (EPC) facilite la gestion de l'OIM des crises migratoires par l'intermédiaire d'un ensemble de services internes et externes coordonnés.

Appui technique et établissement des programmes

121. En 2009, EPC a appuyé techniquement l'élaboration de 260 projets, parmi lesquels 198 ont bénéficié du financement de donateurs et ont été mis en œuvre dans le courant de l'année. En outre, 16 projets (approuvés en 2008) ont reçu un financement et ont été lancés en 2009. Sur ces 214 projets, 76 concernaient directement des interventions d'urgence, et 138 des activités de redressement, d'atténuation et de préparation dans le cadre d'opérations d'aide dans des situations d'après-crise.

Situations d'urgence⁹

122. En 2009, l'OIM est intervenue dans 11 nouvelles situations d'urgence, en Afghanistan, en Angola, au Bangladesh, dans la République démocratique du Congo, en El Salvador, en Indonésie, à Sri Lanka, au Nicaragua, au Pakistan, aux Philippines et au Yémen.

123. EPC a donné à 18 bureaux extérieurs de l'OIM des conseils sur l'élaboration de plus de 70 projets ayant reçu un financement. Dans l'ensemble, 64 614 041 dollars E.-U. ont été alloués à des activités d'intervention dans des situations d'urgence¹⁰.

124. Les principaux donateurs soutenant les activités déployées par l'OIM dans des situations d'urgence ont été : le Gouvernement du Japon, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires des Nations Unies, le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), le Ministère britannique du développement international (DFID), le Bureau de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) chargé des secours à l'étranger pour le compte des Etats-Unis (OFDA), et le Fonds commun humanitaire pour le Soudan.

Appui aux interventions des groupes sectoriels ou apparentés

125. L'OIM a continué d'exercer le rôle de chef de file, à l'échelle mondiale, du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps (CCCM) dans sept pays (Bangladesh, El Salvador, Ethiopie, Népal, Pakistan, Philippines, et Timor Leste) ; elle était partenaire du groupe sectoriel des abris d'urgence et des articles non alimentaires dans huit pays

⁹ L'approche suivie par EPC pour faire face aux situations d'urgence est axée sur des activités de sauvetage : fourniture d'abris d'urgence, soutien logistique, distribution d'articles non alimentaires, transport, protection, gestion et coordination des camps, et reconstruction des infrastructures et du système d'assainissement.

¹⁰ En Afrique, 32 projets ont été financés, essentiellement afin de répondre à des troubles en Angola, dans la République démocratique du Congo, au Soudan et au Zimbabwe, et à des crises alimentaires en Ethiopie, au Kenya, au Mozambique, en Somalie, au Soudan et dans la République-Unie de Tanzanie ; dans les Amériques, 7 projets ont été mis en œuvre à la suite d'inondations en El Salvador et au Nicaragua, auxquels s'ajoute la poursuite des interventions d'urgence en Colombie et en Haïti ; en Asie, 37 projets ont reçu un financement pour des interventions au lendemain de conflits à Sri Lanka et au Pakistan, et en réponse aux catastrophes naturelles qui se sont produites au Bangladesh, en Indonésie et aux Philippines.

(Afghanistan, Indonésie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Yémen et Zimbabwe) ; elle a été le partenaire principal du groupe sectoriel de la logistique en Indonésie et au Népal, du groupe sectoriel de la santé en Indonésie, au Myanmar, au Népal et aux Philippines, et du groupe sectoriel de la protection aux Philippines, au Soudan et au Zimbabwe. Par ailleurs, l'Organisation continue d'exercer les fonctions de co-chef de file du groupe sectoriel du redressement rapide en Colombie.

Activités dans les situations d'après-crise

126. EPC a fourni une assistance technique à 27 bureaux extérieurs de l'OIM dans les domaines suivants : désarmement, démobilisation et réintégration ; stabilisation communautaire ; réforme du secteur de la sécurité ; redressement rapide et activités de transition ; et réduction des risques de catastrophe.

127. Un appui technique a été fourni pour 128 projets dont l'enveloppe (comprenant les fonds reçus en 2009 pour 10 projets approuvés en 2008) s'est élevée à 219 912 312 dollars E.-U.¹¹.

128. Les principaux donateurs soutenant les activités de redressement, d'atténuation et de préparation déployées par l'OIM ont été l'Australie, l'Allemagne, le Japon, le PNUD, la Commission européenne, le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'Etat des Etats-Unis, et USAID.

Préparation et intervention

129. En 2009, EPC a étoffé son fichier d'experts en proposant une formation ciblée et en renforçant la communauté interne de praticiens. A la fin de 2009, le fichier d'experts comprenait 528 profils (199 femmes et 329 hommes), dont 41 étaient des personnes qui n'étaient pas membres du personnel de l'OIM (23 hommes et 18 femmes). EPC a fourni une formation ou a envoyé en formation 144 membres du personnel (91 hommes et 53 femmes) de 63 bureaux extérieurs, qui ont ainsi bénéficié de 180 cours et ateliers de formation¹².

130. Un dispositif d'alerte rapide a été mis en place au début de l'année pour repérer les "points chauds", notamment dans les régions sujettes à des catastrophes naturelles, ce qui contribue à la capacité de l'OIM à réagir aux crises en temps opportun en coordination avec ses bureaux extérieurs.

131. Au niveau régional, EPC a établi une présence au Centre administratif de Panama, en avril 2009, afin de renforcer les capacités de planification, de préparation et de coordination de l'OIM, et pour répondre aux crises régionales touchant l'Amérique latine et les Caraïbes.

132. En octobre 2009, l'OIM a signé un accord technique avec le Programme alimentaire mondial et a rejoint le réseau mondial d'entrepôts humanitaires des Nations Unies, afin de

¹¹ Répartition par région : 56 projets financés en Afrique ; 36 projets en Asie ; 37 projets dans les Amériques ; et 9 projets en Europe.

¹² La formation portait sur des sujets divers, tels que : les interventions dans des situations d'urgence internes ; l'approche de responsabilité sectorielle interinstitutions ; la coopération civilo-militaire ; la démobilisation, le désarmement et la réintégration ; la réduction des risques de catastrophe ; la logistique ; ou encore des questions concernant spécifiquement les donateurs (ECHO ; Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, ou procédure d'appel global).

pouvoir utiliser facilement ces installations d'urgence et les services d'appui connexes, à titre gracieux ou en appliquant le principe du recouvrement des coûts.

133. EPC a appuyé la mise en place d'un programme régional de prévention des catastrophes qui s'applique principalement aux îles Marshall et aux Etats fédérés de Micronésie, dans la région du Pacifique.

134. EPC a également apporté un soutien à l'OIM Madrid dans la mise en place d'un mécanisme espagnol d'aide d'urgence à la migration destiné à atténuer les effets potentiellement déstabilisateurs des flux non contrôlés de migrants dans des installations d'urgence, ou à aider ceux qui ont besoin d'un soutien au rapatriement, ce qui permet aux autorités locales de gérer les flux migratoires de manière humaine.

135. Par ailleurs, EPC a soutenu des plans d'urgence interinstitutions au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone.

136. En ce qui concerne le financement, le compte d'opérations d'urgence a accordé des fonds renouvelables pour lancer des opérations de l'OIM en Angola et aux Philippines pour un total de 135 000 dollars E.-U.. Des fonds de l'équipe d'intervention d'urgence ont été utilisés pour soutenir le déploiement d'experts à Gaza et au Yémen, pour un total de 34 000 dollars E.-U., après quoi ces fonds ont été restitués.

Gestion des connaissances

137. EPC a formalisé le cadre de gestion des connaissances des situations d'urgence et d'après-crise afin de faciliter la gestion de la migration dans les situations d'urgence et d'après-crise tout en améliorant les capacités de réponse opérationnelles de l'OIM. A cette fin, le Dépôt de connaissances (Intranet) d'EPC a été créé au cours de l'année, et sera lancé durant le premier trimestre de 2010. Ce Dépôt de connaissances facilitera le partage d'informations, de pratiques et de politiques avec les bureaux extérieurs et les membres du personnel du monde entier.

138. Avec l'appui de sa communauté de praticiens, EPC a coordonné l'élaboration de plusieurs notes d'information en 2009, notamment un exposé rédigé en étroite collaboration avec l'Unité de coordination des questions de sexospécificité de l'OIM pour le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Partenariats

139. EPC a continué de se concerter avec des institutions des Nations Unies et le Comité permanent interorganisations (IASC) pour élaborer des directives et des outils, dispenser des formations, lancer des missions d'évaluation, établir des plans opérationnels, mettre en place des interventions et des mesures logistiques, constituer des stocks de matériel et d'équipement, et faire fonction de point focal pour appuyer les bureaux régionaux et de pays concernés.

140. Dans le cadre du plan de travail du IASC pour 2009, EPC a largement contribué aux discussions thématiques sur un certain nombre de questions inscrites au programme du Comité permanent, a assisté aux réunions de son groupe de travail à Washington DC, Genève et Nairobi, et a participé à divers sous-groupes de travail et groupes spéciaux du IASC pour

veiller à ce que la position de l'OIM soit prise en considération dans les délibérations et les décisions du Comité permanent.

141. EPC a représenté l'OIM aux réunions mensuelles des coordonnateurs de groupes sectoriels du IASC et aux réunions semestrielles des agences chefs de file sectoriels au niveau mondial. Elle a contribué à l'élaboration de matériels de formation et de directives, notamment des directives sur la fermeture des camps, de l'outil d'évaluation des besoins de la CCCM, de l'outil d'apprentissage électronique interinstitutions sur la sexospécificité, et des futures directives sur les centres collectifs.

142. En tant qu'agence chef de file à l'échelle mondiale du groupe sectoriel de la CCCM lors de catastrophes naturelles, l'OIM a, en alternance avec le HCR, présidé les réunions du groupe sectoriel à l'échelle mondiale, et a entrepris de se mettre en relation avec les donateurs pour leur présenter les résultats du groupe CCCM et ses effets sur le terrain. EPC a soutenu la révision du projet Sphere par l'intermédiaire du groupe sectoriel des abris d'urgence, et a accueilli une partie du processus de consultation sur la révision du secteur des articles non alimentaires. Elle a poursuivi sa participation au Module mondial de la logistique, à la Cellule d'appui au Module mondial de la logistique, et au Groupe de travail thématique sur le relèvement accéléré. Afin de préserver l'esprit de coordination par groupe sectoriel, EPC accueille en son sein le conseiller de l'Equipe de spécialistes de l'égalité des sexes, qui fournit aux groupes sectoriels du monde entier des orientations techniques pour que les questions de sexospécificité soient incluses dans les différents contextes.

143. En 2009, EPC a participé dans une large mesure à la rédaction du Manuel interorganisations pour la protection des déplacés internes et aux essais grandeur nature effectués par la suite. De même, elle a pris part à la révision du Cadre de solutions durables pour les déplacés internes, qui reconnaît l'importance que revêtent les mécanismes de réparation mis en place dans le cadre des programmes de stabilisation après une catastrophe pour les communautés intéressées.

144. Dans le cadre de la coordination civilo-militaire, deux réunions ont eu lieu en 2009 avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) pour débattre de la coopération en cours dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, ainsi que de la réforme du secteur de la sécurité financée par le fonds d'affectation spéciale du Partenariat pour la Paix de l'OTAN. Les deux organisations ont également examiné les possibilités de coopération future dans le domaine de la gestion des frontières, du changement climatique, de l'environnement et des migrations.

145. Dans le cadre de son action de sensibilisation des milieux universitaires, EPC a identifié de nouvelles possibilités de stage pour des étudiants de niveau Master, au titre d'un Mémorandum d'accord conclu avec l'Unité de reconstruction et de développement pour l'après-guerre de l'Université de York (Royaume-Uni), et a assuré une formation de deux jours sur les interventions humanitaires et les déplacements à l'intention d'étudiants en Master de gestion du maintien de la paix à l'Université de Turin (Italie).

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 1, 2, 3, 5, 9 et 10)

D. Soutien en matière électorale

146. L'Unité de soutien en matière électorale (ESU), qui fait partie d'OSD, est chargée de la planification, de la coordination et de la supervision des activités de l'OIM se rapportant aux élections. ESU apporte un soutien aux efforts déployés par les gouvernements pour faciliter l'accès des migrants au processus électoral de leur pays ou territoire d'origine. Les activités de l'Unité consistent notamment à soutenir le vote à l'étranger, à renforcer les capacités des organismes de gestion du processus électoral et des organisations de la société civile, ainsi qu'à apporter un appui logistique à la surveillance des élections.

147. En 2009, ESU a approuvé, examiné et suivi 13 projets concernant les élections, pour une valeur de 27 609 191 dollars E.-U.. Les activités de l'Unité ont été financées par le panier de fonds du PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, et des contributions de la Commission européenne.

148. L'Unité a apporté aux bureaux extérieurs l'appui suivant :

- **Soudan** : Supervision et administration d'un programme d'aides à des organisations de la société civile d'un montant de 2 343 304 dollars E.-U., pour mettre en œuvre des activités d'éducation civique et d'éducation des électeurs avant les élections de 2010¹³.
- **Afghanistan** : Appui à la commission électorale indépendante en vue de mettre en place des systèmes de gestion des ressources humaines et de système de paie concernant 500 employés permanents et quelque 197 500 agents électoraux temporaires.
- **Liban** : Appui destiné à la mise en place du Parlement national des jeunes du Liban.
- **République de Moldova** : Aide au gouvernement pour sensibiliser la population et augmenter la participation aux élections parlementaires de 2009. La participation à ces élections a augmenté de plus de 70 % par rapport aux élections parlementaires de 2005.

149. **Formation et ateliers** : Six membres du personnel ont été formés pour pouvoir fournir une aide électorale efficace, et un membre du personnel a bénéficié d'une formation au titre du programme BRIDGE (Bâtir des ressources en démocratie, gouvernance et élections).

150. **Partenariats et coopération** : L'Unité a poursuivi sa coopération avec la Division de l'assistance électorale, ainsi qu'avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, avec l'Organisation des Etats américains, le Réseau commun pour le renforcement des compétences des donateurs (Train4Dev), et avec la Plate-forme globale de formation sur l'assistance électorale efficace du partenariat CE-PNUD- International IDEA.

¹³ Il convient de signaler que 30 % des participants aux activités d'éducation civique et d'éducation des électeurs supervisées par l'OIM étaient des femmes.

151. En ce qui concerne la gestion de l'information, l'Unité a poursuivi le développement de sa base de données de documentation électorale et de profils d'experts électoraux. Des documents d'information ont été élaborés et traduits aux fins de diffusion interne et externe. Des études ont été réalisées sur les droits des migrants et la participation politique des femmes migrantes aux élections

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 2, 3, 5, 8, 9 et 10)

IV. MIGRATION ET SANTE

152. En 2009, le Département de migration et santé (MHD) a continué de promouvoir la mise en œuvre de politiques fondées sur des observations factuelles, ainsi que de programmes de santé pour répondre aux besoins des Etats Membres en matière de gestion des aspects de la migration liés à la santé.

153. MHD a supervisé en 2009 188 projets représentant une enveloppe de dépenses de 59,5 millions de dollars E.-U., engagées pour l'essentiel pour des activités menées en Asie (43 %) et en Afrique (38 %). Comparé aux dépenses effectuées en 2008 au titre des programmes de santé (52,2 millions de dollars E.-U.), ce chiffre confirme que le volume et l'étendue des activités ne cessent d'augmenter dans ce domaine.

A. Evaluation sanitaire dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage

154. Le domaine d'activité de MHD le plus important en 2009 concernait l'évaluation sanitaire dans le contexte migratoire et l'assistance sanitaire durant le voyage (68 % des programmes). Plus de 280 000 évaluations sanitaires ont été effectuées au profit de migrants et de réfugiés dans plus de 50 pays. L'OIM effectue ces évaluations à l'aide de systèmes de dépistage et de diagnostic respectueux des migrants, fondés sur les principes de qualité, d'intégrité et d'efficacité. Le but des évaluations sanitaires de l'OIM est de déceler tout état préoccupant pour la santé publique, afin d'atténuer l'impact éventuel du poids de la morbidité d'un migrant sur les services sanitaires et sociaux d'un pays. Cependant, ces programmes entendent également répondre aux besoins sanitaires particuliers des migrants pour faciliter leur intégration dans la société d'accueil.

B. Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants

155. Le deuxième domaine d'activité de MHD, par ordre d'importance, est la promotion de la santé et l'assistance sanitaire aux migrants (20 %), qui a connu une expansion continue en 2009. Mis en œuvre avec le soutien de partenaires de la communauté internationale, de gouvernements et de la société civile, ces programmes étaient axés sur le renforcement de services et de systèmes sanitaires respectueux des migrants. Par exemple, l'OIM Pretoria et l'OIM Bruxelles ont entrepris d'élaborer des modules et un programme de formation adaptés aux migrants qui renforceront la capacité d'étudiants en médecine et de professionnels de la santé à fournir des services de santé adaptés. En outre, l'OIM a été choisie par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies pour mettre en œuvre un projet sur la comparabilité des données relatives au VIH parmi les migrants, ce qui renforce la position de l'Organisation dans le domaine de la recherche sur la santé des migrants en Europe.

156. D'autres programmes ont porté plus particulièrement sur la facilitation des migrations de main-d'œuvre dans des conditions plus sûres. En 2009, le partenariat de l'OIM sur le VIH et la mobilité en Afrique australe (PHAMSA) a apporté une assistance technique à la Communauté pour le développement de l'Afrique australe aux fins d'élaboration du cadre de politique générale sur la mobilité des populations et les maladies transmissibles, et a fait une proposition régionale à l'intention du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour traiter le VIH dans les communautés transfrontalières. PHAMSA a également réalisé une évaluation régionale des besoins en matière de prévention du VIH des populations migrantes et mobiles de l'Afrique australe pour le compte de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, qui a examiné les diverses formes de migration et les vulnérabilités au VIH qui leur étaient associées, et a recensé les possibilités et les obstacles qui se présentaient pour l'élaboration de programmes futurs. Le partenaire de santé publique de l'OIM dans le projet Finca Sana ("Exploitations agricoles saines"), au Costa Rica, qui vise à améliorer la santé des travailleurs migrants, s'est vu décerner la première place dans la catégorie des projets de santé novateurs, et la troisième place toutes catégories confondues, par le prestigieux concours Expériences en innovation sociale, organisé par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2009.

157. Durant l'année considérée, l'OIM s'est employée à promouvoir activement le bien-être psychosocial des migrants, des demandeurs d'asile et des populations déplacées. A cet égard, elle s'est lancée dans une série d'études et d'activités en Europe orientale et en Asie sur les défis que pose la migration de main-d'œuvre à la structure familiale et au bien-être personnel des migrants et des membres de la famille restés au pays. Ces initiatives ont débouché, entre autres, sur la création d'un observatoire italo-ukrainien sur la migration féminine. Par ailleurs, en collaboration avec six centres d'excellence psychosociaux et universitaires, l'OIM a évalué les vulnérabilités les plus fréquentes des demandeurs d'asile dans les centres d'accueil et d'identification en Grèce, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

158. Pour mieux gérer la migration des travailleurs de santé, l'OIM Bruxelles et l'OIM Pretoria ont collaboré en tant que partenaires principaux, parmi d'autres, au projet mondial relatif à la mobilité des professionnels de la santé, dans le but de réaliser des études de pays qualitatives et quantitatives, au niveau macro, en Angola, en Egypte, au Ghana, au Kenya, au Maroc et en Afrique du Sud, qui ont permis de mieux comprendre la question, peu explorée, de la mobilité des professionnels de la santé, notamment à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Union européenne.

C. Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise

159. Le troisième domaine d'activité de MHD est l'assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise (12 %). En 2009, l'OIM a renforcé son rôle au sein du groupe sectoriel de la santé, et a coopéré étroitement avec l'Equipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur le VIH dans les situations d'urgence, et avec l'Equipe spéciale sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Tout au long de l'année, l'OIM a facilité l'accès aux soins de santé primaires de personnes déplacées ou retournant dans leur pays, et de communautés au Kenya, à Sri Lanka et au Myanmar.

160. MHD a continué de nouer et de renforcer des partenariats à l'échelle mondiale, régionale et nationale en vue de faciliter le dialogue et la collaboration entre diverses parties prenantes pour améliorer les normes minimales de santé pour les migrants, ainsi que la cohérence et l'harmonisation des politiques suivies.

161. A l'échelle mondiale, l'OIM a renforcé son partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avec laquelle elle plaide en faveur de la mise en œuvre de la résolution sur la santé des migrants adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2008. Par ailleurs, l'OIM a été invitée par l'ONUSIDA à contribuer à la préparation et à la mise en application du Segment thématique "Populations en mouvement" du Conseil de Coordination du Programme, qui a débouché sur des recommandations clés visant à réduire la vulnérabilité au VIH de ces populations. En 2009, le manuel *Caring for Trafficked Persons: Guidance for Health Providers*, élaboré par l'OIM en partenariat avec la London School of Hygiene and Tropical Medicine et un large éventail de spécialistes pluridisciplinaires, a été lancé sous l'égide de l'Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains. Le projet mondial de l'OIM de préparation, d'atténuation et de riposte à la pandémie pour les migrants, mené en partenariat avec des Etats Membres, des partenaires des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des membres de la société civile, a donné lieu à des activités en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est, en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

162. A l'échelle régionale, l'OIM a organisé en partenariat avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique l'atelier du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA) sur le thème "Promouvoir la santé et le développement : la santé des migrants en Afrique australe", qui a été l'occasion d'examiner les besoins sanitaires des migrants en Afrique australe. Le bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale a signé un mémorandum d'accord avec l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé, une institution spécialisée de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, en vue d'intensifier et d'harmoniser les efforts en faveur de la santé des migrants en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre du projet d'aide aux migrants et aux communautés, l'OIM a concouru à l'organisation de la consultation à l'échelle de l'UE sur la migration et la santé – "Une meilleure santé pour tous" - placée sous les auspices du gouvernement portugais, qui a réuni plus de 130 participants et experts de toute l'Europe. L'OIM a facilité une visite d'étude aux fins d'échange de connaissances Sud-Sud pour des fonctionnaires du Ministère de la santé d'Afrique du Sud et du Kenya en Thaïlande, en vue d'évaluer et de tirer des enseignements de l'approche suivie par le Gouvernement thaïlandais en matière de services de santé respectueux des migrants.

163. A l'échelle nationale, l'OIM a poursuivi sa coopération avec des ministères de la santé et d'autres interlocuteurs nationaux pour faire en sorte que les politiques et les pratiques nationales se préoccupent de la santé des migrants. En 2009, elle a signé des mémorandums d'accord sur la santé des migrants avec les Gouvernements du Cambodge, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 1, 2, 3, 5, 6 et 10)

V. POLITIQUES MIGRATOIRES ET RECHERCHE

164. Le Département des politiques migratoires et de la recherche (MPR) gère et coordonne :

- Les principales activités de forum et de dialogue de l'OIM, notamment dans le cadre du Dialogue international sur la migration (IDM).
- L'élaboration d'activités et de mesures de sensibilisation auprès de parties prenantes internes et externes dans le domaine de la migration, du changement climatique et de l'environnement.
- L'élaboration et la diffusion auprès de parties prenantes internes et externes de stratégies internationales en matière de politique migratoire.
- L'élaboration, la gestion et la diffusion auprès de parties prenantes internes et externes de publications et de programmes de recherche de l'OIM.

165. MPR vise à renforcer les capacités dont l'OIM a besoin pour aider les gouvernements à surveiller et à gérer les flux migratoires et à mettre en œuvre des politiques et des programmes appropriés dans le domaine de la migration.

A. Dialogue international sur la migration

166. Conformément au mandat énoncé dans la Constitution de l'OIM (article 1 1) e)) et en application de l'activité 7 de la Stratégie de l'OIM, l'IDM offre aux Etats Membres et observateurs de l'OIM, aux organisations internationales et non gouvernementales (ONG) et à d'autres partenaires un espace d'échanges et de dialogue sur des questions relatives aux mouvements migratoires actuels aux fins de dégager des solutions pratiques et de renforcer la coopération.

167. En 2009, le thème dominant de l'IDM (choisi par les Membres) était "Droits de l'homme et migration : œuvrer de concert à des migrations sûres, dignes et sans risque". Deux ateliers d'intersession se sont tenus, qui ont réuni chacun quelque 200 participants de plus de 70 pays, et un panel de haut niveau a été organisé lors de la session du Conseil de l'OIM.

168. A la demande des organisateurs et de certains gouvernements participants, l'IDM a joué un rôle déterminant dans l'élaboration et la coordination de la contribution de l'OIM au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), qui a eu lieu en Grèce en novembre 2009. La contribution de l'IDM a notamment revêtu la forme d'un document de travail pour l'une des sessions.

169. En 2009, l'IDM a continué d'appuyer les dialogues régionaux sur la migration dans le cadre des activités suivantes : aide à l'organisation de la Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR), co-organisée par le Gouvernement de la Thaïlande en juin ; amélioration de la rubrique du site Internet de l'OIM consacrée aux PCR ; et supervision d'une évaluation des principaux PCR.

B. Migration et environnement

170. En application des activités 6, 7 et 9 de la Stratégie de l'OIM, et conformément à leur objectif de répondre aux besoins grandissants des Etats et autres parties prenantes et de mieux suivre les questions de politique migratoire émergentes, MPR s'est employé, auprès des parties prenantes concernées par les migrations et par l'environnement, à combler le manque de connaissances et à dégager les moyens propres à garantir la cohérence entre les politiques et les activités opérationnelles ainsi que leur planification. A cette fin, il a œuvré avec un large éventail d'acteurs dans le cadre de l'Alliance sur le changement climatique, l'environnement et les migrations.

171. Sur le plan de l'aide humanitaire, MPR a, en coordination avec le Département de l'appui aux opérations (OSD)/la Division des situations d'urgence et d'après-crise (EPC), pris une part active aux travaux du Comité permanent interorganisations pour que la question du changement climatique figure aux programmes des urgences humanitaires et que les questions migratoires soient incorporées dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

172. Pour favoriser la cohérence interne des programmes, recenser les pratiques efficaces et les enseignements tirés, et guider l'élaboration de projets futurs dans ce domaine, MPR a élaboré en coordination avec OSD/EPC un recueil des activités programmatiques menées par l'OIM dans le monde entier dans le domaine de la migration, du changement climatique et de l'environnement.

C. Politique stratégique et planification

173. En 2009, la plupart des activités de l'Unité Stratégie et planification (SPP) se sont articulées autour de deux grands axes transversaux : la migration de main-d'œuvre (activité 12 de la Stratégie de l'OIM), et l'optimisation des incidences de la migration sur le développement économique et social (activité 4 de la Stratégie de l'OIM). L'Unité a notamment mené les activités suivantes :

- Rédaction, en consultation avec d'autres unités de l'Organisation, des aide-mémoire de l'OIM sur les thèmes : Les répercussions de la crise économique mondiale sur les migrants et la migration ; Migrations, changements climatiques et environnement ; et Programmes de réparation.
- Présentation et diffusion de la quatrième édition du Rapport *Etat de la migration dans le monde - 2008 : Gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation* (publié en novembre 2008), la publication phare de l'OIM, dans diverses métropoles dont Berlin, New Delhi, New York, Vienne et Varsovie.
- Elaboration du manuel sur l'intégration de la migration dans les plans de développement à l'intention des décideurs et des praticiens, en collaboration avec plusieurs institutions du Groupe mondial sur la migration. Le concept et le résumé de cet ouvrage ont été présentés lors du FMMD tenu à Athènes, en novembre 2009.

- Rédaction d'un chapitre de la publication de l'OIM intitulée *L'expérience du MIDA et au-delà : Application du concept de Migrations pour le développement à d'autres régions*.
- Préparation d'un document pour le Conseil de l'OIM sur la "Migration irrégulière et les flux composites : l'approche de l'OIM", qui présente la ligne générale de l'action menée par l'OIM ainsi que son expérience en matière de programmes.

174. A l'appui de l'activité 3 de la Stratégie de l'OIM, SPP a fourni un soutien et des conseils d'experts à des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, notamment dans le cadre des activités suivantes :

- Collaboration avec l'Institut universitaire européen de Florence et le Ministère des affaires indiennes d'outre-mer sur la question de la mobilité de la main-d'œuvre entre l'Inde et l'Union européenne.
- Rédaction d'un document intitulé "*Facilitating Regular Labour Migration to the EU: Partnerships between EU Member States and Third Countries of Origin*" pour la conférence organisée par la Présidence suédoise de l'Union européenne sur les migrations de main-d'œuvre et leur potentiel de développement à l'ère de la mobilité, tenue à Malmö (Suède). SPP a également contribué au séminaire organisé par l'OIM et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche sur le Partenariat Afrique-EU sur les migrations, la mobilité et l'emploi, qui s'était tenu à Bruxelles.
- Formation sur la migration de main-d'œuvre dispensée à des fonctionnaires croates et d'autres parties prenantes nationales lors d'un atelier organisé à Zagreb avec la Division Migration de main-d'œuvre et migration assistée dans le cadre du projet, financé par l'Union européenne, de renforcement des capacités, d'information et de sensibilisation en vue de promouvoir des migrations en bon ordre dans les Balkans occidentaux. SPP a également contribué à une formation assurée à Bichkek et à Hammamet (Tunisie) en vue de tester de nouveaux modules de formation sur la migration de main-d'œuvre élaborés conjointement par l'OIM et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et a participé à une session de formation sur les flux composites destinée à des fonctionnaires de pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, organisée à Prague dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen de l'Union européenne.

D. Recherche et publications

Unité de recherche

175. Les travaux de recherche en cours ont été poursuivis et de nouvelles activités dans d'autres domaines ont été lancées en 2009. Par ailleurs, l'Unité de recherche (RES) compte désormais deux attachés de recherche régionaux, basés respectivement au Caire et à Buenos Aires, et un troisième poste sera créé à Bangkok en 2010.

176. L'OIM est à la pointe de l'élaboration et de l'utilisation de profils migratoires nationaux dans plusieurs régions du monde. Utilisés par la Commission européenne pour son approche mondiale des questions migratoires, ces profils visent à aider les gouvernements à recueillir et à échanger des données migratoires essentielles et à analyser les tendances pour

qu'ils puissent élaborer des politiques migratoires en connaissance de cause et fournir une assistance en la matière. Financé par la Commission européenne, le projet-pilote intitulé : "Migrations en Afrique de l'Ouest et centrale : Profils nationaux pour le développement de politiques stratégiques" était un projet biennal de recherche et de renforcement des capacités, dont la mise en œuvre a été assurée par RES et la Mission à fonctions régionales de Dakar. Plusieurs ateliers ont été organisés, notamment sur la collecte et l'analyse de données et l'intégration de la migration dans les stratégies de développement national. Ce projet a également débouché sur une étude cartographique des questions sur la migration posées dans les enquêtes auprès des ménages, sur un guide de l'amélioration des données migratoires, sur 24 articles de recherche technique sur des questions politiques clés dans dix pays cibles, et sur huit groupes de travail techniques nationaux qui se sont régulièrement réunis pendant toute la durée du projet.

177. Des profils migratoires de la région de la mer Noire, réalisés en coordination avec l'OIM Budapest en 2008, ont été publiés en 2009. Des profils migratoires ont été réalisés et publiés sur l'Argentine, le Brésil, la Colombie (à paraître) et l'Equateur.

178. En coordination avec les départements compétents, RES s'est attelée à la prochaine édition de la publication phare de l'OIM, le Rapport *Etat de la migration dans le monde - 2010 : L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements*. Dix-huit documents d'information ont été commandés, et un atelier s'est réuni au Caire en décembre 2009 pour les examiner et préciser les thèmes du rapport.

179. L'OIM joue désormais un rôle de premier plan en matière de recherche sur l'équation migration et environnement. Outre les activités mentionnées ci-dessus dans la partie consacrée à l'IDM, RES, en collaboration avec l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, la Fondation Munich Re et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, a organisé le deuxième atelier d'experts sur le changement climatique, l'environnement et la migration. Tenu à Munich (Allemagne) en juillet 2009 en présence de 35 experts, cet atelier avait pour but de faire progresser les recherches.

180. Faisant suite au premier atelier munichoïse, le Rapport intitulé *Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence* a été publié en 2009 et distribué lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Copenhague. Cette publication traite des méthodes de collecte de données et de recherche, de la conceptualisation de l'équation migration et environnement, des catastrophes naturelles et de la dégradation de l'environnement, ainsi que des cadres politiques et juridiques.

181. La thématique migration et crise financière a également été explorée, notamment par le biais d'enquêtes auprès des bureaux extérieurs de l'OIM. Dans le cadre de la création, au sein de l'OIM Bruxelles, du réseau européen indépendant d'experts de la migration de main-d'œuvre et de l'intégration, financé par la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances de la Commission européenne, RES a réalisé une étude sur les conséquences de la crise économique pour l'élaboration des politiques dans les 27 Etats membres de l'Union européenne (à paraître). L'OIM Bruxelles a organisé en décembre 2009 un séminaire pour débattre des résultats préliminaires avec les parties prenantes intéressées de l'UE.

182. En partenariat avec l'Organisation internationale du Travail, RES a apporté son concours à la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités en matière de gestion des migrations en Chine, ainsi qu'au lancement d'une publication sur les flux migratoires entre la Chine et l'Europe.

183. Un financement a été consenti en 2009 pour la proposition de projet de RES présentée au Secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en vue de créer un observatoire des migrations pour ces Etats. L'exécution de ce projet de recherche et de renforcement des capacités, doté d'un budget de 9,5 millions d'euros, sera assurée par l'OIM et un groupement de 20 établissements de recherche sur une période de 57 mois.

184. RES a réalisé pour le compte du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et du Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine (MMEIA) du Mali une étude analysant les politiques migratoires et les cadres juridiques sur la migration en Afrique.

185. RES a encouragé la recherche sur les questions de sexospécificité en publiant l'étude intitulée *Gender and Labour Migration in Asia*, fondée sur un projet mis en œuvre par des bureaux extérieurs de l'OIM en Asie avec le soutien du Groupe de travail sur les questions de genre de l'OIM et RES.

186. Outre l'élaboration de ses propres projets de recherche, RES a apporté un soutien aux bureaux extérieurs en examinant des propositions de projet de recherche et diverses études portant, par exemple, sur la migration de main-d'œuvre, la traite des êtres humains, l'équation migration et environnement, la migration irrégulière ou la thématique migration et développement.

Unité des publications

187. Le catalogue des publications pour 2009 contient plus de 600 titres, qui reflètent la diversité des activités de l'OIM tant du point de vue des sujets traités que de la portée géographique et de l'objet des interventions de l'OIM (voir : http://publications.iom.int/bookstore/free/PUB_Catalogue09.pdf). L'Unité des publications a édité 49 livres et rapports en 2009, auxquels s'ajoutent la production de dépliants de l'OIM, la conception de pages de couverture, la publication de magazines et de bulletins ainsi que de brochures et de fiches d'information sur divers sujets relatifs à la migration.

188. Les titres ci-après ont été publiés dans la série Droit international de la migration : *Législations relatives à l'immigration légale dans les 27 Etats membres de l'UE* (anglais et français) ; *Glossary on Migration* (grec et turc) ; et *Migration and the Right to Health: A Review of International Law* (anglais). La traduction espagnole de *Compendium of International Migration Law Instruments* a également été publiée.

189. Des rapports de pays sur le VIH/sida ont été publiés, principalement par des bureaux extérieurs en Afrique, et des rapports sur la lutte contre la traite, la santé et les questions de sexospécificité ont été publiés par des bureaux de l'OIM du monde entier.

190. La librairie en ligne a été lancée en mai 2009. Au cours des huit premiers mois, 1 338 clients externes ont commandé des publications. De nombreuses publications peuvent être téléchargées gratuitement. L'intranet a été amélioré pour permettre aux membres du

personnel de l'OIM du monde entier d'accéder à l'ensemble des publications de l'Organisation.

Bibliothèque

191. La bibliothèque a continué d'enregistrer une augmentation sensible des demandes de services qui lui sont adressées, notamment en ce qui concerne l'aide à la recherche bibliographique sur des sujets précis ou l'accès à des matériels spécialisés. Des matériels électroniques qui ne sont pas librement accessibles sur Internet ont été mis à la disposition du personnel de l'OIM sur un lecteur partagé. Les archives de la bibliothèque de l'OIM ont été consultées par des universitaires étudiant les aspects historiques de la migration ainsi que l'histoire de l'Organisation.

192. La bibliothécaire a présenté la collection et les services de la bibliothèque de l'OIM lors d'une réunion d'experts de la Division Migration de main-d'œuvre et migration assistée sur le thème Migration et développement : Renforcer l'approche de l'OIM, qui s'est tenue en avril 2009. Grâce aux réactions positives que cette intervention a suscitées, le nombre de demandes d'aide émanant des bureaux extérieurs de l'OIM a augmenté.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12)

VI. DROIT INTERNATIONAL DE LA MIGRATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

193. Les activités du Département se répartissent en deux catégories : les affaires juridiques (LEG) et le droit international de la migration (IML).

A. Affaires juridiques

194. Les tâches courantes de LEG consistent notamment à : dispenser des conseils sur des questions à caractère juridique ou relatives à la Constitution, notamment en matière d'information et de suivi des amendements à la Constitution ; préparer, négocier et superviser les accords relatifs aux privilèges et immunités de l'OIM ; dispenser des conseils sur les conditions à remplir pour obtenir le statut de Membre ou d'observateur ; coordonner les projets de résolution en vue des sessions des organes directeurs ; préparer les déclarations de l'Administration relatives aux recours formés devant la Commission paritaire d'appel et/ou le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail ; effectuer des recherches et rédiger des documents sur les aspects juridiques et politiques des objectifs et fonctions de l'OIM ; préparer et négocier et/ou coordonner les accords de coopération, les accords opérationnels, les contrats, etc. ; réviser et interpréter le Statut et Règlement du personnel pour les fonctionnaires et les employés du Siège et des bureaux extérieurs et dispenser des conseils à ce sujet, notamment en ce qui concerne la sécurité sociale, l'exonération de l'impôt sur le revenu, les mesures disciplinaires, les cessations de fonction et les réductions de personnel.

195. En 2009, LEG a mené les activités suivantes :

- **Accords** : LEG coordonne tous les accords conclus par l'OIM. En 2009, il a finalisé, entre autres, des accords de coopération passés avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), l'Alliance des civilisations des Nations

Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Union postale universelle¹⁴. Le projet final d'un accord-cadre avec la Commission européenne sur une convention type de contribution a été adopté au niveau de l'exécution et devrait normalement être signé au début de 2010. Par ailleurs, des accords de statut ont été signés avec les Bahamas, le Tchad, la Colombie, Djibouti, le Guyana et l'Iraq en 2009.

- **Statut et Règlement du personnel :** LEG participe à l'élaboration d'une version révisée du Statut du personnel, en coordination avec la Division de la gestion des ressources humaines et le Comité de l'Association du personnel.
- **Litiges avec le personnel :** En 2009, trois recours ont été formés devant la Commission paritaire d'appel, et le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail a été saisi d'une plainte.
- **Election du Directeur général adjoint :** LEG a été étroitement associé à l'organisation de l'élection du Directeur général adjoint de l'OIM.
- **Documents de politique :** Tout au long de 2009, LEG a publié et/ou coordonné l'élaboration de plusieurs documents de politique de l'OIM s'appliquant au fonctionnement de divers départements. Il convient en particulier de relever que LEG avait la responsabilité des principes de protection des données de l'OIM, publiés en 2008, et qu'il a contribué à un certain nombre de cours de formation dans ce domaine dispensés au personnel dans diverses régions.
- **Amendements à la Constitution de l'OIM :** LEG a continué de promouvoir la ratification des amendements à la Constitution.
- **Situation au regard de l'impôt sur le revenu des membres du personnel de l'OIM :** En 2009, LEG, le Département de la gestion des ressources et la Division de la gestion des ressources humaines ont coopéré sur un projet de révision du statut fiscal des membres du personnel de l'OIM de l'ensemble des bureaux extérieurs de l'Organisation.

B. Droit international de la migration

196. IML est le point focal de l'Organisation en ce qui concerne la réalisation des objectifs de l'activité 2 de la Stratégie de l'OIM : "Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international". A cette fin, le Département déploie une action de formation et de renforcement des capacités à l'intention des Etats Membres sur le droit international de la migration, contribue à la mise en place de structures législatives et administratives permettant de gérer les migrations dans le respect des droits humains des migrants, rassemble les instruments relatifs au droit international de la migration, et effectue des recherches sur les questions concernant le droit international de la migration. La promotion du respect des droits de l'homme dans le cadre des activités de l'OIM est conforme aux objectifs des 12 activités de la Stratégie de l'OIM.

¹⁴ L'accord conclu avec l'Union postale universelle doit encore être signé.

197. En 2009, IML a mené les activités ci-après, soit dans le cadre de projets distincts, soit à titre de contributions à d'autres projets de l'OIM.

- **Formation et renforcement des capacités**

198. En septembre 2009, en coopération avec l'Institut international de droit humanitaire, IML a dispensé à San Remo son cinquième cours annuel sur le droit international de la migration à 54 fonctionnaires nationaux, représentants d'organisations internationales et membres de la société civile. Le Département a également organisé, toujours en coopération avec l'Institut, une table ronde sur le thème : "Réponses aux défis de la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord". Cette manifestation s'est déroulée à Dakar les 8 et 9 décembre 2009, et a réuni 27 fonctionnaires et membres de la société civile d'Afrique et d'Europe.

199. Plus de 200 participants ont suivi les cours de formation dispensés par IML à des fonctionnaires nationaux à Djibouti, en Egypte, en Indonésie, au Niger et au Viet Nam. Une formation à l'intention de diplomates, réunissant plus de 40 participants, a été assurée conjointement avec l'UNITAR aux Nations Unies, à New York. IML a également contribué à diverses activités organisées par des bureaux extérieurs, telles qu'une université d'été sur les études migratoires à Prague, ou la Conférence régionale sur la protection des réfugiés et les migrations internationales dans les Amériques – La protection dans le contexte des flux migratoires composites, qui s'est tenue à San José. Enfin, IML a proposé quatre stages de formation à l'intention du personnel de l'OIM à Bangkok, au Caire, en Italie et à Jakarta, auxquels ont participé 80 membres du personnel.

200. En 2009, IML a donné suite à diverses demandes d'examen de la législation nationale sur la migration, et a fourni des services d'expert ou dispensé des conseils.

- **Base de données sur le droit international de la migration**

201. La base de données sur le droit international de la migration rassemble les instruments pertinents qui régissent la migration aux niveaux international, régional et national. Cette base de données, qui fait l'objet d'une actualisation constante, contenait à la fin de 2009 près de 2 270 textes juridiques dans diverses langues, et avait été consultée par 3 000 visiteurs environ par mois. Il est actuellement envisagé de coopérer avec des organismes externes pour relier la base de données à d'autres sites Internet sur la migration fréquemment visités.

- **Recherche et publications**

202. En 2009, IML a collaboré avec la Division de la gestion des retours et de la lutte contre la traite à l'élaboration d'une étude sur le droit au séjour pour les victimes de la traite, financée par le Gouvernement suisse. Cette étude comporte une évaluation des législations en vigueur à l'échelle nationale, européenne et internationale, sur le droit de séjour des victimes, ainsi que de leur application concrète.

203. IML a finalisé la mise en œuvre du volet juridique du programme d'aide au Gouvernement de la Fédération de Russie visant à instituer un cadre juridique et administratif pour mettre en œuvre et élaborer des accords de réadmission, financé par la Commission européenne. A cet égard, IML a animé deux sessions de formation réunissant une trentaine de fonctionnaires gouvernementaux, et a participé à divers ateliers techniques. En outre, IML a

mis la dernière main à un manuel sur la réadmission qui répertorie les dispositions pertinentes du droit international et les expériences internationales en matière d'accords de réadmission, et présente la mise en œuvre de ces accords.

204. L'OIM a réalisé pour le Gouvernement de la Géorgie une étude sur la gestion de la migration de main-d'œuvre de ressortissants géorgiens, qui avait pour but de fournir au Gouvernement géorgien des exemples de dispositifs réglementaires nationaux régissant la migration de main-d'œuvre de sortie, aux fins d'élaboration d'un système de gestion des migrations en Géorgie.

205. En décembre 2009, IML a mis en chantier une étude pour la Commission européenne qui doit dresser l'inventaire des procédures applicables à l'admission et au séjour de migrants de travail de pays tiers non ou peu qualifiés dans les 27 Etats membres de l'Union européenne.

206. En 2009, les titres ci-après ont été publiés dans la série Droit international de la migration : *Législations relatives à l'immigration légale dans les 27 Etats membres de l'UE* (français et anglais), *Glossary on Migration* (grec et turc) ; et *Migration and the Right to Health : A Review of International Law* (anglais).

207. Outre les activités ci-dessus, le Département continue de faire fonction de point focal pour toutes les questions concernant les droits humains des migrants et toutes autres questions de droit international intéressant l'Organisation. Il représente l'OIM aux réunions du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, et du Comité directeur international de la campagne pour la ratification de la Convention sur les droits des migrants. Il coopère en outre avec le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, et avec le Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible. Le Département est aussi le point focal de l'Organisation pour les questions relatives au sauvetage en mer et les questions juridiques concernant les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En outre, il participe, avec le Département des politiques migratoires et de la recherche et la Division des situations d'urgence et d'après-crise, aux travaux du Groupe de travail informel sur la migration, les déplacements et les changements climatiques du Comité permanent interorganisations.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12)

VII. PROGRAMMES DE REPARATION

208. En 2009, l'Unité des programmes de réparation de l'OIM a continué de fournir des conseils d'experts, une assistance technique et une formation pour des mécanismes nationaux et internationaux de réparation et d'enregistrement de demandes de dédommagement. L'Unité appuie les dispositifs mis en place pour traiter des questions relatives aux biens fonciers et immobiliers et permettre d'engager des procédures de restitution, de dédommagement ou d'autres formes de réparation en faveur des victimes de conflits et de violations des droits de l'homme à grande échelle, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les membres de la diaspora. Ces activités ont renforcé les capacités des mécanismes nationaux de justice transitionnelle et ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des victimes de conflits et des déplacés internes. L'Unité des programmes de réparation a, par

ailleurs, participé aux groupes sectoriels et groupes de travail sectoriels pertinents à Genève, et a contribué aux publications concernant ce domaine d'activité. A la fin de 2009, l'Unité des programmes de réparation comptait neuf membres du personnel, dont plus de la moitié étaient des femmes.

Iraq

209. L'OIM a continué d'apporter une assistance technique à la Commission de résolution des litiges portant sur les biens-fonds en Iraq (CRRPD). Elle forme des responsables de la CRRPD aux questions juridiques et au traitement des dossiers, et réalise des activités de renforcement des capacités pour permettre aux informaticiens de la CRRPD de maintenir et de gérer la base de données relative aux demandes de réparation de la Commission. Des ateliers réunissant des juges de la CRRPD et des membres de la Commission d'appel ont été organisés pour traiter de la cohérence de la jurisprudence de la Commission et de questions d'application. L'OIM a également collaboré avec des membres de la CRRPD et des décideurs iraqiens pour trouver des moyens permettant d'accélérer le traitement des demandes de restitution en instance devant la CRRPD.

210. L'Unité des programmes de réparation a fourni à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) une assistance technique concernant les questions relatives aux biens fonciers et immobiliers liées aux déplacements et aux retours dans la province de Kirkouk. A la suite de consultations menées avec diverses parties prenantes, dont des responsables politiques nationaux et locaux, des chefs religieux et tribaux, des acteurs de la société civile, des déplacés internes et des migrants de retour, ainsi que des administrateurs locaux compétents, l'OIM a rédigé un rapport détaillé contenant des recommandations sur les moyens de résoudre les questions relatives aux biens fonciers et immobiliers à Kirkouk. Ce document a été ultérieurement adopté par le Conseil provincial de Kirkouk, et un processus politique a été mis en place sous l'égide de la MANUI en vue de mettre en œuvre les recommandations du rapport. A la demande de la MANUI, l'OIM continue de dispenser des conseils d'experts pour ce processus.

Sierra Leone

211. De concert avec le bureau de pays de l'OIM à Freetown, bénéficiaire d'une subvention de 3 millions de dollars E.-U. accordée par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix pour mettre en œuvre le Programme de réparation en Sierra Leone en 2009, l'Unité des programmes de réparation a fourni une assistance technique et déployé des activités de renforcement des capacités au titre du Programme pour appuyer la mise en place de structures et de modalités permettant de distribuer équitablement et efficacement l'allocation du Fonds durant l'année. Cette assistance a revêtu diverses formes, consistant notamment à : dispenser des conseils sur la mise en place de structures organisationnelles appropriées pour le Programme ; contribuer à la mise en œuvre de modalités de paiement sûr aux fins de versement des indemnités de réparation ; former le personnel du Programme ; élaborer une base de données ; et aider le Programme à gérer le grand nombre de dossiers et à réaliser les objectifs fixés par le Fonds pour la consolidation de la paix. En outre, l'Organisation a contribué avec succès à la mise en place de mécanismes confidentiels pour les victimes de violences sexuelles, qui constituent un groupe particulièrement vulnérable, et a activement soutenu le Programme dans ses efforts d'élaboration d'une stratégie et de mobilisation des fonds pour garantir la viabilité du Programme en 2010 et ultérieurement.

Timor-Leste

212. L'Unité des programmes de réparation a collaboré avec le bureau de l'OIM à Timor-Leste pour fournir au Gouvernement une assistance technique concernant la stratégie nationale de redressement visant à mettre un terme aux déplacements internes dans le pays. Des experts de l'Unité, assistés de membres du personnel du bureau de pays, ont aidé le Gouvernement à élaborer des procédures et modalités équitables et transparentes au titre du programme d'assistance en espèces aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'Unité a, en outre, participé à l'élaboration d'une nouvelle législation transitoire sur les biens fonciers et immobiliers pour le Timor-Leste, notamment en ce qui concerne la question de l'accès et de l'occupation des biens immobiliers par les populations les plus vulnérables de la capitale du pays, Dili.

Colombie

213. L'Unité des programmes de réparation a dispensé des conseils à l'OIM Colombie et à la Commission nationale de réparation et de réconciliation sur les moyens de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre du Programme de réparation administrative du Gouvernement, tout en préservant le caractère équitable et transparent du processus. Elle a participé, en outre, à l'élaboration d'un projet visant à comparer le programme colombien avec d'autres expériences nationales et internationales.

Projet d'aide humanitaire aux Roms

214. L'OIM a poursuivi la mise en œuvre du projet d'aide humanitaire aux Roms en Serbie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. En coopération avec d'autres départements et des bureaux extérieurs, l'Unité des programmes de réparation a élaboré des politiques et des projets dans le domaine de la migration, de la sensibilisation et du renforcement des capacités sous l'angle des questions relatives aux Roms. Un membre de l'Unité a présenté les travaux de l'OIM dans ce domaine lors de la Conférence sur le sort des biens des victimes de l'Holocauste qui s'est tenue à Prague en juin 2009, y compris les lignes directrices et les meilleures pratiques en matière de restitution des biens confisqués et de dédommagement. Cette conférence a également été l'occasion d'aborder la question du bien-être des survivants de l'Holocauste.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 3, 9 et 10)

VIII. RELATIONS EXTERIEURES

215. L'une des fonctions principales du Département des relations extérieures (ERD) est d'apporter un soutien à l'Organisation dans ses relations générales avec les Etats Membres, les observateurs et les autres Etats. En 2009, outre sa contribution ordinaire aux sessions des organes directeurs, ERD a continué de jouer un rôle actif dans les consultations informelles organisées à l'appui du Comité permanent des programmes et des finances et du Dialogue international sur la migration, œuvrant en étroite concertation avec le Bureau du Conseil et les délégations. Après l'élection du nouveau Directeur général adjoint, en juin 2009, ERD a apporté un appui substantiel au Bureau du Directeur général en ce qui concerne les questions relatives aux organes directeurs et les relations extérieures.

216. En 2009, le Directeur et les conseillers régionaux du Département ont continué à tout mettre en œuvre pour répondre aux demandes des Etats Membres pour que s'instaure un dialogue régulier et transparent avec l'Administration. Des séances d'information fréquentes à l'intention des groupes régionaux officiellement constitués, des rencontres informelles d'Etats Membres, et des actions d'information auprès des nouveaux interlocuteurs des Missions permanentes à Genève ont, en outre, été organisées pour tenir les Etats Membres régulièrement informés du processus de révision structurelle engagé à l'appui des réformes de gestion du Directeur général. En 2009, comme chaque année, ERD a organisé début septembre la traditionnelle séance d'information à l'intention des nouveaux membres du personnel des Missions permanentes des Etats Membres et observateurs. Tout au long de l'année, des réactions sur les manifestations organisées par l'OIM ont été sollicitées auprès d'un certain nombre de parties prenantes en vue d'améliorer la forme et le contenu des relations de l'Administration avec les Membres.

217. L'organisation et/ou l'animation de séances d'information sur l'OIM à l'intention de parties prenantes extérieures, telles que des établissements de recherche ou des organisations non gouvernementales (ONG), a continué d'être une fonction importante du Département, de même que la représentation de l'OIM aux réunions et conférences tenues à Genève et ailleurs.

218. En 2009, le Département a continué de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration du calendrier annuel des réunions formelles et informelles de l'Organisation, qui a été diffusé au niveau interne et auprès des Etats Membres et des organisations partenaires en janvier 2009 pour faciliter le processus de planification. ERD a également continué d'animer durant toute l'année, sur demande, des séances d'information sur des régions ou des pays particuliers à l'intention de délégations gouvernementales et non gouvernementales en visite. S'agissant des réunions externes, ERD a coordonné la participation de l'OIM aux quelque 700 réunions et conférences internationales et régionales auxquelles elle a été invitée à participer en 2009. Le Département a continué de s'efforcer en priorité à envoyer à ces réunions un plus grand nombre d'agents des structures hors Siège.

219. Pour la quatrième année consécutive, le Directeur du Département a dirigé l'équipe pluridisciplinaire d'agents du Siège et des bureaux extérieurs chargée de planifier et de fournir le soutien de l'OIM au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). L'équipe de l'OIM avait pour tâche d'apporter un appui technique aux gouvernements et aux bureaux extérieurs de l'OIM, en définissant une position institutionnelle face aux thèmes choisis pour le FMMD 2009. A ce titre, et comme ce fut le cas lors des années précédentes, ERD a mis en place un système mondial d'information à l'intention du Siège et des bureaux extérieurs. Ce système devait permettre aux membres du personnel d'être pleinement informés des travaux liés au Forum mondial et d'être ainsi en mesure de répondre dans les meilleurs délais et de manière appropriée aux demandes d'information et/ou d'appui technique des gouvernements.

220. Les conseillers régionaux ont continué de s'efforcer de développer la coopération et d'organiser des activités communes avec des organisations régionales, telles que l'Union africaine, l'Organisation des Etats américains, l'Organisation arabe du travail, l'Organisation de la Conférence islamique, des commissions économiques et sociales régionales et des banques de développement régional. Ils ont également contribué de manière déterminante à la planification du Dialogue international sur la migration et de ses ateliers d'intersession en assurant un suivi auprès d'experts et d'organismes régionaux. Ils ont continué à fournir régulièrement des conseils et un appui régional sur diverses questions à leurs collègues du

Siège et des bureaux extérieurs. Par ailleurs, les conseillers régionaux et la Division des relations avec les donateurs (DRD) ont étroitement collaboré avec les départements et les secteurs de services techniques concernés à la révision des projets pour lesquels un financement était demandé auprès des donateurs traditionnels et non traditionnels, notamment des appels éclair lancés lors de situations d'urgence.

221. Les conseillers régionaux ont contribué au renforcement des dialogues sur les politiques migratoires et des mécanismes de coopération aux niveaux régional, sous-régional et international, notamment en participant aux réunions, ateliers et conférences des principaux processus consultatifs régionaux ou en coordonnant les contributions à ces manifestations. Ils ont également fourni aux bureaux régionaux de l'OIM de leur région des conseils techniques sur un large éventail de questions liées à la migration, et ont entrepris de tirer les enseignements dégagés dans les différentes régions.

222. ERD est également chargé de superviser et de développer les relations institutionnelles avec d'autres organisations internationales et non gouvernementales, y compris les relations avec de nouveaux partenaires. En 2009, le Directeur du Département a continué, en collaboration avec d'autres équipes, à poursuivre le dialogue régulier qui s'est établi avec la Commission européenne, et à veiller à ce que l'OIM participe activement aux travaux du Comité permanent interorganisations des Nations Unies (IASC). Cette coopération s'est renforcée en 2009, puisque que l'OIM assume officiellement les fonctions de chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps en cas de catastrophe naturelle. En sa qualité de point focal pour les ONG, le Directeur a également poursuivi, en 2009, son action auprès des ONG partenaires en vue du renforcement du dialogue entre l'OIM et les ONG.

223. Le Bureau de l'Observateur permanent auprès des Nations Unies à New York, œuvrant en concertation avec ERD, est resté étroitement associé aux travaux des Nations Unies touchant aux migrations internationales. A ce titre, il était en relation avec le Secrétariat des Nations Unies et a participé à des discussions intergouvernementales et à des débats de l'Assemblée générale et de ses principales commissions, du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et de ses commissions techniques, et d'autres organes subsidiaires, ainsi qu'à de nombreuses réunions des Nations Unies.

224. Le Bureau de l'Observateur permanent a contribué au débat sur les questions politiques, sociales, économiques et humanitaires et aux activités concernant la migration et d'autres domaines connexes. Il a rédigé et prononcé une quinzaine de déclarations officielles devant les organes compétents de l'Assemblée générale et ses commissions techniques. Par ailleurs, dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, le Bureau de l'Observateur permanent a collaboré avec l'Assemblée générale à l'organisation de diverses réunions de suivi et de débats d'experts sur certains thèmes, notamment au débat thématique de la Commission économique et financière sur l'impact de la crise financière sur l'emploi, les migrations, le commerce et la dette extérieure. Lors du Segment de haut niveau de l'ECOSOC, du 6 au 9 juillet 2009, le Bureau a co-organisé, avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme, un petit-déjeuner/table-ronde de niveau ministériel sur la nécessité de promouvoir les besoins sanitaires des femmes migrantes pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, et de s'attaquer aux violences dont font l'objet

les femmes et les fillettes. En avril 2009, l'OIM a rejoint la configuration Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et participe activement, depuis lors, à ses débats.

225. Par ailleurs, l'OIM a organisé en 2009 six ateliers thématiques – dont un cours sur le droit international de la migration – principalement à l'intention de la communauté des diplomates accrédités auprès des Nations Unies à New York, en coopération avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), et la Fondation MacArthur. Cette série consacrée à l'équation migration et développement en est à sa cinquième édition. Les thèmes abordés en 2009 concernaient, entre autres, la migration des travailleurs sanitaires et l'exode des cerveaux ; les migrations et les objectifs de développement ; le rôle de la diaspora dans la consolidation de la paix ; ou encore, la migration et la crise économique. Les ateliers étaient axés sur l'élaboration de stratégies concrètes visant à poursuivre le travail d'éducation et de dialogue mené dans le domaine de la migration et du développement. Pour la première fois, le cours sur le droit international de la migration est sorti du cadre new-yorkais, puisqu'une manifestation a eu lieu à Bruxelles. Eu égard à l'intensification de la coopération entre l'OIM et l'UNITAR, un Mémoire d'accord a été conclu en mai 2009.

226. En 2009, le Bureau de l'Observateur permanent a démarré une collaboration étroite avec l'Alliance des civilisations des Nations Unies, qui s'est traduite par l'organisation de manifestations communes lors du deuxième Forum de l'Alliance des civilisations à Istanbul, en avril, par la signature d'un Mémoire d'accord et l'adoption d'un plan d'action commun, par l'organisation commune de la table ronde de haut niveau sur "La ville interethnique : Gestion des politiques pour une meilleure intégration des migrants", et par la promotion de projets communs, tels que PLURAL+, un festival vidéo pour les jeunes. Lancé lors du deuxième Forum, PLURAL+ a invité les jeunes du monde entier à s'exprimer et à participer à l'important débat social actuel sur la mondialisation, le dialogue interculturel et la diversité. Une cérémonie de remise des prix a eu lieu le 18 décembre 2009, à l'occasion de la Journée internationale des migrants.

227. Le Bureau de l'Observateur permanent a également continué d'entretenir d'étroites relations de travail avec le Secrétariat des Nations Unies, auquel il fournit des informations sur les politiques et les activités de l'OIM, ainsi que des conseils sur les questions de fond qui relèvent des domaines de compétence de l'Organisation. Il a notamment pris une part active aux efforts déployés par l'OIM pour suivre l'évolution de questions émergentes, telles que les liens entre les migrations, l'environnement et le changement climatique, le débat sur le renforcement de la collaboration interinstitutions en matière de lutte contre la traite, ou les discussions sur la migration et le développement qui déboucheront, en 2013, sur le deuxième Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration internationale et le développement. En ce qui concerne le changement climatique, le Secrétariat des Nations Unies et le Comité des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ont encouragé un certain nombre d'initiatives. Cette question a également gagné en importance au sein du système humanitaire international, dans le contexte des interventions d'urgence et des négociations de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague. Face à cette évolution, l'OIM se devait de participer davantage aux travaux menés tant au niveau organisationnel que dans le cadre des politiques. Ainsi, en septembre 2009, elle a co-organisé avec l'Université des Nations Unies, en coopération avec des membres de l'Alliance sur le changement climatique, l'environnement et les migrations, une manifestation sur le thème du changement climatique et des migrations humaines.

228. Le Bureau a assuré la liaison entre l'OIM et le Secrétariat des Nations Unies et divers fonds, programmes et institutions des Nations Unies, qu'il a tenus informés des activités de l'Organisation et encouragés à faire appel à son savoir-faire et à ses services techniques, et en mettant l'accent sur la coordination des interventions de l'OIM. Par exemple, le Bureau a consolidé le partenariat qu'il avait noué avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement pour préparer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui doit se tenir à Istanbul en 2011, et a continué de collaborer étroitement avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en vue de l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit.

229. Le Bureau a continué de représenter l'OIM au sein de divers groupes de travail mis sur pied par le Groupe des Nations Unies pour le développement et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), et a conseillé les bureaux extérieurs de l'OIM sur les questions de coordination interinstitutions et de coopération pour le développement présentant un intérêt particulier pour l'OIM, par exemple la mise en œuvre des projets-pilotes "Unis dans l'action" recommandés par le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, ainsi qu'un certain nombre d'initiatives connexes visant à réduire les doubles emplois et à renforcer la collaboration. L'OIM a élargi son accès aux modalités de programmation conjointe et aux mécanismes de financement commun mis en place au titre de l'initiative "Une ONU", ainsi qu'à des fonds d'affection spéciale comme le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD, le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies et d'autres. Dans l'ensemble, l'OIM a su conclure des accords qui permettent à l'Organisation d'accéder ou de pouvoir bénéficier de la plupart des sources de financement pertinentes des Nations Unies.

230. S'agissant de la participation de l'OIM au IASC et, plus généralement, de la coordination des activités humanitaires, le Bureau a assuré, entre autres, des fonctions de collaboration et de coordination avec le Secrétariat des Nations Unies et les différents fonds et programmes des Nations Unies concernés, y compris dans la perspective d'interventions humanitaires. Ces activités ont notamment porté sur la transmission d'informations concernant la mise en œuvre de l'approche sectorielle, les appels éclair et les financements du Fonds central autorenouvelable d'urgence (CERF). Elles ont exigé des contacts réguliers avec le Secrétariat du CERF relevant de l'OCHA-New York à propos des demandes de financements présentées par l'OIM à l'appui des efforts de mobilisation de fonds déployés par DRD au Siège et les bureaux extérieurs de l'OIM.

A. Relations avec les donateurs

231. En 2009, la Division des relations avec les donateurs (DRD) a continué de faire office de pont focal institutionnel avec les donateurs, veillant au respect de l'obligation redditionnelle et assurant la coordination. A cet effet, elle a organisé des réunions bilatérales, des séances d'information à l'intention des donateurs et des visites de donateurs, et a régulièrement donné suite aux demandes d'information très diverses émanant des donateurs.

232. DRD a fourni au personnel des bureaux extérieurs et du Siège un soutien technique et des orientations en matière de mobilisation de ressources et de relations avec les donateurs, en coordonnant les appels, en créant des outils de soutien et en examinant régulièrement les rapports aux donateurs. En analysant les données relatives aux contributions des donateurs, la

Division a établi un certain nombre de tendances et profils sur les donateurs, afin de faciliter la tâche du personnel du Siège et des bureaux extérieurs. Ces activités visaient à garantir le respect de normes élevées, à faciliter la circulation efficace d'informations, et à garantir le strict respect des contrats passés avec les donateurs.

233. En 2009, DRD a appuyé la participation de l'OIM aux mesures de planification et d'intervention interorganisations pilotées par l'OCHA pour répondre aux besoins complexes des situations de crise et d'aide humanitaire. L'Organisation a participé à neuf appels globaux interinstitutions au niveau régional et national. Des fonds ont été reçus pour financer plusieurs interventions d'urgence et en réponse à des appels éclair interinstitutions. DRD a assuré la coordination entre le personnel des bureaux extérieurs et l'OCHA à Genève pour tous les appels lancés au titre de la procédure d'appel global (CAP) et des appels éclair, avant de soumettre ceux-ci aux donateurs sous leur forme définitive. En outre, la Division a participé aux réunions mensuelles du Sous-groupe de travail du IASC sur la procédure d'appel global et aux réunions d'information de l'OCHA pour les donateurs, et a ensuite diffusé auprès des bureaux extérieurs toutes les informations relatives à ces réunions. L'Organisation a reçu quelque 120 millions de dollars E.-U. au titre des CAP et des appels éclair en 2009. Depuis la création du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (UN-CERF), au début de 2006, l'OIM a reçu au total 54,6 millions de dollars E.-U. pour apporter une aide d'urgence aux pays en situation de crise.

234. En 2009, DRD a continué à mettre l'accent sur la communauté des partenaires et des donateurs de l'Organisation, passant en revue et explorant conjointement des programmes d'intérêt stratégique. Divers canaux et contacts ont été utilisés pour obtenir des résultats optimaux. Plus particulièrement, DRD s'est employée avec les bureaux extérieurs à coordonner la réponse de l'OIM, à l'échelle mondiale, à l'appel à propositions lancé en 2009 par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), qui a débouché sur la présentation de 15 propositions de l'OIM.

235. L'OIM est parvenue à obtenir des financements de plusieurs fonds d'affectation spéciale multidonateurs, dont le Fonds central de lutte contre la grippe, le Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des OMD, le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, et les fonds du Programme "Unis dans l'action".

236. *Migration Initiatives*, la publication annuelle de l'OIM sur les appels de fonds, est l'une des principales réalisations de DRD. Elle présente les programmes de tous les bureaux de l'OIM dans le monde pour lesquels des financements sont requis. *Migration Initiatives* est un outil complet de planification annuelle et de mobilisation de ressources, qui décrit toutes les activités que l'OIM entend engager en réponse aux grands défis migratoires, et expose en détail les besoins de financement de l'Organisation, tant au niveau régional que national. Les financements requis pour 2009 se sont élevés à 869 millions de dollars E.-U.. *Migration Initiatives* est largement diffusée auprès des Etats Membres, des autres pays et des acteurs du secteur privé. Par ailleurs, DRD a publié des documents sur la mobilisation des ressources traitant plus particulièrement de secteurs spécifiques, tels que *IOM CAP Compendium* et *Compendium of IOM Counter-Trafficking Projects*.

237. La rubrique de l'intranet de l'OIM consacrée à la mobilisation des ressources et aux relations avec les donateurs est régulièrement actualisée pour que le personnel de l'Organisation puisse y trouver des informations sur l'évolution des contributions des donateurs, sur les mécanismes de financement, sur les directives applicables en la matière,

etc.. Le site contient également les profils des donateurs traditionnels de l'OIM, ainsi qu'un historique des financements reçus. On peut également y trouver de nouveaux instruments de liaison avec le secteur privé, ainsi que des directives en la matière.

238. Tout au long de l'année, DRD a poursuivi son action auprès du personnel du Siège et des bureaux extérieurs afin d'améliorer la qualité et la pertinence des rapports sur les projets établis par les bureaux extérieurs à l'intention des donateurs. Tous les rapports sont examinés avec soin afin de s'assurer de leur conformité avec les normes de qualité les plus rigoureuses et les obligations énoncées dans les contrats avec les donateurs. En 2009, DRD a également entrepris de réviser le manuel à l'usage des rédacteurs de rapports aux donateurs (*Donor Reporting Manual*) en vue de continuer à améliorer les normes de l'OIM en matière d'établissement de rapports et d'incorporer les informations en retour communiquées par les utilisateurs internes et les interlocuteurs externes.

B. Secrétariat des réunions

239. Le Secrétariat des réunions (MGS) a continué de planifier et d'organiser les réunions des organes directeurs et les consultations informelles avec les représentants des gouvernements. Il était chargé de l'ensemble des dispositions logistiques à prendre pour garantir le bon fonctionnement de ces réunions, et de la production des documents de séance. A cette fin, il a assuré la liaison avec toutes les parties concernées, de même que l'édition, la mise en page, la finalisation et la distribution des documents, ainsi que leur affichage dans les meilleurs délais sur le site Internet de l'OIM dédié aux organes directeurs. En 2009, le nombre de réunions est resté stable : cinq réunions d'organes directeurs et neuf consultations informelles. MGS fait, par ailleurs, fonction de point de contact pour les Etats Membres et observateurs de l'OIM pour toutes les questions relatives aux réunions et aux documents, et a fourni des conseils et un soutien pour deux ateliers d'intersession sur des thèmes choisis dans le cadre du Dialogue international sur la migration.

C. Service de traduction

240. Le service de traduction (TRS) a assuré la traduction de tous les documents et publications officiels de l'OIM dans les trois langues de travail officielles de l'Organisation et, au besoin, dans d'autres langues. En 2009, 887 071 mots ont été traduits vers le français (contre 631 039 en 2008, soit un accroissement de 39 %), et 998 685 mots vers l'espagnol (contre 799 165 en 2008, soit une progression de 25 %). Le nombre total de mots traduits dans d'autres langues, y compris l'anglais, s'est établi à 13 502 mots. L'une des principales tâches à laquelle TRS a dû s'atteler en 2009 a consisté à assurer la traduction en français et en espagnol du Rapport *Etat de la migration dans le monde*, la publication phare de l'OIM.

IX. GESTION DES RESSOURCES

241. Le Département de la gestion des ressources (DRM) est chargé de définir et de mettre en œuvre les politiques aptes à garantir une gestion et une planification saines des ressources humaines et financières ; de coordonner les propositions et les politiques relatives aux ressources humaines et financières, ainsi que leur diffusion auprès des parties prenantes internes et externes ; et d'aider le Directeur général à prendre des décisions de gestion générales. En 2009, DRM a fourni des conseils aux partenaires internes et externes sur les différents aspects de la gestion des ressources, ainsi que des propositions et des difficultés en

la matière. Des consultations et concertations régulières ont eu lieu avec les Etats Membres et les donateurs sur un certain nombre de questions financières et administratives.

242. Soucieux de garantir une utilisation économique, efficace et efficiente des ressources humaines et financières, DRM a continué de veiller à améliorer l'évaluation de la performance des contrôles internes dans les bureaux extérieurs et les centres administratifs, et à faire en sorte que les procédures opérationnelles garantissent les contrôles internes.

243. DRM a pris une part active au processus de révision structurelle qui a abouti, en novembre 2009, à l'adoption de la révision de la structure organique par le Conseil.

244. DRM a été associé au processus de sélection du nouveau vérificateur externe des comptes pour la période 2010-2012. Ce processus a consisté à : a) définir le cadre du travail de vérification des comptes, et envoyer la correspondance aux différentes Missions permanentes ; b) évaluer les propositions techniques communiquées par les bureaux nationaux de vérification des comptes ; et c) traiter et reproduire les documents permettant au Conseil de prendre la décision de nomination.

245. La Division de la comptabilité (ACO) a continué de faire le nécessaire pour adopter les normes comptables internationales pour le secteur public, comme d'autres organisations des Nations Unies, aux fins d'établissement des rapports financiers annuels.

246. L'Unité de soutien comptable central a été créée en 2009 à Manille pour aider ACO à analyser et notifier les données financières en vue de renforcer les contrôles internes destinés à garantir la fiabilité des données financières et la comptabilisation des avoirs de l'OIM dans PRISM.

247. Les projets financés pour l'essentiel par la Commission européenne et nécessitant un cofinancement sont restés un problème en 2009. Le Groupe de réexamen des cofinancements s'est régulièrement réuni pour gérer les risques liés au cofinancement pour l'Organisation.

248. La Division du budget (BUD) a rédigé plusieurs documents sur des questions budgétaires pour faciliter les discussions avec les Etats Membres.

249. Deux scénarios, prévoyant un accroissement de 2,55 % et de 25,75 %, respectivement, ont été présentés au titre de la partie administrative du Programme et Budget pour 2010. Cependant, le Conseil n'a approuvé qu'une augmentation de 1,5 % et a demandé à l'Administration d'engager avec les Etats Membres un dialogue sur une réforme budgétaire visant à résoudre la question du financement de la structure de base.

250. Les discussions sur les sources et applications des revenus discrétionnaires, qui se sont poursuivies en 2009, ont débouché sur la création d'un mécanisme de projection et de réserve de revenus discrétionnaires, qui fixe le niveau des revenus discrétionnaires sur la base d'une moyenne triennale. Ce mécanisme a été appliqué lors de l'établissement du Programme et Budget pour 2010.

251. BUD a contribué aux travaux de l'équipe chargée de la révision structurelle en lui communiquant des informations budgétaires ainsi qu'une analyse des coûts. Elle lui a également apporté une assistance technique en examinant et en présentant des

recommandations au Directeur général sur l'affectation des fonds de base de la partie administrative du budget et des revenus discrétionnaires.

252. Pour uniformiser les demandes et faciliter les prises de décision du Directeur général concernant des revenus discrétionnaires additionnels après l'approbation du Programme et Budget annuel, un formulaire de demande a été mis au point, qui doit garantir l'application homogène des critères et des demandes de réexamen, sur la base de données comparables.

253. L'élaboration de PRISM IP (module de planification et d'établissement du budget) s'est achevée en 2009. Pour la préparation du Programme et Budget pour 2010, ce module a été expérimenté par un bureau extérieur. Tous les bureaux extérieurs ont été invités à mettre leurs données budgétaires à jour dans PRISM, en prévision d'un déploiement progressif du module dans l'ensemble des structures extérieures.

254. La Division de la trésorerie (TSY) a continué de gérer la trésorerie et à placer les fonds de l'Organisation. Elle a supervisé et exécuté la réception des créances et le paiement des sommes dues, et a géré les risques de change de l'Organisation. Ses opérations étaient réparties entre l'Unité des services de trésorerie de Manille et le Siège à l'aide de plateformes bancaires opérant grâce à Internet. En 2009, TSY a veillé à se prémunir contre les risques de change par des opérations de couverture et la maximisation du rendement des investissements.

255. L'Unité de coordination des voyages du personnel (STC) a continué de planifier, de coordonner, de renforcer et d'exercer des contrôles sur les dépenses relatives aux déplacements sur de longues distances et sur les autorisations de tels déplacements, et de fournir soutien et conseils à tous les bureaux dans le monde pour résoudre les questions concernant les déplacements du personnel. Plus de 2 500 déplacements de personnel ont été traités en 2009, pour lesquels près de 1 500 billets en classe économique (y compris des offres Internet) ont été achetés au départ de Genève, à quoi s'ajoute l'émission de 370 visas pour diverses destinations. Un soutien a également été apporté aux membres du personnel arrivant au Siège, en les aidant à se loger au meilleur coût dans des hôtels et des studios loués pour de courtes périodes.

256. La Division des services communs (COS) fournit un appui administratif et d'autres services de soutien, dont l'entretien du bâtiment du Siège, la coordination concernant l'espace de bureaux, les déménagements, l'évaluation des services existants et la formulation de recommandations quant à leur efficacité. En 2009, COS a accompli les tâches suivantes : a) identification des espaces de bureaux et adoption de mesures visant à permettre l'installation des nouveaux membres du personnel et des consultants au Siège ; b) gestion courante du bâtiment du Siège et du système de contrôle de l'accès ; c) participation à un groupe de travail du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies pour examiner les nouveaux défis qui se posent à la sécurité du personnel en poste à Genève ; d) introduction des demandes de paiement émanant de tous les départements du Siège dans le module des achats de PRISM ; e) réception et livraison du courrier interne et externe au Siège, et envoi aux bureaux extérieurs du monde entier ; et f) impression de tous les documents utilisés pour les consultations de l'OIM avec les Etats Membres et pour les réunions des organes directeurs.

A. Principales données financières

257. Le total cumulé des dépenses pour les programmes d'administration et d'opérations a, une fois de plus, dépassé un milliard de dollars en 2009, progressant de 1,4 % par rapport à 2008.

Dépenses	2009 en millions de dollars E.-U.	2008 en millions de dollars E.-U.
Programme administratif	36.0	34.8
Programmes d'opérations	991.3	978.2
Total des dépenses pour l'année	1 027.3	1 013.0

258. Deux nouveaux Etats Membres ont adhéré à l'OIM en 2009, ce qui a porté le nombre de Membres de l'Organisation à 127 au 31 décembre 2009 (contre 125 en 2008). Plus de 700 nouveaux projets ont été lancés (contre 600 en 2008), si bien que plus de 2 300 projets opérationnels étaient en cours en 2009 (contre 2 000 en 2008). L'effectif était d'environ 7 000 personnes, affectées principalement aux 440 bureaux extérieurs répartis dans le monde.

Programme administratif

259. Le Programme administratif ne constitue toujours qu'une très petite part de l'allocation budgétaire totale, ne représentant que 3,5 % des dépenses globales pour 2009.

260. Au 31 décembre 2009, le montant total des contributions assignées restant dues s'est élevé à 7 297 165 francs suisses (contre 7 059 777 francs suisses en 2008). Onze des Etats Membres défaillants ont conclu des plans de remboursement représentant 2 397 034 francs suisses. Un nombre limité d'Etats Membres reste redevable du solde des contributions en souffrance.

261. Le budget approuvé pour le programme administratif de 2009 s'est élevé à 38 806 000 francs suisses (contre 38 045 000 francs suisses en 2008). Les dépenses pour 2009 ont atteint 38 788 421 francs suisses (contre 37 789 321 francs suisses en 2008), ce qui représente un dépassement de crédit de 88 939 francs suisses. Ce montant tient compte des contributions des nouveaux Etats Membres (6 967 francs suisses), du report de 4 440 francs suisses de 2008, et de l'augmentation de la provision pour créances douteuses, comme mentionné dans le paragraphe précédent.

Programmes d'opérations

262. Les dépenses totales ont augmenté de 13,1 millions de dollars E.-U., passant de 978,2 millions de dollars E.-U. en 2008 à 991,3 millions de dollars E.-U. en 2009, ce qui représente un léger accroissement de 1,3 %. Les augmentations de dépenses les plus fortes ont été enregistrées dans les domaines d'activité concernant la migration régulée et de l'équation migration et développement. Elles ont été en partie compensées par un recul des programmes de gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise (essentiellement en Amérique latine) et des programmes de réparation en Europe.

263. Les bureaux extérieurs dont les dépenses ont été les plus élevées (supérieures à 25 millions de dollars E.-U.) étaient l'Afghanistan, la Colombie, Haïti, l'Indonésie, l'Iraq, le Kenya, le Népal, le Pakistan, le Pérou, le Soudan, la Thaïlande et le Royaume-Uni.

264. Les programmes d'opérations se sont clôturés en 2009 comme suit :

- un report de 6 213 121 dollars E.-U. au titre du mécanisme de sécurité du personnel (contre 5 693 277 dollars E.-U. en 2008) ;
- une augmentation de la réserve de revenus discrétionnaires de 1 009 280 dollars E.-U. (contre 101 462 dollars E.-U. en 2008).

265. Les revenus discrétionnaires comprennent les revenus tirés de la commission pour frais d'administration liés aux projets, ainsi que les revenus divers (contributions sans affectation spéciale des gouvernements, intérêts créditeurs nets et autres recettes). Ils servent à financer les structures essentielles et les autres besoins prioritaires de l'Organisation qui ne sont pas compris dans la partie administrative du budget.

266. Les revenus discrétionnaires, à l'exclusion des dépenses de sécurité du personnel, se sont montés à 37,1 millions de dollars E.-U. (contre 38,7 millions de dollars E.-U. en 2008), tandis que la partie de la commission pour frais d'administration affectée à la sécurité du personnel s'est élevée à 7,2 millions de dollars E.-U. (contre 7,1 millions de dollars E.-U. en 2008), ce qui porte le montant total des revenus discrétionnaires en 2009 à 44,3 millions de dollars E.-U. (contre 45,8 millions de dollars E.-U. en 2008). Le montant des revenus discrétionnaires a été supérieur aux 41 millions de dollars E.-U. prévus dans la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2009 (MC/2280), essentiellement grâce à des rentrées plus importantes que prévu provenant de la commission pour frais d'administration liés aux projets et de la partie de la commission pour frais d'administration destinée au financement des dépenses de sécurité.

B. Gestion des ressources humaines

267. La Division de la gestion des ressources humaines (HRM) continue de veiller à ce que les ressources les plus précieuses de l'Organisation – son personnel – soient dûment déployées au sein de l'OIM et aient la possibilité de se perfectionner sur le plan professionnel.

Politique des ressources humaines

268. Le dossier de bienvenue à l'OIM, élaboré au début de 2009, non seulement donne aux nouveaux membres du personnel un aperçu de leur environnement de travail, mais leur permet en outre de se familiariser avec l'Organisation et leur présente certaines des personnes avec qui ils seront en relation dans l'exercice de leurs fonctions.

269. La politique relative à l'administration du congé de maladie a été publiée en 2009. A la fin de l'année, la politique relative aux contrôles internes applicables au processus de paie a été finalisée en vue de sa publication en 2010.

270. HRM a entrepris de réviser le Statut et Règlement du personnel pour les fonctionnaires, les employés du Siège et des bureaux extérieurs, et les catégories connexes en vue d'élaborer un Statut et Règlement du personnel unique applicable à toutes les catégories

de personnel. Cet exercice a pour but de jeter des bases communes pour l'octroi des prestations, et de mettre en place un ensemble de dispositions qui faciliteront l'administration du personnel dans le monde entier. Le Statut du personnel révisé devrait être présenté aux organes directeurs en 2010.

Evolution des effectifs

271. Les effectifs ont augmenté en 2009, suivant en cela l'essor mondial des opérations et des activités de l'OIM. L'Organisation a employé au total 7 258 fonctionnaires et membres du personnel des services généraux, soit une augmentation de 1,84 % par rapport à l'année précédente¹⁵.

272. En 2009, HRM a publié les avis de vacance d'emploi suivants :

- 75 avis de vacance pour des postes de fonctionnaires¹⁶ ;
- 5 avis de vacance pour des postes au sein des services généraux au Siège¹⁷ ;
- 32 avis de vacance pour des postes de fonctionnaires de courte durée¹⁸ ;
- 1 avis de vacance pour un poste d'employé des services généraux de courte durée au Siège¹⁹.

273. Au total, 3 449 candidatures ont été reçues en 2009 en réponse à des avis de vacance, et 2 392 candidatures pour des postes de courte durée. Le recrutement et le déploiement de personnel pour les programmes d'intervention après une crise sont restés importants, notamment en Afghanistan, au Kenya, au Pakistan, à Sri Lanka, au Soudan et au Zimbabwe.

Experts associés et détachements

274. En 2009, l'Organisation a accueilli sept nouveaux experts associés²⁰, dont les postes sont financés par l'Autriche, le Danemark, l'Italie, la Suède et les Etats-Unis. Un nouvel accord d'expert associé a été conclu entre l'OIM et le Ministère norvégien des affaires étrangères en juin 2009. En outre, l'OIM a bénéficié de 19 détachements au titre du programme SYNI²¹, dont 12 au Siège, à Genève, et 7 dans des bureaux extérieurs de l'OIM en Hongrie, en République de Moldova et en Serbie. L'OIM a bénéficié en outre de détachements de la Croix-Rouge norvégienne et du Conseil danois pour les réfugiés.

¹⁵ Voir les tableaux 1 et 3 à la fin de cette section.

¹⁶ Dont 55 étaient ouverts aux candidats internes et aux ressortissants d'Etats Membres non représentés, et 20 aux candidats tant internes qu'externes.

¹⁷ Dont quatre étaient ouverts aux candidats internes et aux ressortissants d'Etats Membres non représentés, et un aux candidats tant internes qu'externes.

¹⁸ Dont 16 étaient ouverts aux candidats et aux ressortissants d'Etats Membres non représentés, et 16 aux candidats tant internes qu'externes.

¹⁹ Ouvert aux candidats tant internes qu'externes.

²⁰ En poste à Addis-Abeba, Bogota, Dar es-Salaam, Genève, Harare, San José et Tripoli.

²¹ SYNI est un programme professionnel sans but lucratif réalisé par le Conseil communal de la ville de Lausanne, qui offre à des professionnels la possibilité de participer à des missions formatrices dans le domaine de la coopération internationale en Suisse et à l'étranger.

Administration du personnel et traitement des fiches de paie

275. Le personnel des Unités de l'administration du personnel et du traitement des fiches de paie de HRM Manille s'est rendu dans des bureaux de pays et des bureaux auxiliaires de l'OIM pour fournir un soutien en matière de gestion des ressources humaines. Des missions ont ainsi été effectuées au Myanmar, au Soudan et en Thaïlande.

Programme d'échange de HRM

276. HRM a expérimenté un programme d'échange de personnel des ressources humaines visant à améliorer les connaissances en matière de gestion des ressources humaines sous l'angle des meilleures pratiques et de leur diffusion. Ce programme consiste à affecter à Genève, à Manille ou à Panama un membre du personnel de HRM d'un bureau extérieur et inversement. Cette expérience s'est révélée extrêmement positive, si bien qu'un plus grand nombre d'échanges sont prévus.

Administration de l'assurance et médecine du travail

277. En 2009, le Plan médical a été étendu à 25 nouveaux bureaux extérieurs (2 304 participants), si bien qu'il est désormais applicable à tous les bureaux extérieurs du monde entier. A ce jour, 108 pays sont couverts, soit 5 967 participants (membres du personnel plus ayants droit). Cette situation s'est traduite par une augmentation des primes encaissées en un an. Cependant, les dépenses par participant sont restées stables.

278. Cinq nouveaux accords ont été signés entre un certain nombre d'hôpitaux et des bureaux extérieurs de l'OIM (en Italie, au Kenya, au Pakistan, aux Philippines et dans la République-Unie de Tanzanie) pour faciliter la procédure d'admission et améliorer le rapport coût/efficacité des prestations de santé.

279. Les équipes de l'Unité de soins de santé et d'assurance maladie à Manille et à Panama ont traité quelque 3 500 examens médicaux de pré-embauche, de départ, de contrôle périodique et de suivi médical des chauffeurs. Le nombre de contrôles périodiques a été nettement supérieur que par le passé, en raison de l'affiliation obligatoire au Plan médical de tous les employés locaux, améliorant ainsi la détection précoce de maladies.

280. L'Unité de médecine du travail (OHU) a diffusé en temps utile des informations sur la pandémie de grippe A, et a apporté un appui aux bureaux extérieurs en facilitant leur accès aux stocks de médicaments et aux vaccins en étroite coordination avec les directeurs médicaux des organismes des Nations Unies. Les médecins-administrateurs d'OHU se sont également rendus dans divers bureaux extérieurs, notamment dans la République démocratique du Congo, au Kenya, au Myanmar, en Afrique du Sud et au Zimbabwe, pour préciser divers aspects de la couverture médicale, évaluer les installations sanitaires locales, fournir un appui, et effectuer un contrôle de la qualité à l'Unité des soins de santé et d'assurance maladie des centres administratifs de Manille et de Panama, et ont participé à diverses réunions internationales sur les normes relatives à l'assurance et la santé professionnelle.

Perfectionnement professionnel et formation

281. L'Unité de perfectionnement et de formation du personnel (SDL) s'est employée à diversifier les programmes d'apprentissage de base, et a notamment conçu un nouveau module avancé pour le programme destiné aux chefs de mission, qui doit être lancé en 2010. En 2009, SDL a organisé 12 sessions au titre des programmes d'apprentissage de base. Elle a contribué à l'organisation de 100 activités d'apprentissage au profit de 1 226 membres du personnel du monde entier.

282. SDL a appuyé les efforts déployés par l'Organisation pour améliorer le système de gestion du comportement professionnel et créer de nouveaux outils d'organisation des carrières. En 2009, le système de gestion du comportement professionnel a été appliqué à 1 163 membres du personnel de l'OIM.

283. La deuxième phase du Programme de formation pour la gestion des projets a été délocalisée dans les bureaux extérieurs afin de faciliter l'accès de leur personnel à ce programme et de réduire les frais de déplacement. Ainsi, cinq sessions ont été organisées en 2009, à Bruxelles, à Genève, à Manille, à Nairobi et à Panama.

284. Un nouveau programme portant sur les techniques d'expression et de présentation en public a été mis au point et lancé au premier semestre de 2009 pour permettre à tous les membres du personnel de l'OIM, à tous les niveaux, de présenter l'Organisation avec professionnalisme. De même, le nouveau programme de formation de formateurs, axé sur l'élaboration de projets, a été organisé pour des membres du personnel de l'OIM. Il a permis d'étoffer l'équipe de formateurs en élaboration de projets, qui compte désormais 20 personnes, dont certaines ont déjà assuré des cours de formation en matière d'élaboration de projets sur le plan local.

285. SDL a joué un rôle déterminant dans l'organisation de cinq réunions régionales que le Directeur général avait tenues en 2009 avec des chefs de mission de l'Organisation. Elle a facilité, en outre, la réalisation de l'enquête de satisfaction du personnel au début de l'année.

Rotation du personnel

286. En 2009, l'OIM a mis en œuvre le premier exercice de rotation de grande envergure, en s'appuyant sur un budget spécifique. Le Comité des nominations, affectations et rotations, créé à cette fin, s'est réuni pendant tout un week-end pour élaborer des recommandations sur les mutations et le processus de rotation. Après avoir examiné 79 dossiers, il a formulé des recommandations pour 65 d'entre eux, dont 51 concernaient des propositions de rotation particulières. Quarante-huit membres du personnel ont été mutés en 2009.

287. L'exercice de rotation se déroulera sur une base annuelle. Pour faciliter la procédure administrative et la tenue de statistiques, ainsi que pour faire coïncider les profils des candidats avec les postes lors d'exercices futurs, un programme a été mis au point avec l'aide du Département de la technologie de l'information et des communications.

Tableau 1 : Répartition des fonctionnaires (catégorie Administrateurs) par classe/grade, lieu d'affectation et sexe au 31 décembre 2009

Catégorie/Grade	Siège		Bureaux extérieurs		Nombre total de fonctionnaires de l'OIM		
	F	M	F	M	F	M	Total
D-2		2			0	2	2
D-1	3	8	3	16	6	24	30
P-5	9	14	6	24	15	38	53
P-4	12	14	28	74	40	88	128
P-3	19	11	84	115	103	126	229
P-2	9	5	62	71	71	76	147
P-1	1		16	15	17	15	32
Sans grade	6	1	18	16	24	17	41
Fonctionnaires engagés sous contrats de courte durée	7	4	43	47	50	51	101
Experts associés	1	1	10	6	11	7	18
Fonctionnaires nationaux			150	177	150	177	327
Total	67	60	420	561	487	621	1 108

Ce tableau n'inclut pas :

- Le Directeur général et le Directeur général adjoint, les stagiaires, les consultants et le personnel en congé spécial sans traitement
- Les fonctionnaires détachés.

Tableau 2 : Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2009 (suite)

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Finlande					1				1	1	1	4
France		1	6	8	8	4	3	2	4	1		37
Gabon												0
Gambie												0
Géorgie				1	1	1					3	6
Allemagne		7	1	5	11	3		2	3	3	2	37
Ghana			2	1		2			2		5	12
Grèce				1		1					1	3
Guatemala											3	3
Guinée											1	1
Guinée-Bissau									1			1
Haïti					2						4	6
Honduras						1						1
Hongrie		1		1							3	5
Inde		1	2	1	3	1		1	1			10
Iran (République islamique d')			1		1						2	4
Irlande				1	1	2			1		1	6
Israël				1								1
Italie		4	1	14	14	11	1	2	7	2	3	59
Jamaïque												0
Japon		1	1		7	5	1		3	2	1	21
Jordanie				2	3	2	4		1		10	22
Kazakhstan				1							1	2
Kenya			2	2	9	7					12	32
Kirghizistan											2	2
Lettonie					1						1	2
Libéria					1	1						2
Jamahiriya arabe libyenne											1	1
Lituanie				1					1		2	4
Luxembourg												0
Madagascar												0
Mali					1						1	2
Malte												0
Mauritanie												0
Maurice					1				1			2
Mexique						1						1
Mongolie												0
Monténégro									1			1
Maroc									1			1
Namibie												0
Népal									1		7	8
Pays-Bas		2	1	1	4	1		1				10

Tableau 2 : Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2009 (suite)

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total	
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux		
Nouvelle-Zélande			2		1								3
Nicaragua					1				1				2
Niger					1								1
Nigéria											3		3
Norvège			1	1	2				2				6
Pakistan					2			1	4		8		15
Panama			1		1						3		5
Paraguay													0
Pérou			1		1				2		1		5
Philippines			2	2	8	11	1	1	1		21		47
Pologne						1	1	1	2		4		9
Portugal			1	1	2	4			2				10
République de Corée				1					1				2
République de Moldova						1					5		6
Roumanie			1	3	2	2					1		9
Rwanda													0
Sénégal					1	1		1			2		5
Serbie				5	7	1	1		1		3		18
Sierra Leone				1		1			1		3		6
Slovaquie						1			2		1		4
Slovénie													0
Somalie											1		1
Afrique du Sud						4					7		11
Espagne		1		1	3	2			2		1		10
Sri Lanka				1	1			1	1		4		8
Soudan		1			1		1				17		20
Suède				1	6					4			11
Suisse	2		2	3	3	2		1	2				15
Tadjikistan					2	1	1						4
Thaïlande					4	1		3			9		17
Togo				1									1
Trinité-et-Tobago													0
Tunisie											2		2
Turquie					1			1					2
Ouganda				1				1			3		5
Ukraine					2	1			1		5		9
Royaume-Uni		1	2	11	12	3	2	2	4		2		39
République-Unie de Tanzanie											1		1
Etats-Unis d'Amérique		3	7	19	26	16	4	2	15				92

Tableau 2 : Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2009 (suite)

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Uruguay		2	3		1	1		1				8
Venezuela (République bolivarienne du)		1									1	2
Viet Nam					1						5	6
Yémen												0
Zambie												0
Zimbabwe					2					1	11	14
Nationaux d'Etats observateurs et non membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Bahreïn												0
Bhoutan												0
Tchad						1						1
Chine				1							1	2
Cuba												0
Djibouti											1	1
Erythrée					1	1						2
Ethiopie					2	1			2		7	12
Guyane											1	1
Saint-Siège												0
Indonésie					2	7		1			7	17
Iraq					2						11	13
Liban				1			1					2
Malaisie					1	1						2
Mozambique		1			3						1	5
Myanmar								3	1		4	8
Papouasie-Nouvelle-Guinée											1	1
Qatar												0
Fédération de Russie				2	4	6					2	14
Saint-Marin												0
Sao Tomé-et-Principe												0
Arabie saoudite												0
République arabe syrienne											5	5
Ex-République yougoslave de Macédoine				1	5	2						8
Turkménistan					2							2
TOTAL	2	30	53	128	229	147	32	41	101	18	327	1 108

Tableau 3 : Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2009

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Afghanistan			17	183	200
Albanie		1	11	5	17
Angola			7	15	22
Argentine	2		19	9	30
Arménie			3	6	9
Australie			15	2	17
Autriche			12	6	18
Azerbaïdjan			18	13	31
Bahamas			2		2
Bahreïn			1		1
Bangladesh			27	43	70
Barbade		1			1
Bélarus			12	6	18
Belgique			18	12	30
Bénin				1	1
Bolivie (Etat plurinational de)			9	11	20
Bosnie-Herzégovine	1		16	16	33
Botswana			1		1
Brésil			6		6
Bulgarie	1		3	2	6
Burundi			1	2	3
Cambodge			15	21	36
Cameroun			3	4	7
Canada	1		5	5	11
Tchad				1	1
Chili			5	4	9
Chine			4	2	6
Hong Kong (Région administrative spéciale)			3		3
Colombie	1		118	81	200
Costa Rica			25	15	40
Côte d'Ivoire			5	17	22
Croatie			4	1	5
Cuba			2		2
République tchèque			6	6	12
République démocratique du Congo	1	1	20	68	90
Danemark				2	2
Djibouti			1	1	2
République dominicaine			5	2	7
Equateur			46	48	94
Egypte			25	25	50
El Salvador			10	2	12
Erythrée			2	1	3

Tableau 3 : Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2009 (suite)

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Estonie	1		2		3
Ethiopie			24	38	62
Finlande			7	2	9
France	16	7	17	6	46
Gambie			1		1
Géorgie			12	11	23
Allemagne	2	1	22	12	37
Ghana	1		23	26	50
Grèce			8	6	14
Guatemala			15	22	37
Guinée			8	14	22
Guyane			1	3	4
Haïti			20	46	66
Honduras			12	5	17
Hongrie			4	7	11
Inde			5	8	13
Indonésie	1		160	330	491
Iran (République islamique d')			7	8	15
Iraq			19	85	104
Irlande			3		3
Italie	4	1	37	13	55
Jamaïque			2	1	3
Japon			10	1	11
Jordanie			126	114	240
Kazakhstan			9	9	18
Kenya			105	123	228
Kirghizistan			6	8	14
Lao (République démocratique populaire)			5	3	8
Lettonie			2		2
Liban			9	5	14
Libéria			4	12	16
Jamahiriya arabe libyenne			8	10	18
Lituanie			5	1	6
Mali				4	4
Malte			2		2
Mauritanie				3	3
Maurice			2		2
Mexique			7	8	15
Mongolie			1		1
Monténégro			5	2	7
Maroc			12	11	23
Mozambique				5	5
Myanmar			83	116	199

Tableau 3 : Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2009 (suite)

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Népal			138	210	348
Pays-Bas	1		36	30	67
Nouvelle-Zélande			1		1
Nicaragua			6	1	7
Niger			2	4	6
Nigéria			6	9	15
Norvège			6	5	11
Pakistan			36	73	109
Panama			12	7	19
Papouasie-Nouvelle-Guinée			2	1	3
Paraguay			3	2	5
Pérou			11	23	34
Philippines			139	94	233
Pologne			25	3	28
Portugal			4	3	7
République de Corée			4	1	5
République de Moldova			27	16	43
Roumanie		1	8	6	15
Fédération de Russie			80	31	111
Rwanda			1	1	2
Sénégal			10	16	26
Serbie			26	30	56
Sierra Leone			6	17	23
Slovaquie			18	8	26
Slovénie				1	1
Somalie			4	23	27
Afrique du Sud			19	11	30
Espagne	1	1	10	6	18
Sri Lanka		2	42	208	252
Soudan			71	344	415
Suède			4		4
Suisse	11	4	8	2	25
République arabe syrienne			67	81	148
Tadjikistan			11	16	27
Thaïlande			148	97	245
ex-République yougoslave de Macédoine	1	2	9	3	15
Timor-Leste			24	82	106
Togo			1	1	2
Trinité-et-Tobago			1	1	2
Tunisie			2	1	3
Turquie			13	11	24
Turkménistan			1	3	4

Tableau 3 : Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2009 (suite)

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Ouganda			19	24	43
Ukraine			41	17	58
Royaume-Uni	6	1	31	29	67
République-Unie de Tanzanie	2		11	20	33
Etats-Unis d'Amérique			26	18	44
Uruguay	2		4	1	7
Ouzbékistan			2	2	4
Venezuela (République bolivarienne du)			2	2	4
Viet Nam			59	19	78
Yémen			3	8	11
Zambie			10	19	29
Zimbabwe			65	87	152
Total	56	23	2 627	3 444	6 150

X. CENTRES ADMINISTRATIFS

A. Centre administratif de Manille

Unité d'information sur les projets

288. L'Unité d'information sur les projets (PIU) est chargée de suivre la mise en œuvre de tous les projets de l'OIM dans le monde, et est considérée comme la source institutionnelle de toute information sur les projets en cours et passés.

289. En 2009, PIU a aidé les concepteurs de projet de l'OIM, les gestionnaires de projet et d'autres unités à exécuter les tâches suivantes :

- Archiver sous forme électronique ou sur support papier tout document se rapportant à des projets passés ou en cours aux fins de référence. PIU met régulièrement à jour les dossiers de projets dans FileNet et la base de données contenant les fiches de projet, dès réception des descriptifs de projet pertinents et des mises à jour en provenance des bureaux extérieurs et des unités concernées de l'OIM.
- Rechercher dans les dossiers toute information relative à l'expérience acquise par l'OIM dans la réalisation de certaines activités de projet aux fins d'élaboration de nouveaux projets, de liaison ou autres tâches officielles de l'OIM.
- Fournir l'aide requise dans le cadre de la procédure de demande d'activation de projets, en rassemblant ou en demandant toutes les pièces requises pour l'assignation d'un code de projet ou en donnant suite à de telles demandes, et en introduisant l'ensemble des données dans FileNet aux fins d'examen avant la délivrance du code de projet.

- Envoyer aux gestionnaires de projet des rappels pour qu'ils établissent les rapports (descriptifs et financiers) avant la date limite visée dans le contrat passé entre l'OIM et le(s) donateur(s).

Statistiques de l'Unité d'information sur les projets pour 2009

Nouveaux projets enregistrés	927
Demandes de code de projet traitées	667
Rappels envoyés pour la remise des rapports	945
Descriptifs de projet archivés dans FileNet	12 627
Rapports/requêtes de renseignements générés par la base de données	482
Nombre total de projets enregistrés dans la base de données de PIU au 31 décembre 2009 ²²	6 467

B. Centre administratif de Panama

290. L'OIM a continué de renforcer et d'étendre les services fournis par le Centre administratif de Panama. A la fin de 2009, celui-ci se composait de 24 membres du personnel, y compris le personnel occupant deux nouveaux postes à l'Unité des services comptables de Panama, ainsi que le chef de la Division des situations d'urgence et d'après-crise (EPC-PAC) qui vient d'être créée.

291. EPC-PAC fournit des orientations techniques aux bureaux extérieurs de la région en vue de renforcer les capacités de l'OIM et d'améliorer la planification des secours en prévision de catastrophes naturelles. EPC-PAC participe au réseau régional REDLAC, dont le but est d'échanger des informations et de coordonner les mesures permettant de réduire les risques de catastrophe naturelle en Amérique latine et aux Caraïbes.

292. En 2009, HRM Panama s'est rendu au Guatemala, au Népal et à Sri Lanka pour effectuer des examens sur place, y compris une analyse et une évaluation approfondies de l'administration des ressources humaines locales. Plus particulièrement, HRM Panama a examiné le respect des dispositions du Statut et Règlement du personnel dans les bureaux extérieurs, ainsi que l'administration des contrats et des prestations, et a fourni un soutien et des conseils au personnel local en ce qui concerne les politiques et procédures de ressources humaines.

293. L'Unité d'appui au personnel de terrain a continué de fournir à l'ensemble des bureaux extérieurs de l'OIM un soutien pour la gestion du personnel local. Elle a aussi effectué des missions d'évaluation des conditions de travail locales dans certains bureaux extérieurs, pour apporter le cas échéant un appui spécifique. A la fin de 2009, quelque 7 000 membres du personnel étaient recrutés localement par l'OIM.

294. L'Unité des soins de santé et d'assurance maladie du Centre administratif de Panama a continué de fournir des conseils et des services en matière de santé professionnelle aux bureaux extérieurs implantés dans les Amériques et en Afrique. L'Unité de traitement des

²² Y compris les projets actifs, achevés, insuffisamment mis au point, annulés ou non financés.

demandes de remboursement de frais médicaux traite les demandes émanant des membres du personnel de l'OIM en poste dans les Amériques et en Afrique.

295. En 2009, le Centre administratif de Panama a fourni aux bureaux extérieurs de l'OIM de l'hémisphère occidental un soutien comptable et des services de contrôle financier.

296. Les services d'appui informatique fournissent aux bureaux de la région une assistance en temps réel dans le domaine des technologies de l'information. Le Centre administratif de Panama a pris une part active à la formation générale et au soutien dispensés aux bureaux extérieurs des Amériques en vue de la mise en œuvre de PRISM.

297. Un futur transfert de fonctions au Centre administratif de Panama est à l'étude, y compris le déploiement de matériels additionnels dans le domaine des technologies de l'information et des communications, ainsi que la création d'un poste de responsable régional de la sécurité, qui créera une Unité de sécurité du personnel desservant la région.

298. Le Centre administratif de Panama fournit des services de qualité à un moindre coût, ce qui est particulièrement pratique pour les bureaux extérieurs de l'OIM situés dans l'hémisphère occidental. L'Administration a fait en sorte que les activités du Siège, du Centre administratif de Manille et du Centre administratif de Panama se complètent, évitant les doublons et les chevauchements de fonctions.

XI. SOUTIEN AUX ETATS MEMBRES EN DEVELOPPEMENT ET A CEUX DONT L'ECONOMIE EST EN TRANSITION – FONDS 1035

299. En 2009, 6 452 556 dollars E.-U. ont été alloués à 50 initiatives différentes dans 62 Etats Membres de l'OIM. Comme par le passé, la distribution des fonds alloués à chaque région a été étroitement calquée sur la représentation des Etats Membres de ces régions qui remplissaient les conditions requises. En Afrique, le Fonds a soutenu 16 initiatives à hauteur de plus de 2 246 360 dollars E.-U., en faveur de 25 Etats Membres remplissant les conditions requises. En Amérique latine et dans la région des Caraïbes, un montant de plus de 1 637 694 dollars E.-U. a été alloué à 13 initiatives, en faveur de 15 Etats Membres remplissant les conditions requises. En Asie, dix initiatives en faveur de 11 Etats Membres ont été financées pour un total de plus de 1 307 203 dollars E.-U.. En Europe, plus de 1 011 299 dollars E.-U. ont été alloués à dix projets, en faveur de onze Etats Membres. Au Moyen-Orient, le Fonds a soutenu une initiative pour un montant de plus de 150 000 dollars E.-U., en faveur d'un Etat Membre remplissant les conditions.

300. Le montant total de 6 452 556 dollars E.-U. alloué en 2009 se décompose comme suit :

- 1 400 000 dollars E.-U.²³ et 3 987 dollars E.-U de crédits non utilisés provenant de projets achevés pour la première ligne de crédit ;

²³ Le Gouvernement de la Belgique a versé une contribution sans affectation spéciale qui fait partie des revenus discrétionnaires affectés au Fonds 1035.

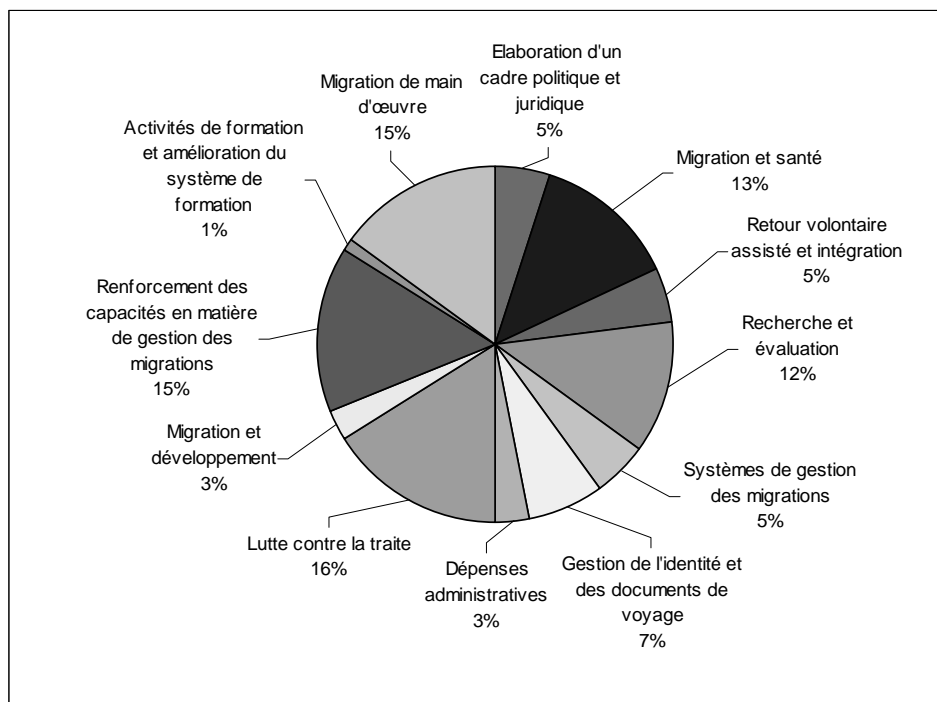
- 4 561 104 dollars E.-U.²⁴, et des contributions de 50 000 euros et 300 000 euros provenant, respectivement, des Gouvernements de l'Italie et de l'Espagne, pour la deuxième ligne de crédit.

301. A la fin de 2009, les Gouvernements de l'Autriche et de l'Italie ont versé une nouvelle contribution de 124 000 dollars E.-U. et de 50 000 euros, respectivement. Ces sommes ont été reportées pour être affectées à des projets en 2010.

302. En 2009, le Fonds a financé un large éventail d'initiatives portant sur divers domaines thématiques, dont la lutte contre la traite, la migration de main-d'œuvre, l'équation migration et développement, la thématique migration et santé, les systèmes de gestion des migrations, la recherche et la formation. En 2009, les projets relatifs à la lutte contre la traite et à la migration de main-d'œuvre ont suscité un intérêt particulier, plus de 30 % des fonds disponibles ayant été affectés à des programmes traitant notamment du renforcement des capacités pour prévenir la traite des personnes, de la formation et de l'aide aux victimes de la traite, ainsi que de l'information et de la sensibilisation des migrants. Une assistance a également été apportée dans le domaine des rapatriements de fonds, de la coopération régionale et du dialogue entre les Etats.

(Liens avec la Stratégie de l'OIM : activités 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11 et 12)

Répartition en pourcentage des allocations du Fonds 1035 par catégorie de projets en 2009



²⁴ Dont 850 000 dollars E.-U. provenant de la contribution sans affectation spéciale versée par le Gouvernement des Etats-Unis.

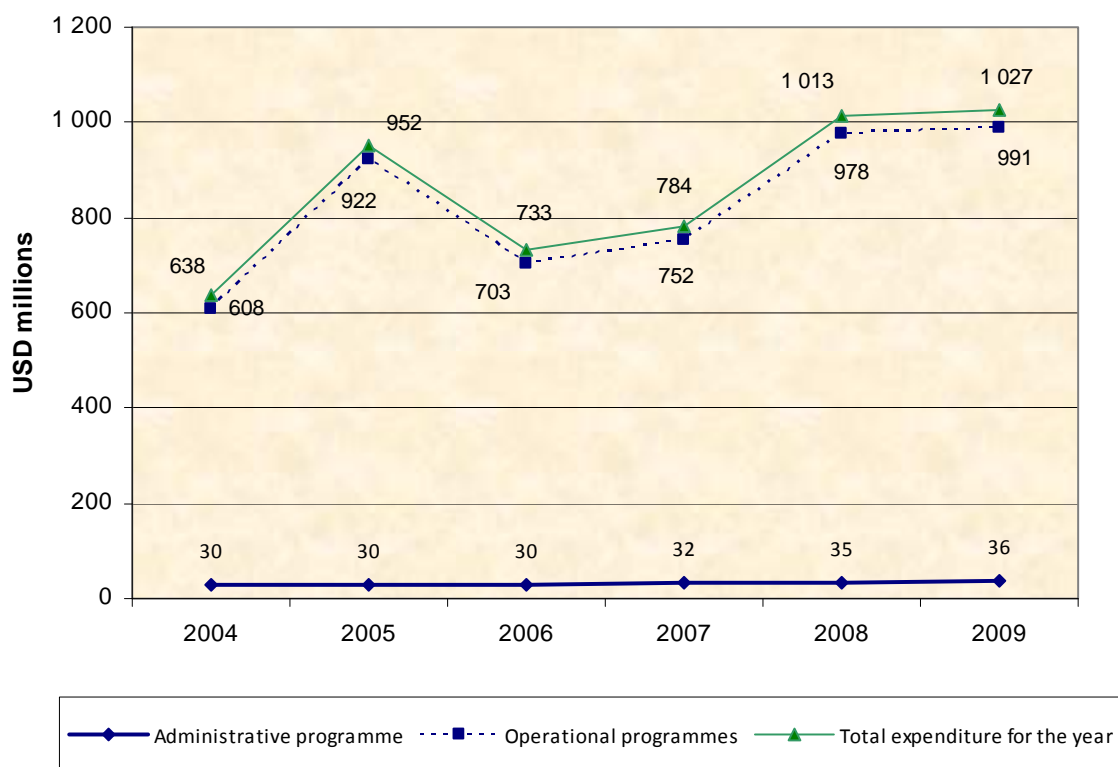
Annexe I

STATISTICS ON IOM ACTIVITIES FOR THE YEAR 2009

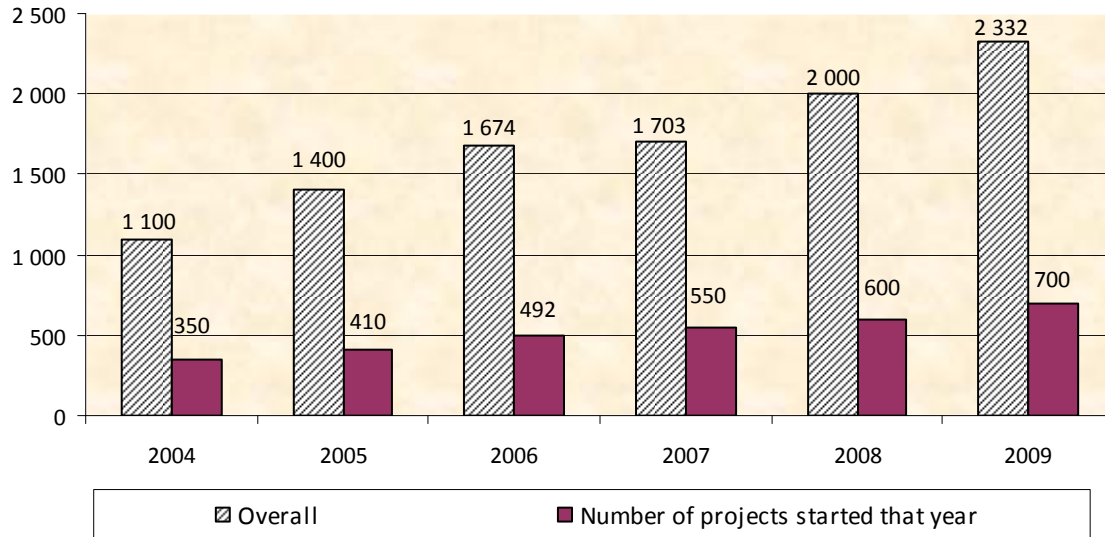
1. IOM total expenditures, 2004–2009 (USD millions)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Administrative programme	30	30	30	32	35	36
Operational programmes	608	922	703	752	978	991
Total expenditure for the year	638	952	733	784	1 013	1 027

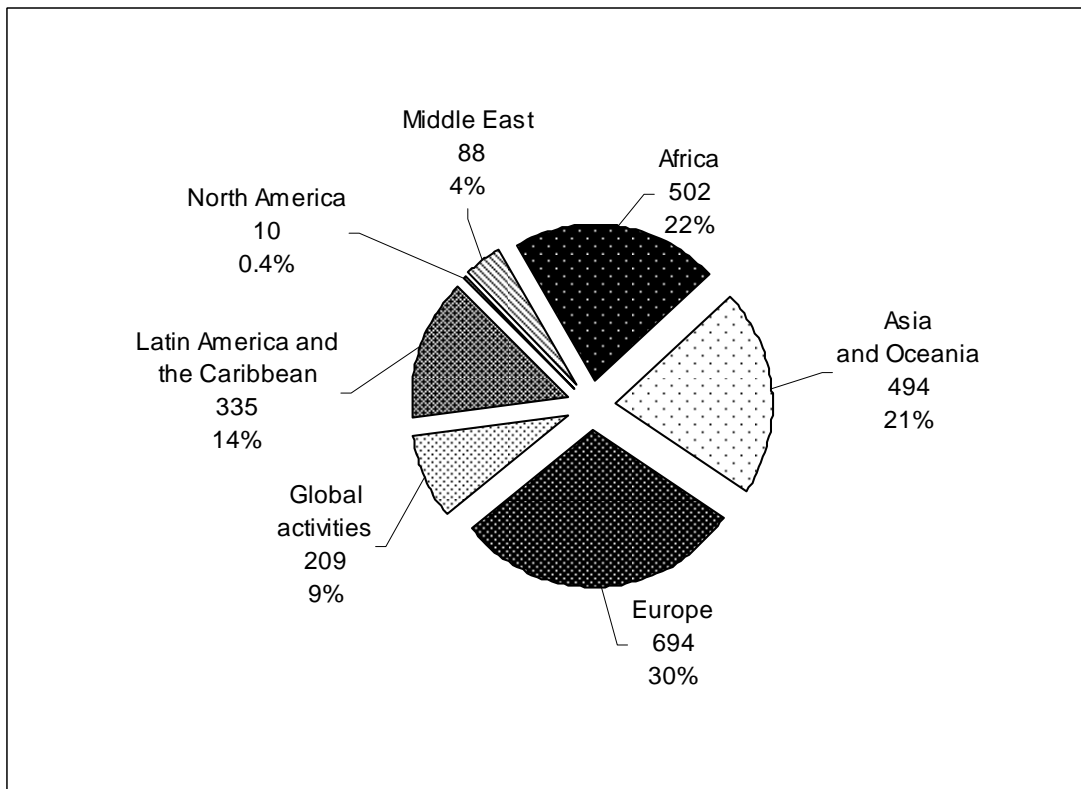
Source: Financial Reports.



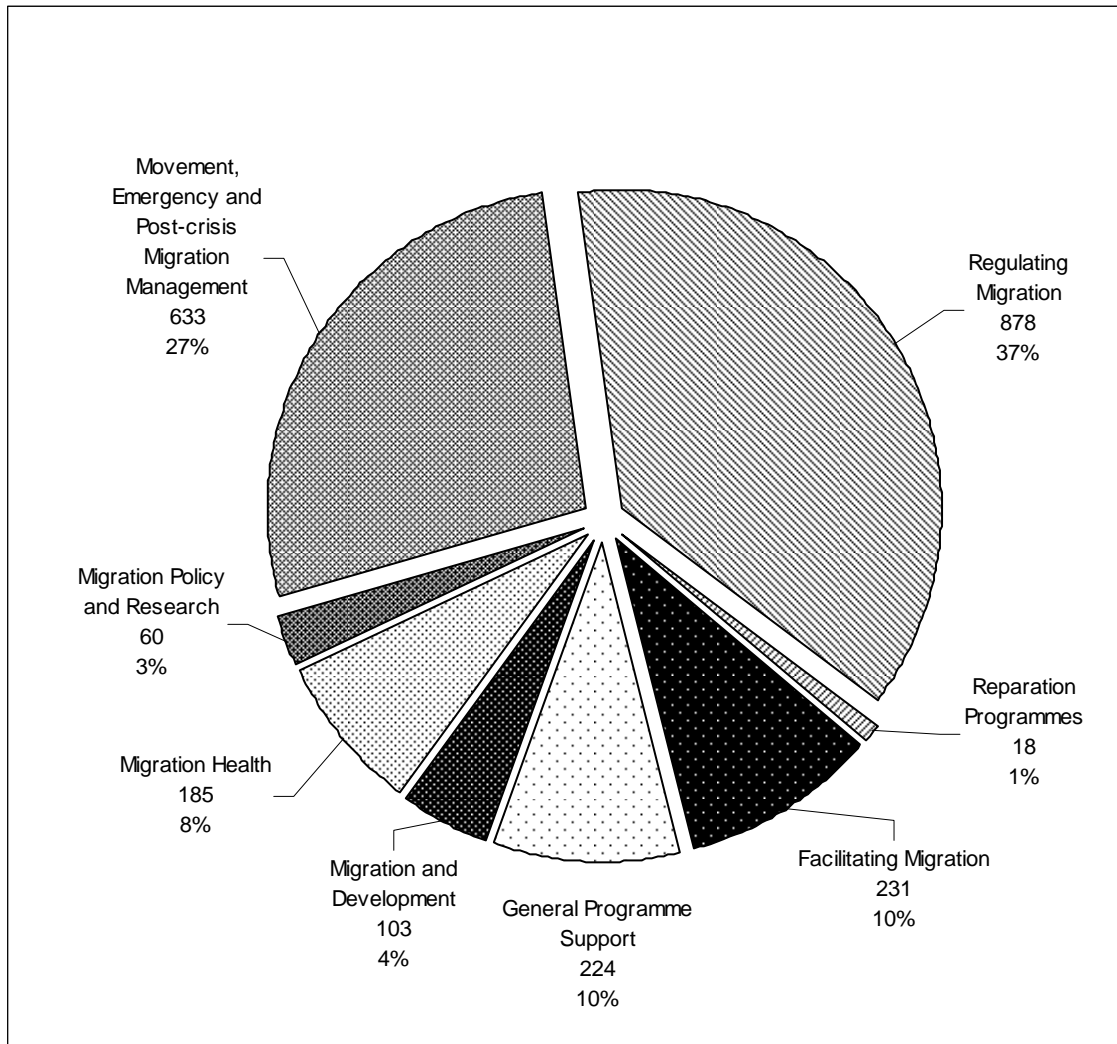
2. Active projects, 2004–2009



3. Breakdown of operational projects by continent/region, 2009



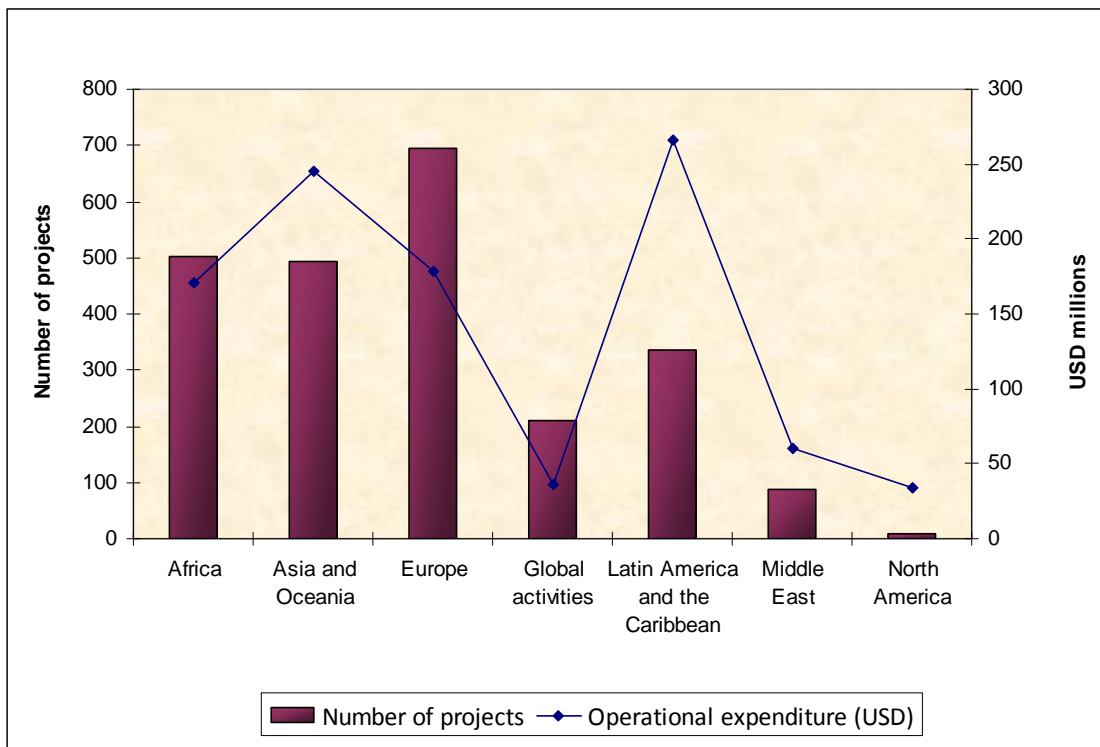
4. Breakdown of operational projects by category, 2009



5. Breakdown of projects by continent/region and operational expenditure, 2009

	Number of projects	Operational expenditure (USD)*
Africa	502	170 954 640
Asia and Oceania	494	245 357 439
Europe	694	178 803 059
Global activities	209	35 593 984
Latin America and the Caribbean	335	266 015 933
Middle East	88	60 525 697
North America	10	34 042 243
Total	2 332	991 292 995

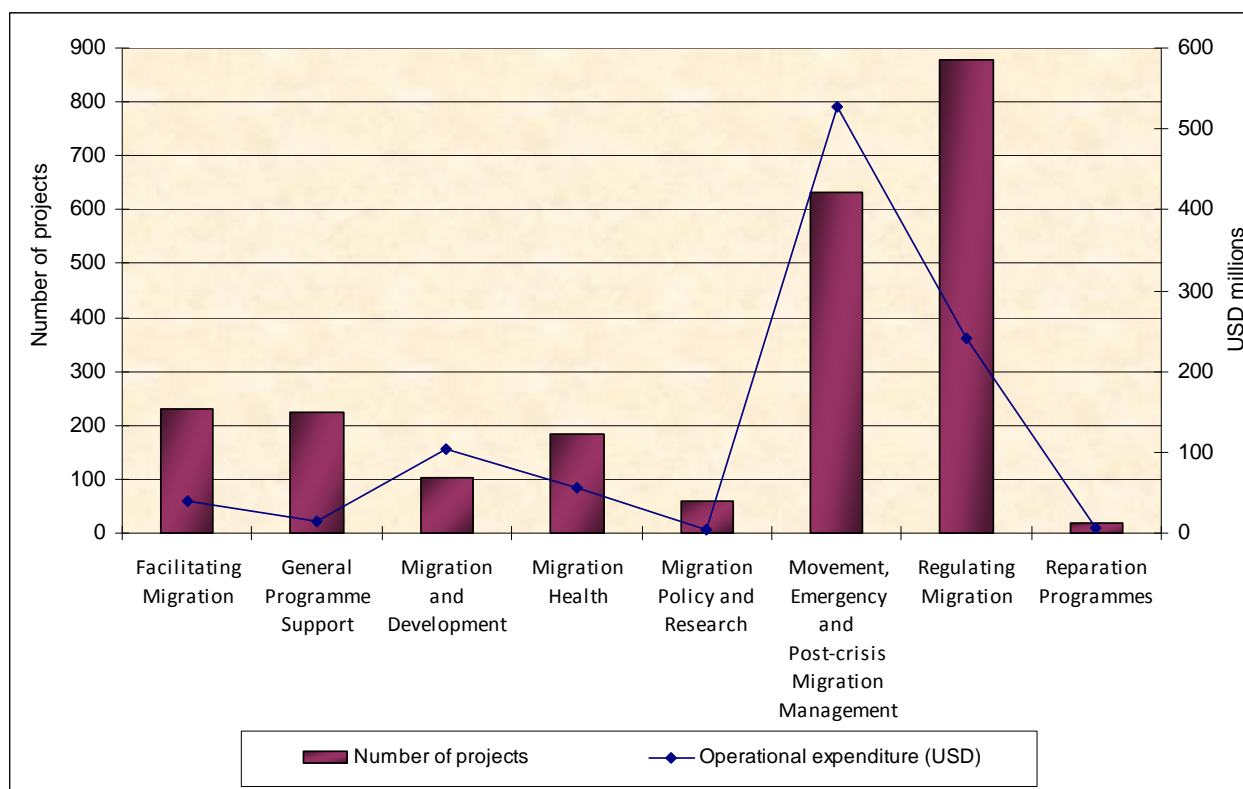
* Source: 2009 Financial Report: Appendix 3 – Statement of financial performance by service and region.



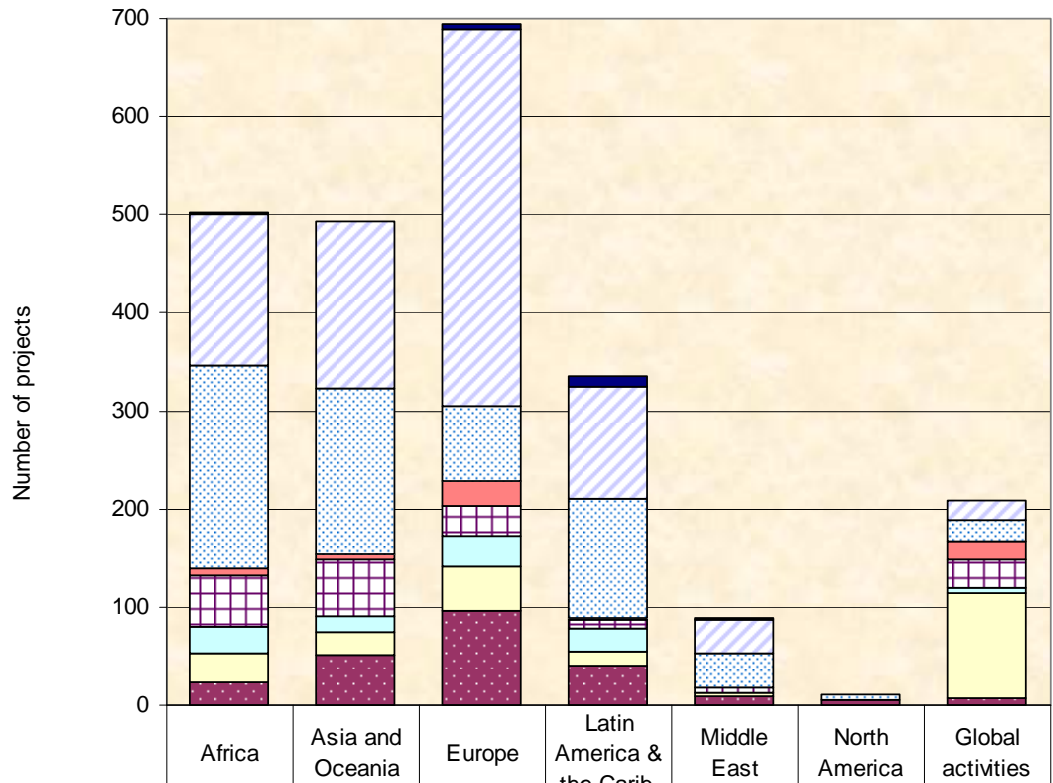
6. Breakdown of projects by category and operational expenditure, 2009

	Number of projects	Operational expenditure (USD)*
Facilitating Migration	231	40 231 375
General Programme Support	224	15 172 593
Migration and Development	103	102 975 404
Migration Health	185	56 078 970
Migration Policy and Research	60	3 595 971
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	633	527 812 641
Regulating Migration	878	239 817 498
Reparation Programmes	18	5 608 544
Total	2 332	991 292 996

* Source: 2009 Financial Report: Appendix 3 – Statement of financial performance by service and region.

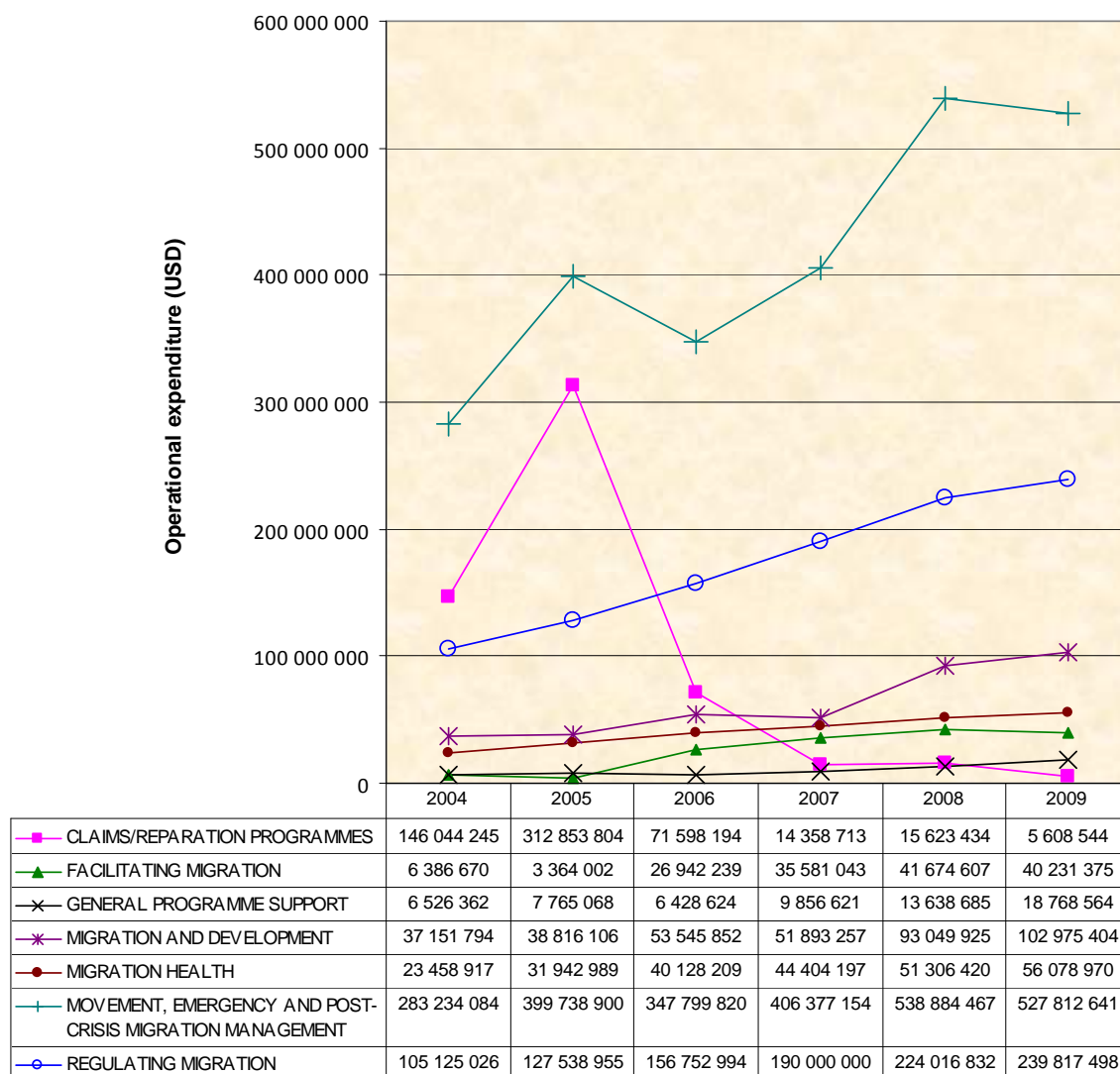


7. Number of operational projects by category and region, 2009



	Africa	Asia and Oceania	Europe	Latin America & the Carib.	Middle East	North America	Global activities
Reparation Programmes	2		5	10	1		
Regulating Migration	153	171	384	115	35		20
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	207	168	76	122	33	4	23
Migration Policy and Research	7	7	26	1	1		18
Migration Health	54	58	30	9	5		29
Migration and Development	27	15	32	23	1		5
General Programme Support	29	25	45	15	3	1	106
Facilitating Migration	23	50	96	40	9	5	8

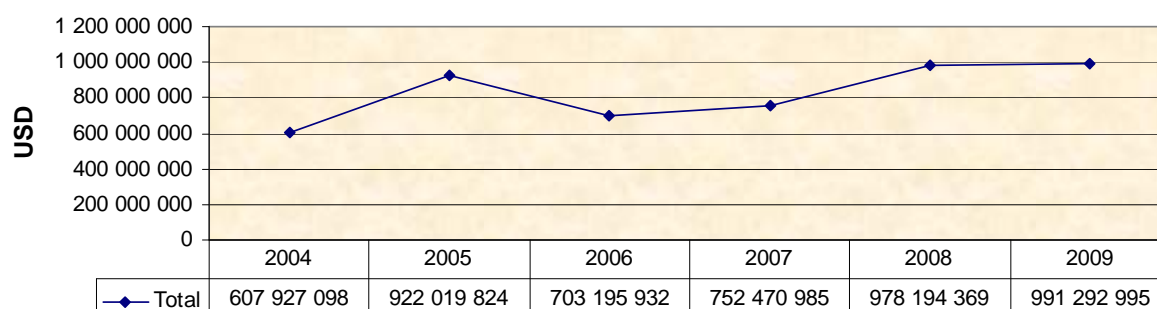
8. Operational expenditure (USD) by project category (2004–2009) adjusted to 2006 project classification



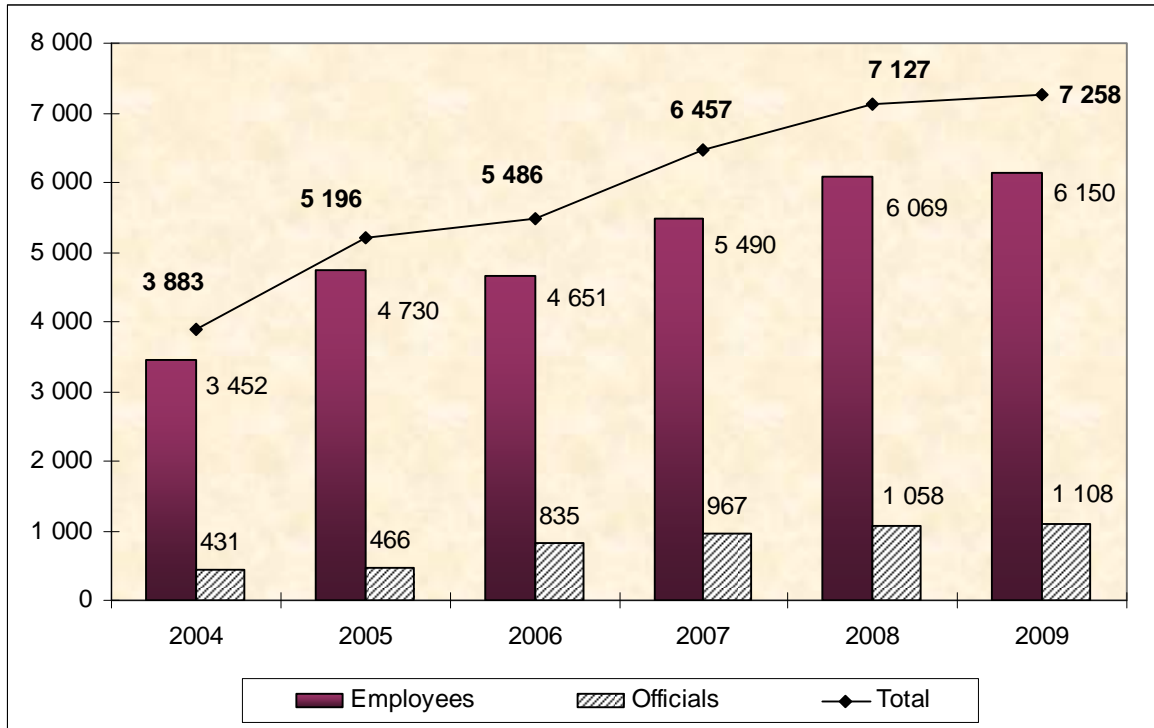
Source (for actual expenditure): Appendix 3 of the 2004–2009 Financial Reports. Does not include the Administrative Part of the Budget.

Note: General Programme Support includes projects relating to Migration Policy and Research.

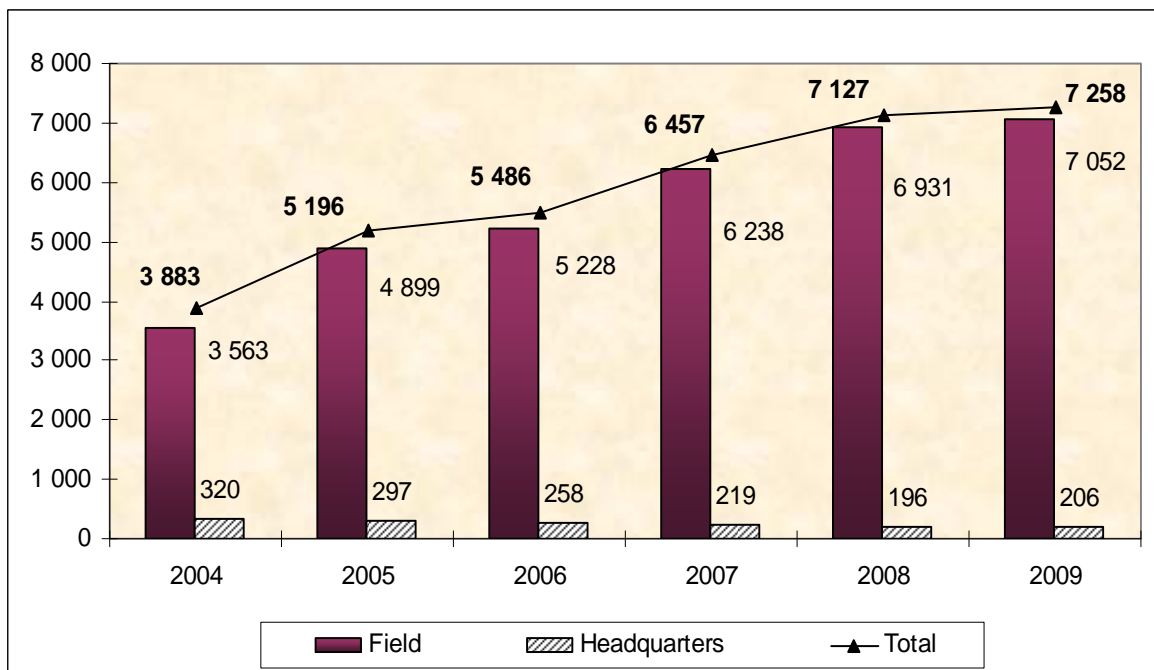
Total expenditures, 2004–2009



9. IOM staff worldwide (breakdown by category), 2004–2009

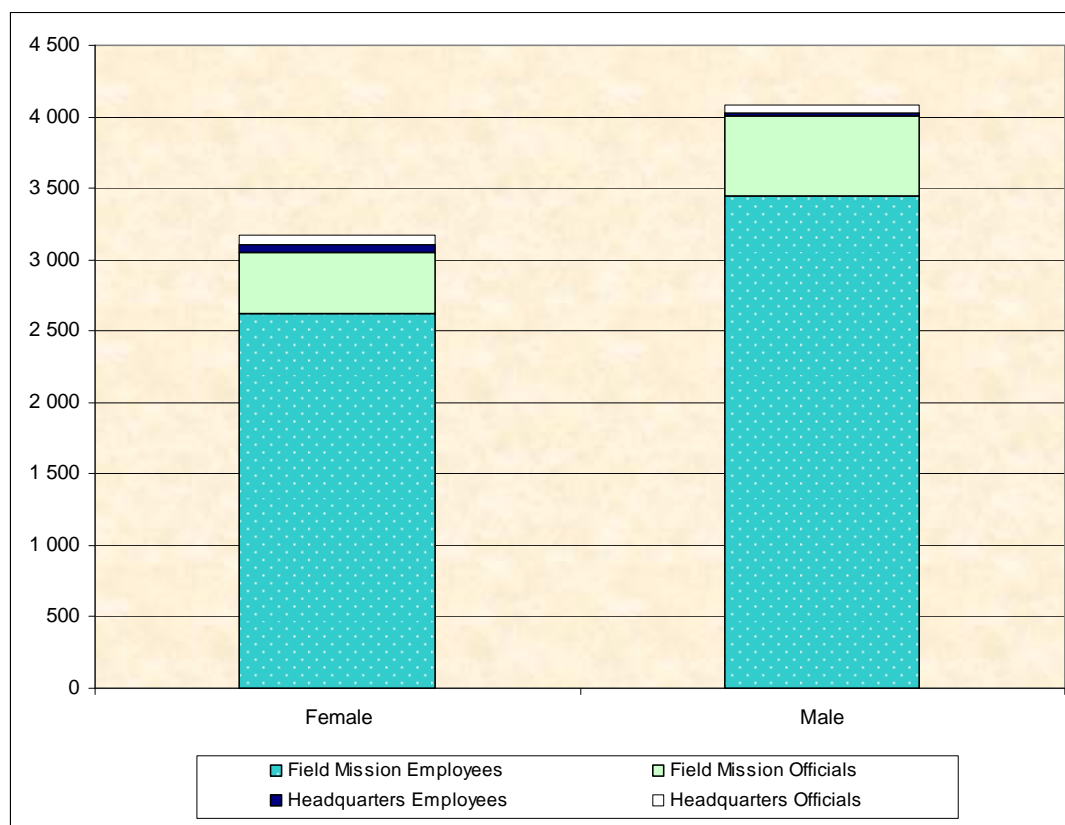


10. IOM staff worldwide (breakdown by location), 2004–2009



11. IOM staff worldwide (breakdown by location and gender), 2009

Gender	Field Missions		Headquarters		Total
	Employees	Officials	Employees	Officials	
Female	2 627	420	56	67	3 170
Male	3 444	561	23	60	4 088
Total	6 071	981	79	127	7 258



Note: More statistics on IOM staff members are available in the yearly Human Resources Management reports.

Annexe II

ACTIVITES DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE L'OIM

Les douze activités énumérées ci-après figurent dans le document de stratégie de l'OIM, approuvé par la résolution du Conseil n° 1150 (7 juin 2007). Elles visent à aider l'Organisation à réaliser son but premier, qui est de faciliter la gestion ordonnée et respectueuse de la dignité humaine des migrations internationales.

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.

9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection¹.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

¹ Même si l'OIM n'a pas de mandat de protection juridique, il n'en reste pas moins que ses activités contribuent à la protection des droits de l'homme, et qu'elles ont pour effet ou pour conséquence de protéger les personnes concernées par la migration.